



National
Defence

Défense
nationale

CANADIAN
ARMED FORCES



FORCES ARMÉES
CANADIENNES

Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes

Plan ministériel 2026-2027

L'honorable David J. McGuinty, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

Canada

© Son Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Défense nationale du Canada, 2026.

Numéro de catalogue : D3-37F-PDF

ISSN 2371-7335

Also available in English under the title: Departmental plan 2026-27 Department of National Defence and the Canadian Armed Forces

Plan ministériel 2026-2027 du Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message du ministre](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Opérations](#)
 - [Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat](#)
 - [Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense](#)
 - [Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir](#)
 - [Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités](#)
 - [Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables](#)
 - [Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime](#)
 - [Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et intervention](#)
 - [Services internes](#)
- [Considérations à l'échelle du ministère](#)
 - [Priorités gouvernementales connexes](#)
 - [Principaux risques](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État des résultats condensé prospectif](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Documents d'appui](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent plan ministériel précise les priorités, les projets et les coûts connexes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes au cours des trois exercices à venir.

Les plans sont axés sur les priorités énoncées dans les [lettres de mandat](#), ainsi que sur [la vision, la mission, la raison d'être et le contexte opérationnel](#) du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

Contexte opérationnel stratégique

L'environnement sécuritaire mondial devient de plus en plus complexe et instable, ce qui exerce une pression croissante sur la souveraineté et la sécurité nationale du Canada. Les adversaires possèdent des capacités avancées qui peuvent menacer les Canadiens avec un préavis minimal, tandis que les changements climatiques transforment l'Arctique en une zone de concurrence stratégique. L'innovation technologique rapide intensifie la concurrence mondiale pour obtenir un avantage militaire, et des acteurs hostiles continuent de tester la résilience du Canada par des cyberattaques, de la désinformation et d'autres activités déstabilisatrices.

En juin 2025, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir 2 % de son produit intérieur brut (PIB) dans la défense d'ici le 31 mars 2026. Cet investissement supplémentaire a accéléré les efforts de reconstruction, de réarmement et de réinvestissement dans les Forces armées canadiennes (FAC), soutenant ainsi une armée prête, résiliente et capable de détecter, de dissuader et de défendre contre les menaces émergentes. Ce financement a déjà renforcé les fondements de la défense du Canada en favorisant le recrutement et la rétention, en modernisant les infrastructures, en assurant le maintien en puissance des flottes de base et en renforçant l'infrastructure numérique. Ces investissements prévus compléteront les capacités qui seront mises en œuvre dans le cadre de « [Notre Nord, fort et libre](#) » (NNFeL) et de la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Le Canada s'est également engagé à investir 5 % du PIB dans les capacités de défense de base ainsi que dans les investissements à double usage liés à la défense et à la sécurité d'ici 2035. La Défense nationale s'efforcera de permettre aux FAC d'avoir un accès sûr, rapide et fiable aux capacités nécessaires pour défendre le Canada, protéger sa souveraineté et faire face aux menaces actuelles et futures.

À mesure que les investissements dans la défense augmenteront, la priorité immédiate sera de renforcer les fondements de l'Équipe de la Défense, son personnel, ses infrastructures et le maintien en puissance de ses équipements, tout en comblant les lacunes importantes en matière de capacités et en faisant progresser les acquisitions décrites dans NNFeL. Ces mesures permettront aux FAC de détecter, de dissuader et de défendre les menaces qui pèsent sur le Canada et l'Amérique du Nord, en particulier dans l'Arctique, tout en réalisant les obligations du Canada en vertu des traités euro-atlantiques et en contribuant à la sécurité dans la région indo-pacifique et d'autres régions clés.

Les investissements dans la défense sont également des investissements dans l'économie canadienne. Ces engagements renforcent l'économie du Canada en créant des emplois qualifiés, en stimulant l'innovation et en renforçant les chaînes d'approvisionnement nationales dans des secteurs clés. Ces investissements contribuent à transformer les dépenses de défense en avantages nationaux plus larges, améliorant à la fois la capacité militaire du Canada et sa compétitivité économique à long terme.

Priorités clés

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont défini les grandes priorités suivantes en 2026-2027 :

- Opérations et disponibilité opérationnelle ;
- Reconstitution ;
- Évolution de la culture ;
- Modernisation ;
- Gestion et conformité.

Examen exhaustif des dépenses

Le gouvernement s'est engagé à limiter la croissance des dépenses opérationnelles quotidiennes afin de réaliser des investissements qui stimuleront l'économie et profiteront aux Canadiens.

Pour respecter cet engagement, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN/FAC) prévoient les réductions de dépenses suivantes :

- **2026-2027** : 459,4 millions de dollars
- **2027-2028** : 459,7 millions de dollars
- **2028-2029** : 460,3 millions de dollars

Aucune perte d'emploi n'est prévue à la suite de ces réductions. Le MDN/FAC demeure dans une période de croissance, soutenue par d'importants investissements de défense à long terme qui continuent à renforcer la disponibilité opérationnelle, les capacités et les effectifs civils et militaires nécessaires pour les mettre en œuvre.

Le MDN/FAC réalisera ces réductions en prenant les mesures suivantes :

- **Désinvestissement des flottes** : Retirer certaines flottes qui approchent de la fin de leur durée de vie, dont les coûts de maintien en puissance augmentent et qui ne correspondent plus aux besoins opérationnels futurs des Forces armées canadiennes ou pour lesquelles des capacités de remplacement ont déjà été identifiées. Ces désinvestissements permettront de réduire les dépenses liées au maintien de la flotte, aux opérations, à la formation et au personnel, tout en évitant des coûts importants de recapitalisation et de modernisation. Le retrait de ces plateformes de plus en plus coûteuses, dont la valeur stratégique diminue, permettra de concentrer les ressources sur l'acquisition et la mise en service de capacités modernes pour les Forces armées canadiennes. La répartition des économies attendues par type de flotte et de plate-forme ne sera confirmée qu'une fois que les décisions de désinvestissement auront été finalisées et commenceront à être mises en œuvre.
- **Optimisation des biens immobiliers et des infrastructures** : Réajuster le portefeuille de biens immobiliers en cédant les actifs sous-utilisés, obsolètes ou excédentaires. Cela permettra de réduire les dépenses liées à l'exploitation et à la maintenance, aux services publics et aux paiements en lieu et place d'impôts, tout en rationalisant l'empreinte immobilière globale. Le cas échéant, les actifs cédés peuvent être réutilisés par d'autres niveaux de gouvernement ou par le secteur privé, créant ainsi une valeur publique supplémentaire.

- **Efficacité des systèmes de contrats de performance énergétique** : Étendre l'utilisation du modèle éprouvé des contrats de performance énergétique pour moderniser les installations de la défense avec des systèmes à haut rendement énergétique financés par des sociétés de services énergétiques tierces qui sont remboursées directement par les économies garanties sur les coûts des services publics. Les réductions affecteront principalement le budget de fonctionnement et d'entretien des biens immobiliers, où les services publics demeure un facteur de coût important. Il s'agit d'une solution évolutive et à faible risque qui permet de réduire les coûts récurrents, de moderniser l'infrastructure de défense et de faire progresser les engagements du Canada en matière de climat, tout en garantissant la discipline budgétaire.
- **Modernisation de la gouvernance et des services internes**: Moderniser les pratiques de gouvernance et les services internes afin de remédier aux inefficacités systémiques qui créent des goulets d'étranglement et contribuent aux retards dans l'exécution des projets, ce qui entraîne une augmentation des coûts. Les mesures comprennent l'introduction de l'automatisation et de la numérisation des flux de travail, la consolidation des processus faisant double emploi dans les domaines des ressources humaines, des finances et de la gestion de l'information et des technologies de l'information, et la rationalisation des approbations pour les projets à faible risque et à faible valeur ajoutée. La réduction de ces charges administratives permettra au MDN/FAC et à ses partenaires de se concentrer sur l'exécution plutôt que sur le processus et d'accélérer la fourniture de nouvelles capacités.

Les chiffres de ce plan ministériel tiennent compte de ces réductions.

Faits saillants pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN/FAC) en 2026-2027

Dépenses et investissements en matière de défense : « comment la défense nationale profite aux Canadiens »

Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN/FAC) alloueront plus de 50 milliards de dollars pour protéger les Canadiens, renforcer la souveraineté du Canada et soutenir la croissance économique. Ce financement permet de soutenir un effectif de plus de 93 000 militaires et civils à temps plein et fait de la Défense l'un des plus grands employeurs du gouvernement fédéral. Il soutient également des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires dans l'ensemble de l'industrie canadienne, dans des secteurs tels que la fabrication de pointe, la technologie et les services professionnels. Ces investissements créeront des opportunités de croissance à long terme, contribuant à une économie résiliente et axée sur l'innovation.

Le budget 2025 a marqué un investissement générationnel dans la défense et la sécurité nationales, notamment un investissement pluriannuel de 81,1 milliards de dollars pour reconstruire, réarmer et réinvestir dans les FAC. Le financement augmente pour moderniser l'infrastructure de l'Arctique, faire avancer la modernisation du NORAD et acquérir des capacités avancées. Parallèlement, le ministère continue de mettre en œuvre des mesures d'efficacité ciblées pour s'assurer que les ressources sont alignées sur les priorités actuelles.

La Défense évolue également pour renforcer la sécurité maritime du Canada. L'intégration, en 2025, de la Garde côtière canadienne dans le portefeuille de la Défense, tout en conservant son mandat civil, permet une coordination opérationnelle plus étroite et renforce la capacité du Canada à protéger ses eaux, ses communautés côtières et sa souveraineté nationale.

Au cours de l'AF 2026-2027 et au-delà, les investissements sont axés sur le rétablissement de l'état de préparation militaire, le renouvellement des infrastructures et des flottes vieillissantes, la modernisation des systèmes numériques et cybernétiques, l'expansion des munitions nationales et de la capacité de maintien en puissance, et le renforcement de la base industrielle de défense du Canada. Ensemble, ces efforts permettent aux FAC de fonctionner efficacement dans un environnement de sécurité plus contesté, de défendre le Canada et l'Amérique du Nord, et de contribuer de manière crédible aux côtés des alliés.

Ces investissements apportent des avantages tangibles aux Canadiens. Chaque dollar dépensé pour la Défense a des répercussions sur l'ensemble de l'économie, en soutenant les fournisseurs canadiens, en stimulant l'innovation et en renforçant les chaînes d'approvisionnement nationales. Les investissements soutiennent les bons emplois et le développement des compétences, renforcent les communautés grâce au renouvellement des infrastructures et améliorent la capacité du Canada à répondre aux situations d'urgence et aux menaces pour la sécurité. Un dispositif de défense plus solide et plus moderne soutient la sécurité, la stabilité économique et la prospérité à long terme du Canada, tout en garantissant que les FAC disposent des ressources et du soutien dont elles ont besoin pour défendre le Canada, protéger les Canadiens et contribuer à la sécurité mondiale.

En 2026–2027, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour le MDN et les FAC sont de 51 703 553 000 \$ et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 104 951.

Sommaire des résultats prévus

Le texte ci-dessous présente un résumé des résultats que le ministère compte atteindre en 2026-2027 dans ses principaux domaines d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle 1 : Opérations

Les Forces armées canadiennes (FAC) jouent un rôle essentiel dans la défense du Canada sur son territoire, en contribuant à la défense continentale et en favorisant la paix et la stabilité à l'étranger. Les FAC doivent être prêtes à détecter, à dissuader et à se défendre contre les menaces en constante évolution dans tous les domaines, tout en relevant les défis liés à la sécurité de l'Amérique du Nord. Les FAC resteront prêtes à soutenir les Canadiens en répondant aux demandes d'aide du gouvernement du Canada et en garantissant qu'une aide est disponible en cas de crise.

À l'échelle mondiale, les FAC déploient des forces dans le cadre d'opérations de renforcement des capacités, de missions humanitaires, d'engagements en matière de défense et de maintien de la paix afin de protéger la sécurité et la prospérité du Canada, qui continuent d'être mises à mal par la concurrence et l'instabilité. Parmi les priorités figurent l'affirmation de la souveraineté dans le Nord et l'Arctique en tant que pierre angulaire de la défense nationale et continentale, le soutien aux mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN et le renforcement de l'engagement du Canada en faveur de la stabilité régionale dans la région indo-pacifique. Les FAC continueront également de contribuer aux missions de maintien de la paix des Nations Unies dans le cadre de l'engagement durable du Canada en faveur de l'engagement multilatéral, de la résolution des problèmes mondiaux en matière de paix et de sécurité et du renforcement de l'ordre international fondé sur des règles.

Dépenses prévues : 5 000 065 978 \$

Ressources humaines prévues : 3 515

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Opérations](#) dans le plan complet.

Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat

La capacité d'exécuter les missions confiées par le gouvernement du Canada demeure la principale activité de la Défense et l'une des responsabilités les plus importantes du chef d'état-major de la Défense. Il est essentiel de bien comprendre l'état de préparation des forces pour pouvoir fournir des conseils militaires éclairés sur la capacité des FAC à protéger et à défendre le Canada, les Canadiens et les intérêts canadiens au pays et à l'étranger. La Défense continuera de renforcer l'état de préparation dans tous les domaines (terrestre, aérien, maritime, spatial et cybernétique) afin de permettre aux FAC de mener à bien les missions qui leur sont confiées. S'appuyant sur les cadres de préparation mis en place les années précédentes, la Défense élaborera et affinera ces cadres afin de mieux orienter, mesurer et analyser l'état de préparation des FAC tant au niveau opérationnel qu'institutionnel. Les investissements dans le personnel, la formation et l'équipement aideront à préparer les membres des FAC, à leur fournir un soutien adéquat et à les équiper pour qu'ils puissent répondre de manière efficace aux menaces et aux exigences opérationnelles en constante évolution.

Dans le cadre de cet effort, la modernisation de l'Armée canadienne remodèle la puissance terrestre afin de faire face aux menaces émergentes. La création de la Division de la défense du Canada et de la Division de manœuvre fournit des forces prêtes à défendre la souveraineté du Canada : l'une axée sur la sécurité nationale et la défense intérieure, l'autre conçue pour fournir des effets agiles et meurtriers au niveau divisionnaire pour les opérations de combat majeures au pays ou dans le monde entier. La Défense améliorera également la préparation interarmées et interforces grâce à des exercices et à des partenariats avec des alliés, favorisant ainsi l'interopérabilité et la capacité à s'intégrer de manière transparente dans des opérations multinationales. Les améliorations apportées aux systèmes de génération et de maintien en puissance des forces aideront à maintenir des forces prêtes à intervenir en cas d'exigence, tout en équilibrant le rythme des opérations avec la santé et la résilience du personnel des FAC.

Ces efforts aideront la Défense à maintenir des forces prêtes et résilientes, capables de réagir rapidement et avec efficacité aux urgences nationales, aux engagements de défense continentale et aux opérations internationales.

Dépenses prévues : 14 611 217 935 \$

Ressources humaines prévues : 43 894

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Forces prêtes au combat](#) dans le plan complet.

Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense

La Défense continuera de bâtir des FAC diversifiées, résilientes et opérationnelles en poursuivant ses efforts de reconstitution, en mettant l'accent sur le recrutement et le maintien en poste afin d'atteindre l'effectif autorisé. Les efforts permettront également de répondre aux besoins changeants des membres des FAC, de leurs familles et des employés civils de l'Équipe de la Défense. Les mesures prévues pour soutenir les familles des militaires comprennent la prestation de services de garde d'enfants améliorés au personnel des FAC et à leurs familles, en accordant une attention particulière au contexte unique et urgent des besoins des FAC en matière de garde d'enfants.

La Défense continuera également à mettre en œuvre les importantes mesures annoncées en août 2025 en matière de rémunération, d'indemnisation et d'avantages sociaux. La première mesure

consiste en une augmentation du salaire ouvrant droit à pension, mise en œuvre en novembre 2025, tandis que d'autres mesures sont prévues tout au long de l'AF 2026-2027, afin de reconnaître les efforts et le dévouement des membres des FAC et de relever les défis liés au recrutement et au maintien en poste dans un environnement concurrentiel.

Dépenses prévues : 5 377 166 004 \$

Ressources humaines prévues : 22 704

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'[Équipe de la Défense](#) dans le plan complet.

Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir

La Défense poursuivra son analyse approfondie de l'environnement opérationnel militaire à long terme, en mettant l'accent sur les caractéristiques des conflits, des guerres et des combats futurs. Cette analyse tient compte à la fois du point de vue des adversaires et des alliés afin d'évaluer les défis que le Canada doit prendre en considération lors du développement de ses capacités militaires. Associés à l'environnement opérationnel futur, les concepts militaires fondamentaux guideront l'alignement du développement et de la conception des FAC sur l'évolution de l'environnement opérationnel futur.

Dépenses prévues : 1 480 674 756 \$

Ressources humaines prévues : 2 068

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le [Concept de forces de l'avenir](#) dans le plan complet.

Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités

La Défense fera progresser les capacités nouvelles et modernisées décrites dans NNFeL et dans le cadre des engagements de l'OTAN visant à accroître les investissements dans la défense, en s'appuyant sur les engagements fondamentaux pris dans le cadre de « [Protection, Sécurité, Engagement](#) » et du plan de modernisation du NORAD. Ces efforts permettront de garantir que les FAC sont équipées pour opérer de manière efficace dans un environnement mondial de plus en plus complexe et contesté, en mettant particulièrement l'accent sur la souveraineté dans l'Arctique, l'innovation technologique et la dissuasion stratégique.

En intervention face à l'évolution des menaces et afin de s'aligner sur les nouvelles priorités du gouvernement, la Défense fera progresser l'acquisition et le soutien des capacités grâce à la [stratégie industrielle de défense](#) récemment annoncée. En collaboration avec ses partenaires, le ministère rationalise les processus d'acquisition, renforce la base industrielle de défense du Canada et améliore la collaboration avec l'industrie nationale.

La Défense continuera de trouver un équilibre entre les coûts d'approvisionnement, les exigences opérationnelles, les échéanciers de livraison et les avantages socioéconomiques, tout en relevant les défis persistants tels que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, l'évolution rapide des technologies et les contraintes de capacité de l'industrie. Grâce à ces efforts coordonnés, la Défense garantira un accès rapide et fiable aux capacités clés, renforçant ainsi la souveraineté du Canada, soutenant la croissance économique et maintenant la capacité des FAC à répondre aux exigences opérationnelles au pays et à l'étranger.

Dépenses prévues : 12 768 501 870 \$

Ressources humaines prévues : 3 501

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Acquisition de capacités](#) dans le plan complet.

Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables

La Défense continuera de constituer un portefeuille immobilier résilient, adaptable et prêt pour la mission qui soutient l'activité des FAC partout au Canada, y compris dans le Nord et l'Arctique. Pour ce faire, elle procédera à une recapitalisation stratégique, à une modernisation et à l'adoption de modèles de prestation durables qui reflètent l'évolution des besoins opérationnels. Le logement restera une priorité clé, l'accent étant mis sur l'amélioration de la qualité de vie des membres des FAC et de leurs familles grâce à de meilleurs services de logement et à une gestion responsable des infrastructures. Parallèlement, le Ministère renforcera ses partenariats avec d'autres ministères, les provinces, les territoires, les détenteurs de droits autochtones, les communautés nordiques, les alliés, les groupes de réflexion et l'industrie, afin de garantir que les initiatives en matière d'infrastructure sont conformes aux engagements juridiques et politiques et de créer des possibilités d'harmonisation. La Défense fera également progresser la [Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité](#) en réalisant des projets éco-efficents et en s'efforçant de promouvoir des infrastructures nouvelles et rénovées qui soutiennent les objectifs de zéro émission nette et de résilience climatique .

Les projets d'infrastructures de la Défense devraient générer de nouvelles possibilités d'emploi dans tout le pays, y compris dans les régions éloignées et nordiques, à mesure que les investissements de la Défense dans ces régions augmentent. Ces initiatives devraient soutenir un large éventail de métiers spécialisés, de services de construction et de professions connexes, contribuant ainsi à l'activité économique locale et à la résilience des communautés tout en modernisant les infrastructures de la Défense.

Le portefeuille de la fondation numérique soutient le maintien en puissance, la modernisation et la préparation opérationnelle dans l'ensemble du secteur en modernisant les plateformes d'entreprise, en renforçant la cybersécurité et en étendant la connectivité sécurisée à l'ensemble du secteur de la défense, y compris dans les régions éloignées et arctiques. En partenariat avec Services partagés Canada, l'Équipe de la Défense modernise les réseaux de plus de 480 sites et développe des services cloud sécurisés et évolutifs afin de soutenir la modernisation du NORAD, les plateformes opérationnelles et la planification des infrastructures basée sur les données. La cyberrésilience est renforcée grâce à une architecture « zero trust » et à une gestion centralisée des identités et des accès dans des environnements à sécurité multiple.

Dépenses prévues : 7 280 548 195 \$

Ressources humaines prévues : 16 897

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables](#) dans le plan complet.

Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime

La Garde côtière canadienne (GCC) poursuivra sa transition vers des services de navigation maritime numériques, en temps réel et intégrés afin de prévenir les collisions et les échouages, de renforcer la connaissance du domaine maritime canadien et de défendre la souveraineté des eaux canadiennes. La GCC procédera également à une évaluation préliminaire des défis actuels en matière de données de navigation maritime dans la région arctique, en prévision de la mise en œuvre de la navigation électronique. Ces efforts comprendront la cartographie des exigences en matière de données et de partage de données, des exigences en infrastructure et l'élaboration d'un cadre stratégique global. D'un océan à l'autre, la GCC continuera de rechercher des occasions de

codéveloppement, de co-conception et de co-prestation avec ses partenaires autochtones afin d'améliorer ses programmes et la prestation de ses services.

Dépenses prévues : 307 634 322 \$

Ressources humaines prévues : 1 687

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Navigation Maritime](#) dans le plan complet.

Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et intervention

La GCC renforcera sa capacité à gérer les risques maritimes, à intervenir de manière efficace en cas d'urgence, à protéger les écosystèmes et à établir des partenariats durables avec les communautés autochtones et côtières. La GCC continuera également à renouveler et à entretenir sa flotte de navires dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale et de l'Initiative de durabilité de la flotte, et mettra en œuvre des mesures provisoires pour soutenir la prestation des services essentiels jusqu'à l'arrivée des nouveaux navires. Les efforts visant à renforcer la participation des Autochtones à l'élaboration, à la gestion et à la mise en œuvre d'initiatives qui protègent les eaux côtières et soutiennent la participation aux opérations de recherche et de sauvetage se poursuivront.

Dépenses prévues : 3 652 797 401 \$

Ressources humaines prévues : 4 728

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Opérations maritimes et intervention](#) dans le plan complet.

Pour obtenir des renseignements exhaustifs sur les montants totaux prévus pour les dépenses et les ressources humaines du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, consultez la section [Dépenses et ressources humaines prévues](#) du plan complet.

Message du ministre



L'honorable David J. McGuinty
Ministre de la Défense nationale

J'ai l'honneur de vous présenter le Plan ministériel de l'Équipe de la Défense pour 2026-2027, qui présente la façon dont le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) continueront de protéger la population canadienne, de défendre notre souveraineté et de contribuer à la sécurité mondiale. Ce plan reflète également notre engagement à produire des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes grâce à une armée moderne, inclusive et prête sur le plan opérationnel.

Le gouvernement du Canada a pris des mesures concrètes au cours de la dernière année pour renforcer la posture de défense du Canada en réponse à l'évolution des menaces mondiales. Nous réalisons des investissements générationnels dans la sécurité, la souveraineté et la résilience du Canada. Dans le budget de 2025, nous avons annoncé le versement de 81,8 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, qui serviront à réinvestir pour rebâtir et réarmer les FAC.

Au cours de la prochaine année, ces investissements permettront à l'Équipe de la Défense de réaliser des progrès dans la mise en œuvre de la politique [Notre Nord, fort et libre](#). De nouvelles initiatives, notamment l'amélioration du régime de rémunération et d'avantages sociaux des membres des FAC, la modernisation du processus de recrutement, et le renforcement du soutien aux familles des militaires, nous permettront de poursuivre nos efforts pour renforcer les capacités des FAC. Les investissements dans la [modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord](#) permettront au Canada de détecter, de prévenir et de contrer les menaces aérospatiales tout en maintenant l'interopérabilité avec nos alliés. Il s'agit notamment d'améliorer les systèmes de surveillance et les capacités de commandement et de contrôle, de moderniser les systèmes d'armement aérien, et de construire l'infrastructure nécessaire pour maintenir une forte présence militaire dans le Nord, où les défis en matière de souveraineté et de sécurité évoluent rapidement. Nous continuerons également à faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones grâce à leur participation significative à des projets liés à la défense.

Sur la scène internationale, le Canada continue de se tenir aux côtés de ses alliés. L'[opération REASSURANCE](#) demeure la plus importante mission outre-mer du Canada à l'appui des mesures de dissuasion et de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en Europe centrale et en Europe de l'Est. Conformément à la [Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique](#), nous continuons d'accroître la présence du Canada dans la région dans le cadre de l'[opération HORIZON](#), en participant à des exercices multilatéraux, en concluant des accords bilatéraux de défense et en effectuant des déploiements dans les domaines maritime, terrestre, aérien cybernétique et spatial. Ces efforts renforcent l'engagement du Canada à l'égard de la paix mondiale et de la stabilité régionale.

L'innovation est au cœur de notre programme de modernisation. Grâce à la [Stratégie d'intelligence artificielle du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes](#), nous intégrons l'intelligence artificielle (IA) de manière responsable et éthique aux activités et aux pratiques opérationnelles de la Défense. Notre objectif est de devenir une organisation sécurisée, agile et dotée d'une capacité d'IA d'ici 2030. Les investissements dans l'infrastructure numérique permettront d'améliorer la prise de décisions fondée sur les données, l'interopérabilité avec les partenaires clés et l'état de préparation des missions.

En 2025, le gouvernement du Canada a accéléré les dépenses et les acquisitions dans le domaine de la défense en créant l'[Agence de l'investissement pour la défense](#) et en février 2026, il a annoncé la [Stratégie industrielle de défense](#). Ces mesures permettront de renforcer la production de matériel de défense au pays, d'accélérer la mise en place de capacités essentielles, de moderniser les infrastructures et de réduire les formalités administratives pour les achats de matériel militaire. Des projets d'envergure, portant notamment sur le transport aérien stratégique, l'acquisition de nouveaux fusils d'assaut et la mise en place de systèmes d'information numériques, soutiendront nos forces armées, stimuleront notre économie, créeront des emplois et favoriseront l'innovation.

Nous avons également franchi une étape historique en intégrant la [Garde côtière canadienne](#) (GCC) au sein de l'Équipe de la Défense en tant qu'organisme civile de service spécial. Cette intégration permet de renforcer la sécurité maritime et d'améliorer la coordination à l'échelle du gouvernement. La GCC poursuivra ses missions essentielles tout en élargissant son rôle dans la protection des eaux canadiennes et en renforçant notre présence dans le Nord.

Ce ne sont là que quelques-unes de nos grandes priorités qui orienteront notre parcours au cours de l'année à venir. Grâce à notre volonté et à notre détermination commune, je suis convaincu que l'Équipe de la Défense saura relever tous les défis et réaliser des progrès importants en faisant preuve de professionnalisme, d'intégrité et de dévouement.

Original signé par :



L'honorable David J. McGuinty, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Opérations](#)
- [Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat](#)
- [Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense](#)
- [Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir](#)
- [Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités](#)
- [Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables](#)
- [Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime](#)
- [Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et intervention](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle 1 : Opérations

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Relations avec les Autochtones](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces ou les attaques visant le Canada. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la Loi, y compris la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale, à de catastrophes nationales ou à de grandes situations d'urgence; et mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord, ou les attaques dirigées contre elle, de concert avec les États-Unis, notamment par l'intermédiaire du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. Diriger et/ou contribuer aux forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et aux efforts de coalitions visant à dissuader et de vaincre les adversaires, y compris des terroristes, afin d'appuyer la stabilité mondiale.

Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux. S'engager dans le renforcement des capacités afin d'appuyer la sécurité d'autres pays et les moyens dont ils disposent pour contribuer à la sûreté et à la sécurité des Canadiens à l'étranger. Aider les autorités civiles et des partenaires non gouvernementaux pour répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.



Image 1 : [Opération NANOOK-NUNAKPUT](#)

Les membres de la Force opérationnelle terrestre NUNAKPUT s'entraînent au rappel pendant l'opération NANOOK-NUNAKPUT à Pond Inlet, au Nunavut, le 3 septembre 2025.

Photo : Cplc Antoine Brochu, Caméra de combat des Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), en soutenant plus particulièrement le sous-domaine « Démocratie et institutions », comme le démontre les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant les Opérations. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1.1: Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des demandes d'aide auxquelles le Ministère répond	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %	100 %	31 mars 2027
% des éléments de force qui sont déployés dans les délais établis	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %	100 %	31 mars 2027
% des objectifs fixés atteints par les opérations nationales	2022-2023 : 95 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %	100 %	31 mars 2027
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations nationales	2022-2023 : Cible atteint 2023-2024 : Cible atteint 2024-2025 : Cible atteint	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations nationales	31 mars 2027

Tableau 1.2: Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des demandes d'assistance des services de recherche et de sauvetage aériennes des Forces armées canadiennes auxquelles le Ministère répond	2022-2023 : 99 % 2023-2024 : 99 % 2024-2025 : 99 %	100 %	31 mars 2027
% de missions de recherche et de sauvetage (SAR) où les principaux moyens SAR des FAC ont atteint leur position d'intervention dans les délais établis	2022-2023 : Non disponibles* 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : Non disponibles*	100 %	31 mars 2027
% de missions de recherche et de sauvetage dans lesquelles les avions SAR arrivent sur le lieu de l'incident après leur mission initiale dans les délais minimaux établis.	2022-2023 : Non disponibles* 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : Non disponibles*	90 %	31 mars 2027
% de missions de recherche et de sauvetage dans lesquelles les avions SAR arrivent sur le lieu de l'incident après leur mission initiale dans les délais maximums établis	2022-2023 : Non disponibles* 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : Non disponibles*	100 %	31 mars 2027

*Cet indicateur est nouveau à partir de l'année financière 2026-2027 et ne dispose pas de résultats historiques.

Tableau 1.3: La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des objectifs fixés atteints par les opérations et exercices dans l'Arctique	2022-2023 : 95 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %	100 %	31 mars 2027

Tableau 1.4: L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des objectifs fixés atteints par les opérations continentales	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %	100 %	31 mars 2027
% des engagements et des obligations du Canada à l'accord du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et qui sont respectés	2022-2023 : 98,1 % 2023-2024 : 92,8 % 2024-2025 : 94,7 %	100 %	31 mars 2027
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations continentales	2022-2023 : Cible atteint 2023-2024 : Cible atteint 2024-2025 : Cible atteint	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations continentales	31 mars 2027

Tableau 1.5: Les Forces armées canadiennes contribuent à un monde plus stable et paisible.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des objectifs fixés atteints par les opérations internationales	2022-2023: 95 % 2023-2024: 98 % 2024-2025: 100 %	100 %	31 mars 2027
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations internationales	2022-2023: Cible atteint 2023-2024: Cible atteint 2024-2025: Cible atteint	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations internationales	31 mars 2027
% des dépenses de défense en pourcentage du produit intérieur brut de Canada	2022-2023: 1,20% 2023-2024: 1,33% 2024-2025: 1,45%*	Au moins 2 %	31 mars 2027
% des dépenses en nouveaux équipements majeurs par rapport aux dépenses totales de défense	2022-2023: 11,33% 2023-2024: 15,10% 2024-2025: 17,85%*	Au moins 20 %	31 mars 2027

*Les résultats pour 2024 sont des estimations.

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux Opérations en 2026-2027.

Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui

Les résultats que nous prévoyons atteindre

La défense du Canada et des Canadiens est la priorité absolue des Forces armées canadiennes (FAC). Les mesures prévues par les FAC pour mener à bien cette mission comprennent :

- [Opération LIMPID](#) et opération LATITUDE : Maintenir des capacités agiles et alertes pour une surveillance efficace des approches du Canada ;
- Élaborer et mettre en œuvre le Plan de défense multidomaine du Canada afin d'intégrer les capacités maritimes, terrestres, aériennes, spatiales et cybernétiques des FAC pour apporter une intervention agile et unifiée aux menaces qui pèsent sur le Canada et l'Amérique du Nord ;
- Soutenir les autorités civiles locales pendant la Coupe du monde de la FIFA 2026 à Toronto, en Ontario, en renforçant la sécurité existante, en maintenant la préparation aux situations d'urgence et en aidant à la coordination logistique ;
- Mettre en place et faire évoluer le Centre des opérations interarmées, un centre de commandement et de contrôle qui fournit une connaissance de la situation opérationnelle et constitue une ressource partagée entre le ministère de la Défense nationale (MDN) et les FAC et, au besoin, avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux ;
- [Opération LENTUS](#) : Renforcer les ressources civiles avec des capacités de défense uniques, notamment le personnel et l'équipement du MDN et des FAC, lorsqu'il s'agit de répondre à des demandes d'aide du ministre de la Sécurité publique du Canada lors de situations d'urgence nationales et d'opérations de secours en cas de catastrophe, et à la demande du gouvernement fédéral en coordination avec les autorités provinciales et territoriales ;
- [Opération PALACI](#) : Soutenir le programme de contrôle des avalanches de Parcs Canada à Rogers Pass, en Colombie-Britannique ;
- Rester prêt à identifier, affronter et vaincre les menaces qui pèsent sur le Canada et les intérêts canadiens au pays et à l'étranger grâce à la capacité d'intégrer les effets des forces d'opérations spéciales, tant dans le domaine interinstitutionnel que par une collaboration renforcée avec les alliés et les partenaires.

Tirer parti du renseignement pour protéger les Canadiens

Des renseignements pertinents et opportuns sont essentiels pour identifier les menaces, évaluer les capacités et comprendre l'environnement opérationnel. La Défense améliorera ses capacités en matière de renseignement grâce aux efforts suivants :

- Améliorer la coordination des activités et des systèmes de renseignement de la défense afin de disposer des capacités, de l'équipement et du personnel nécessaires pour obtenir des résultats opérationnels à l'appui des objectifs de défense du Canada ;

- Mener des activités de développement et d'analyse de cibles en collaboration avec les alliés et d'autres ministères gouvernementaux afin de détecter rapidement les menaces qui pèsent sur le Canada ;
- Mettre en œuvre le Plan d'action sur le renseignement à source ouverte de la Défense afin de fournir des renseignements à source ouverte en temps quasi réel pour faciliter la prise de décisions et les opérations ;
- Lancer la modernisation des capacités de contre-espionnage afin de détecter, de contrer et d'exploiter les menaces que représentent l'espionnage, le sabotage, la subversion et l'ingérence étrangère pour le personnel, l'information et les capacités du MDN et des FAC ;
- Fournir une architecture réseau top secrète résiliente et assurer l'interopérabilité entre Polaris et le réseau top secret canadien 2.0, afin de permettre un soutien sécurisé en matière de renseignement aux opérations et aux partenaires de la coalition ;
- Fournir des briefings et des produits de renseignement stratégique aux hauts responsables du MDN et des FAC et du gouvernement du Canada, conformément aux priorités ministérielles et nationales en matière de renseignement.

Améliorer l'état de préparation et la cyberrésilience opérationnelle

Les cybermenaces constituent un risque croissant pour les Forces armées canadiennes, les adversaires s'appuyant de plus en plus sur les technologies numériques pour mener leurs attaques. La Défense renforce sa posture cybernétique grâce à des initiatives clés :

- Mise en œuvre du programme pan - le MDN et les FAC d'Assurance de la cybermission (ACM) afin de protéger les actifs cyberdépendants essentiels aux missions grâce à une planification intégrée de la protection des forces, à des évaluations des menaces, des vulnérabilités et des risques, et à des mesures de protection à plusieurs niveaux ;
- Faire progresser la stratégie d'assurance de la mission cybernétique des FAC, qui intègre l'ACM dans l'état de préparation des FAC et soutient des opérations telles que les [opérations HORIZON](#) et [REASSURANCE](#) des FAC en maintenant la continuité des opérations, la capacité de survie des capacités déployées et l'état de préparation contre les cybermenaces ;
- Renforcer la résilience des infrastructures de défense grâce au programme d'assurance des biens immobiliers cybernétiques, afin que les bases/escadrons, les installations et les systèmes critiques soient protégés contre les menaces cybernétiques et hybrides grâce à des exercices tels que « DIGITAL FORTRESS », en coordination avec le Centre canadien pour la cybersécurité ;
- Renforcer les partenariats nationaux et internationaux en menant des activités conjointes afin d'harmoniser les approches en matière d'atténuation des risques ;
- Soutenir la stratégie de résilience de la chaîne d'approvisionnement de la défense en tirant parti du Programme canadien de certification en cybersécurité afin d'améliorer la cyber-résilience de l'industrie de la défense.

Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage

Les résultats que nous prévoyons atteindre

En tant que partenaire, [le Programme national de recherches et de sauvetage](#), les Forces armées canadiennes (FAC) continuent de se concentrer sur leurs principales responsabilités, qui consistent à fournir des services de [recherche et de sauvetage](#) (SAR) aéronautiques nationaux et à coordonner les interventions du système SAR aéronautique et maritime national par l'intermédiaire des trois centres interarmées de coordination des opérations de sauvetage situés à [Victoria, en Colombie-Britannique](#), à [Halifax, en Nouvelle-Écosse](#), et à [Trenton, en Ontario](#).

Les FAC continueront également de collaborer avec [l'Association civile de recherches et de sauvetage aériens \(ACRSA\)](#) dans le cadre d'activités liées aux opérations SAR aéronautiques nationales coordonnées par les FAC, notamment en :

- La formation de bénévoles ;
- Menant des opérations SAR interarmées ;
- Mettant en œuvre des capacités telles que des systèmes aériens pilotés à distance pour améliorer les opérations SAR ;
- Coordonnant l'académie nationale de formation ;
- Supervisant le programme national de sécurité ;
- Poursuite du développement des zones nordiques.

À mesure que les progrès technologiques et l'évolution des conditions permettent aux individus d'accéder à des environnements éloignés et difficiles, le système de recherche et sauvetage (SAR) des FAC continuera de s'adapter en intégrant des équipements et des technologies modernes qui ont prouvé leur efficacité pour localiser les personnes en détresse dans les zones où le Canada s'est engagé au niveau international.

Au cours de l'année à venir, l'entreprise SAR déploiera davantage de systèmes de détection de téléphones cellulaires et de capteurs sur les avions CC-130 Hercules et ceux exploités par l'ACRSA. Les travaux se poursuivront également pour équiper le nouvel avion SAR à voilure fixe Kingfisher de ces capacités, et pour faire progresser les mises à niveau dans le cadre du programme de modernisation à mi-vie du Cormorant afin de renforcer l'efficacité opérationnelle de la flotte SAR en expansion des FAC.

Dans le cadre du renouvellement global de l'entreprise SAR de la Défense, le projet de remplacement du système de gestion des missions SAR remplacera les anciens logiciels utilisés pour coordonner les moyens de sauvetage maritimes et aérospatiaux, avec une livraison prévue en 2026 et des améliorations continues tout au long de la durée de vie du logiciel.

À la demande des autorités policières locales et régionales, [les Rangers canadiens](#) continueront d'apporter leur soutien aux opérations de recherche et de sauvetage au sol dans les communautés nordiques, éloignées, isolées et peu peuplées.

La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée

Les résultats que nous prévoyons atteindre

L'Arctique demeure une région d'importance stratégique considérable, non seulement pour la défense du Canada, mais aussi pour la sécurité générale de l'Amérique du Nord. La sécurité et la défense de l'Arctique sont une priorité pour le Canada, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), en particulier compte tenu de la montée des tensions le long des flancs nord et ouest.

Améliorer et moderniser les infrastructures de défense régionales et les capacités dans tous les domaines

La Défense renforcera sa présence militaire, sa portée et sa capacité d'alerte dans l'Arctique afin de mieux positionner le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) pour aider à faire face aux catastrophes, aux menaces et aux défis qui pèsent sur la souveraineté de l'Arctique et du Canada. Les plans se poursuivront pour la mise en œuvre du réseau de carrefours de soutien opérationnel dans le Nord grâce à la collaboration et à la consultation avec des partenaires fédéraux externes, les gouvernements territoriaux, les partenaires autochtones et les communautés nordiques, afin de soutenir [la présence permanente des FAC dans l'Arctique](#).

Une fois achevés, les centres disposeront de capacités évolutives pouvant être rapidement activées afin d'offrir un soutien multimodal et rentable dans tous les domaines aux opérations des FAC dans le Nord, tout en permettant la poursuite des activités des partenaires fédéraux et locaux, le cas échéant.

Soutenir la souveraineté et la sécurité du Nord et de l'Arctique

- [Opération NANOOK](#) : Opération annuelle phare des FAC dans le Nord : le MDN et les FAC continueront de renforcer l'engagement du Canada envers la souveraineté dans l'Arctique en relevant les défis en matière de sécurité dans le Nord grâce à de multiples axes d'action. Le MDN et les FAC donneront la priorité à l'établissement de relations respectueuses et constructives avec les communautés nordiques susceptibles d'être touchées par les opérations des FAC. L'accent sera mis sur la poursuite d'un engagement significatif avec les partenaires autochtones dont les territoires traditionnels et les modes de vie sont étroitement liés à la sécurité et à la souveraineté du Canada. Ces activités se dérouleront dans la zone de responsabilité de la Force opérationnelle interarmées (Nord) :
 - Opération NANOOK-NUNAKPUT : Contribue à la connaissance de tous les domaines de l'Arctique en déployant des forces le long de l'archipel arctique intérieur du Canada et en intégrant les partenaires nordiques dans une série d'activités de détection, de dissuasion, de défense et de surveillance ;
 - Opération NANOOK-NUNALIVUT : Les FAC ont adopté le nom Inuktitut Nunaliivut, qui signifie « Terre qui est nôtre », pour cette opération annuelle qui consiste en des activités militaires complètes visant à affirmer la souveraineté du Canada et à renforcer les capacités de défense dans le Haut-Arctique. Les FAC travailleront et s'entraîneront avec divers alliés et partenaires afin d'améliorer l'interopérabilité et l'efficacité dans des domaines d'intérêt mutuel ;
 - Opération NANOOK-TATIGIIT : Cette opération vise à soutenir la sécurité et la préparation des communautés en mettant en œuvre des plans de gestion des

urgences et en améliorant la préparation opérationnelle. Chaque itération est adaptée aux objectifs des bureaux territoriaux de gestion des urgences et des agences participantes ;

- Opération NANOOK-TUUGAALIK : Cette opération est axée sur le renforcement des capacités dans l'Arctique, l'amélioration de notre présence dans le passage du Nord-Ouest, le soutien à la disponibilité opérationnelle de la Marine royale canadienne et la promotion de l'interopérabilité maritime polaire avec nos alliés et partenaires. L'opération contribue à la connaissance du domaine arctique en projetant des forces dans la zone d'opérations et en intégrant les partenaires régionaux du Nord dans une série d'activités de présence et de surveillance ;
 - Opération NANOOK-TAKUNIQ : Les activités seront menées en mettant l'accent sur la formation et le développement des capacités dans tous les domaines afin de renforcer encore les capacités des Rangers canadiens, qui sont les yeux et les oreilles du Canada dans le Nord, et d'améliorer leur interopérabilité avec les partenaires de défense de l'Arctique et avec les capacités techniques et de surveillance existantes ;
 - Opération NANOOK-QIMAAIVIVUT : Cette nouvelle opération permettra de mener des efforts de dissuasion grâce à des investissements dans les capacités et les compétences liées au déploiement, au maintien en puissance, à la survie et à la mobilité dans l'Arctique. Les activités comprendront des investissements actifs, des innovations, des inspections d'infrastructures, des camps par temps froid et des projets à impact rapide.
- La Force générera un élément de la taille d'une compagnie pour participer à l'exercice Northern, un exercice arctique contrôlé par l'Armée canadienne (AC), à l'hiver 2027, afin de renforcer la capacité d'intervention d'urgence de l'AC dans le Nord ;
 - Participer à ARCTIC EDGE 26, un exercice multilatéral impliquant les FAC, le Commandement du Nord des États-Unis et le Commandement des opérations spéciales Nord afin de développer et de maintenir en puissance les capacités des forces dans le contexte de l'Arctique canadien ;
 - Opération LATITUDE : Vise à accroître la connaissance du domaine dans l'Arctique occidental, en plus d'améliorer l'interopérabilité avec l'armée américaine dans le contexte de la défense continentale. L'opération LATITUDE intervient dans l'intérêt géopolitique croissant pour l'Arctique en raison du changement climatique et de l'accès maritime accru, renforce la souveraineté canadienne et la défense continentale, établit des relations de commandement et de contrôle interarmées combinées et des capacités de réponse aux crises, et démontre la capacité à détecter, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord ;
 - Force Générer les groupes de compagnies d'intervention dans l'Arctique afin qu'ils soient disponibles pour des opérations nationales ;
 - Les opérations prévues dans le Nord s'appuieront sur une formation individuelle, notamment le cours sur les opérations dans l'Arctique, qui est soutenu par les Rangers canadiens. Ce cours prépare le personnel des FAC à opérer dans la région d'un point de vue culturel, climatique et géographique ;

- Une présence permanente des 1^{er} et 2^e groupes de patrouille des Rangers canadiens dans 67 communautés situées au nord du 60^e parallèle, dont 23 dans le cercle arctique. Les Rangers canadiens appuient les FAC et contribuent à la présence du gouvernement du Canada dans l'Arctique en assurant une présence des FAC, une capacité opérationnelle locale et un soutien à la résilience des communautés ;
- Utiliser les capteurs déployables sur les trois côtes, y compris la surveillance sous-marine et une station terrestre de satellites dans le Haut-Arctique, renforcés par des capacités de renseignement étranger ;
- Collaborer avec tous les niveaux de gouvernement et les organismes externes dans le cadre d'une approche multidimensionnelle et holistique de la sécurité dans le Nord et de la souveraineté dans l'Arctique ;
- Le renseignement géospatial continuera d'améliorer la connaissance du domaine arctique et le soutien opérationnel aux opérations NANOOK et LIMPID, renforçant ainsi la souveraineté et le partage des charges entre alliés ;
- L'équipe de mission intégrée continentale et arctique continuera de renforcer la connaissance de la situation stratégique dans l'Arctique pour la haute gestion du MDN et les FAC et du gouvernement du Canada grâce à la production de produits de renseignement et de briefings.

Élaboration de la politique de défense du Canada dans l'Arctique

Conformément à la politique de défense du Canada pour 2024, intitulée « [Notre Nord, fort et libre](#) », à la [Politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2024](#), au plan de modernisation du NORAD et au [Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord](#), l'orientation et les directives visant à améliorer les capacités, la mobilité et la portée du MDN et des FAC dans l'Arctique et le Nord seront appuyées par :

- Diriger l'examen de la position du Canada sur l'OTAN dans l'Arctique ;
- La collaboration avec l'OTAN pour faire progresser les intérêts prioritaires du Canada dans une région Arctique sûre et stable ;
- L'approfondissement de la collaboration avec les États Arctiques et l'exploration de nouveaux partenariats avec des États non arctiques partageant les mêmes idées ;
- La promotion et le renforcement de la gouvernance des forums Arctiques entre les États arctiques partageant les mêmes idées ;
- Le maintien et la promotion de la coopération et de la coordination internes et nationales sur les questions de défense dans l'Arctique, y compris avec les partenaires et les gouvernements autochtones et nordiques.

Le MDN et les FAC aligneront leurs priorités en matière de défense sur les perspectives de l'Arctique et du Nord, y compris celles des gouvernements provinciaux et territoriaux, des municipalités et des peuples autochtones.

Renforcer la cyberrésilience dans l'Arctique

Le MDN renforcera son rôle dans la préservation et la sauvegarde de la souveraineté du Canada dans l'Arctique en améliorant la résilience des réseaux, en renforçant la préparation opérationnelle et en approfondissant les partenariats pangouvernementaux et alliés, en mettant l'accent sur :

- Le maintien de communications résilientes afin de préserver une connectivité réseau persistante et sécurisée pour soutenir le commandement, le contrôle et la cyberdéfense dans l'Arctique ;
- Promouvoir une posture cyber unifiée dans l'Arctique en collaborant avec d'autres ministères, les autorités territoriales et locales et d'autres partenaires afin d'établir des objectifs communs, des protocoles d'intervention en cas d'incident et une doctrine intégrée ;
- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle en participant à des exercices interarmées et en favorisant la collaboration avec les États-Unis et d'autres alliés, afin de permettre au Cyber commandement des FAC d'étendre ses capacités dans le Nord, de protéger les infrastructures essentielles et de dissuader les activités hostiles ;
- Établir des partenariats avec des partenaires canadiens et internationaux afin d'améliorer la connaissance du domaine arctique et la conscience situationnelle, et de faciliter l'identification et l'intervention aux cybermenaces.

L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Pour défendre l'Amérique du Nord, le [Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord](#) (NORAD) utilise toute une gamme de capacités et mène diverses activités, notamment :

- Démontrer la capacité du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) à défendre l'Amérique du Nord grâce à des opérations intégrées, dans tous les domaines, avec des partenaires de mission ;
- Dissuader les adversaires grâce à des capacités de défense crédibles ;
- Renforcer la mission du NORAD en matière d'alerte et de contrôle aérospatiaux et d'alerte maritime, en mettant l'accent sur l'accès et la sécurité dans les régions nordiques de l'Amérique du Nord ;
- Fournir des interventions proactives et réactives aux aéronefs qui pourraient constituer une menace pour l'Amérique du Nord et aux événements nationaux/internationaux majeurs, dans le cadre de l'opération NOBLE EAGLE ;
- Traiter, évaluer et diffuser des renseignements afin d'alerter sur les menaces maritimes ou les attaques contre l'Amérique du Nord en utilisant des accords de soutien mutuel avec d'autres commandements et agences aux États-Unis et au Canada.

Le Comité directeur de la défense continentale (CDDC) est le principal comité directeur de l'Équipe de la Défense en matière de politique stratégique et de planification de la défense continentale, notamment pour des questions telles que le NORAD, la défense aérienne et antimissile intégrée, la planification de la défense dans tous les domaines, l'Arctique et le Nord, la défense des infrastructures critiques, la sécurité maritime et d'autres opérations nationales. Le Comité est un forum qui soutient l'élaboration et la mise en œuvre holistiques de politiques, de plans et d'opérations pour la défense du Canada et de l'Amérique du Nord. Le Comité renforcera le partage d'informations et offrira à la haute gestion un lieu où ils pourront obtenir des conseils et du soutien concernant l'évolution des menaces, les opportunités, les défis, les capacités opérationnelles et la coordination stratégique dans l'ensemble du portefeuille de la Défense.

Le MDN et les FAC poursuivront l'élaboration du Plan de défense multidomaine du Canada. Afin d'en améliorer la pertinence opérationnelle, l'Équipe de la Défense cherchera des occasions de mener des activités de validation de principe au sein des FAC et en collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, des partenaires internationaux et des alliés, notamment le NORAD et le Commandement Nord des États-Unis (USNORTHCOM).

À la suite de la levée de toutes les restrictions sur la défense aérienne et antimissile du Canada, le Ministère poursuivra ses travaux en vue d'adopter une approche intégrée pour protéger notre souveraineté, notre population et nos infrastructures essentielles contre l'ensemble des menaces actuelles et émergentes.

En tenant à jour une liste des actifs critiques de la défense, les FAC continueront de bien comprendre quels actifs et infrastructures doivent être protégés afin d'éviter toute perturbation dans la prestation des services et des actifs critiques du MDN et des FAC dans tous les domaines.

Faire progresser la modernisation des défenses continentales

La Défense nationale continuera de travailler en étroite collaboration avec les États-Unis sur les priorités communes en matière de défense de l'Amérique du Nord, notamment par la mise en œuvre [du plan de modernisation du NORAD du Canada](#) et des initiatives pertinentes en matière de défense continentale annoncées dans les documents [Protection, Sécurité, Engagement](#) et [Notre Nord, fort et libre](#).

[Les projets de modernisation du NORAD](#) restent des initiatives échelonnées à long terme qui exigent une collaboration continue avec les partenaires et les parties prenantes, y compris les partenaires autochtones. Les principaux domaines d'intérêt sont les suivants : la mise en place de capacités de surveillance de nouvelle génération, telles que [le radar transhorizon](#), et la création de capacités scientifiques et technologiques dédiées à la défense de l'Amérique du Nord, grâce à [des initiatives de recherche et développement](#) telles que les capacités de défense quantiques.

Ces investissements renforcent la souveraineté du Canada et sa capacité à projeter sa puissance à partir d'une base sécurisée et résiliente, tout en renforçant le flanc occidental de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans un contexte où l'ordre international fondé sur des règles continue d'être remis en question à l'échelle mondiale.

Le NORAD et l'USNORTHCOM font activement progresser le système de commandement et de contrôle interarmées combiné de tous les domaines du département américain de la Défense, parallèlement à l'initiative canadienne [de commandement et de contrôle pan-domaine](#). Ces deux initiatives exploitent les technologies cloud, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique pour renforcer la prise de décision et permettre une intégration opérationnelle transparente entre les différents domaines.

Le NORAD demeure déterminé à faire progresser ses priorités stratégiques grâce à des initiatives de développement agiles. En étroite collaboration avec les promoteurs de projets de Défense, Recherche et développement pour la défense Canada et des partenaires industriels, le NORAD suit activement les progrès, défend les exigences en matière de capacités et recherche des solutions innovantes pour répondre aux besoins évolutifs de la défense.

Parallèlement, la collaboration se poursuit avec l'USNORTHCOM afin d'améliorer les capacités de surveillance aérospatiale et maritime persistante à longue portée.

Approches fondées sur le renseignement pour défendre l'Amérique du Nord

- Lancer un essai de production de données de mission de renseignement souverain au cours de l'AF 2026-2027 afin de fournir des données de reprogrammation essentielles pour le F-35 et d'autres plateformes de cinquième génération, soutenant directement la modernisation du NORAD et les exigences opérationnelles des FAC.
- Identifier les menaces stratégiques pour le Canada et l'Amérique du Nord et fournir une connaissance de la situation sur les menaces actuelles et émergentes grâce à des produits de renseignement, des briefings et des problèmes d'alerte stratégique ;
- Produire et diffuser des produits de renseignement stratégique pertinents et opportuns avec les principaux partenaires internationaux, notamment les alliés du Groupe des cinq et l'OTAN.

Pour plus d'informations sur la modernisation du NORAD et la contribution du Canada à la défense continentale, veuillez consulter :

- [Échéanciers du projet de modernisation du NORAD](#) ;
- [Financement pour la défense continentale et la modernisation du NORAD](#) ;
- [Notre Nord, fort et libre : Une vision renouvelée pour la défense du Canada](#).

Les Forces armées canadiennes contribuent à un monde plus stable et paisible

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) contribueront à un monde plus stable et plus pacifique, en collaboration avec les alliés et les partenaires du Canada. Pour ce faire, ils développeront, acquerront et déploieront les capacités nécessaires pour dissuader et vaincre les menaces, et pour remporter les conflits si exigés. À l'appui de cet objectif, le MDN et les FAC continueront de promouvoir l'interopérabilité avec leurs alliés, de développer les capacités de défense et de sécurité des forces partenaires, d'intervenir en cas de catastrophes naturelles et de crises humanitaires, d'opérer avec efficacité dans tous les environnements, de dissuader les agressions et de contribuer aux opérations de soutien de la paix.

À l'appui de la sécurité et de la stabilité euro-atlantiques, le MDN et les FAC contribueront aux efforts visant à dissuader les conflits majeurs en tirant parti de leur état de préparation aux opérations de combat. Plus précisément, au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, le MDN et les FAC feront ce qui suit :

- [Opération UNIFIER](#) : À la suite de [l'annonce par le Premier ministre du renouvellement de l'opération UNIFIER](#) jusqu'en 2029, les FAC fourniront diverses formations aux forces ukrainiennes, notamment la formation de base des recrues pour les Forces de sécurité de l'Ukraine, la formation aux techniques du génie de combat, la formation à l'infirmerie de combat et la formation au développement du leadership des officiers subalternes ;
- [Opération REASSURANCE](#) : À la suite [de l'annonce par le premier ministre du renouvellement de l'opération REASSURANCE](#) jusqu'en 2029, les FAC continueront d'appuyer les mesures de la force opérationnelle d'assurance et de dissuasion de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Europe centrale et orientale :

- Force opérationnelle terrestre – Lettonie : Poursuivre le renforcement des effectifs et des équipements de la brigade multinationale en Lettonie afin d'accroître ses capacités et son champ d'action dans tous les domaines ;
- Force opérationnelle aérienne – Prestwick (ATF-P) : Poursuivre le déploiement d'aéronefs et de personnel afin de renforcer le maintien en puissance assuré par l'ATF-P, y compris la fourniture d'un soutien aéronautique à l'OTAN ;
- Force opérationnelle maritime – Forces navales permanentes de l'OTAN : Continuer à soutenir les [Forces navales permanentes de l'OTAN](#) par le déploiement ponctuel de navires et de personnel au sein du Groupe maritime permanent de l'OTAN 1 ou 2, ainsi que du Groupe permanent de lutte contre les mines de l'OTAN 1 ou 2.
- Maintenir les éléments nationaux du quartier général de la Force opérationnelle en Lettonie, l'élément de commandement national, l'élément de soutien national, l'unité de transmissions du théâtre d'opérations, l'unité de soutien technique et l'équipe lettone d'augmentation alliée ;
- Renforcer la présence dans les pays baltes afin de dissuader toute agression russe en démontrant l'interopérabilité multinationale ;
- Participer à l'opération multinationale [NOBLE DEFENDER](#), qui démontre la grande disponibilité opérationnelle et la capacité sans faille du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord à déployer du personnel et à orchestrer l'utilisation des capacités maritimes, terrestres, aériennes, spatiales et cybernétiques pour la défense continentale. Cette opération renforce l'interopérabilité des FAC et des Forces armées des États-Unis, aux côtés d'alliés et de partenaires clés de l'Arctique ;
- [Opération OPEN SPIRIT](#) : Contribuer aux opérations de lutte contre les mines maritimes de l'OTAN en soutenant les opérations de déminage et de neutralisation des explosifs afin d'éliminer les vestiges de guerre le long des côtes et sous l'eau, le long du littoral de la mer Baltique et dans l'ouest de la mer Noire ;
- [Opération KOBOLD](#) - Poursuite de la contribution des FAC au maintien de la paix dans le cadre des missions des Nations Unies au Kosovo. Le MDN et les FAC fourniront cinq officiers d'état-major pour soutenir l'OTAN et la stabilité régionale dans les Balkans occidentaux ;
- [Opération SNOWGOOSE](#) - Le MDN et les FAC fourniront un officier d'état-major intégré pour soutenir leur quartier général à Chypre ;
- Continuer à jouer un rôle de premier plan dans le soutien au Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité en tant que pays hôte et nation cadre, ce qui comprend la mise à disposition d'un directeur et de 15 autres membres du personnel. En coopération avec Affaires Mondiales Canada (AMC), la Défense accueillera deux réunions du comité directeur (CD) au cours de l'AF 2026-2027 et assumera le secrétariat du CD pour l'année.

Afin de soutenir le maintien de la paix et de la stabilité dans la [région Indo-Pacifique](#), le MDN et les FAC feront :

- Continuer à renforcer les relations avec les partenaires et alliés régionaux, contribuer à l'interopérabilité par le biais de formations interarmées, d'échanges et de partage

d'informations, et déployer davantage de forces conventionnelles et d'opérations spéciales dans la région ;

- [Opération HORIZON](#) :
 - Continuer à exercer les droits de navigation internationale dans la mer de Chine méridionale et le détroit de Taiwan afin de préserver la liberté et la sécurité des mouvements commerciaux dans les voies navigables internationales ;
 - Déployer des avions de patrouille à longue portée pour soutenir [l'opération NEON](#) et l'exercice KEEN SWORD ;
 - Participer à [l'exercice VALIANT SHIELD](#) ;
 - Accroître la participation des FAC aux exercices internationaux et renforcer les relations de défense avec les partenaires régionaux grâce à la coopération en matière de sécurité ;
 - Poursuivre le déploiement rotatif de trois navires de guerre dans le cadre de l'opération, en maintenant la présence navale renforcée du Canada dans la région indo-pacifique afin de mener davantage de déploiements coopératifs, d'exercices maritimes et de visites portuaires avec les alliés et les partenaires.
- Employer des membres des FAC au Centre interarmée multinational de coordination de l'application des mesures coercitives des Nations Unies dans le cadre de [l'opération NEON](#) et poursuivre la contribution du Canada au [Commandement multinational des Nations Unies](#) basé en République de Corée ;
- [Opération RENDER SAFE](#) : Effectuer des opérations de déminage et de neutralisation des explosifs en collaboration avec des partenaires internationaux afin de rechercher, de localiser et de neutraliser les restes explosifs de la Seconde Guerre mondiale le long du littoral des Îles Salomon ;
- Nommer un représentant militaire supérieur pour la région indo-pacifique. Ce général représente un instrument important pour ancrer la présence du Canada dans cette région en matière de défense. Grâce à la représentation stratégique du Chef d'état-major de la Défense dans la région, le MDN et les FAC informeront le Canada sur ses engagements militaires régionaux et ses relations bilatérales et multilatérales en matière de défense, et appuieront l'intégration interministérielle avec des partenaires clés.

Afin de soutenir le maintien de la paix et de la stabilité en Amérique latine et dans les Caraïbes, le MDN et les FAC mèneront les activités suivantes au cours de l'AF 2026-2027 :

- [Opération CARIBBE](#) : Contribution du Canada aux opérations multinationales renforcées de lutte contre le trafic de stupéfiants menées par les États-Unis dans le cadre de la Force opérationnelle interorganismes interarmée (FOIIG). La FOIIG est une force opérationnelle nationale américaine chargée de mener des opérations interinstitutionnelles et internationales de détection et de surveillance et de faciliter l'interception légale du trafic illicite. Les FAC appuient la Garde côtière américaine (USCG) dans l'exécution de son mandat d'application de la loi en soutenant les interceptions légales de navires se livrant au trafic illicite. L'opération CARIBBE reste une opération distincte des autres activités militaires américaines dans la région et appuie l'USCG dans l'exécution de son mandat d'application de la loi visant à intercepter les navires se livrant au trafic illicite ;

- Déployer un navire de patrouille Arctique et hauturière de classe Harry DeWolf de la Marine royale canadienne afin de renforcer la sécurité en Amérique du Nord et de consolider la coopération et l'interopérabilité régionales. Ce déploiement visera principalement à perturber le trafic de stupéfiants et à renforcer la sécurité maritime, contribuant ainsi à une plus grande paix internationale, à la stabilité économique et à la protection du commerce mondial ;
- Exercice TRADEWINDS : Proposer des activités de renforcement des capacités et des formations à l'appui de la Force opérationnelle des Caraïbes, notamment dans le cadre de scénarios d'aide humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe, et développer les capacités régionales en matière de plongée ;
- Participer et collaborer avec l'Agence caribéenne de gestion des urgences en cas de catastrophe et le Mécanisme régional d'intervention de la Communauté des Caraïbes afin d'apporter un soutien pendant la saison des ouragans ;
- [Opération ACKEE](#) : Avec le soutien du Programme de renforcement des capacités de lutte contre la criminalité des AMC, les FAC appuieront l'initiative du Canada visant à renforcer les capacités et les moyens de la Force de défense jamaïcaine pour lutter contre les menaces transrégionales et les activités criminelles dans le bassin des Caraïbes et contribueront à développer davantage l'interopérabilité des forces partenaires des Caraïbes.

À l'appui du maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient :

Au cours de l'AF 2026-2027, le MDN et les FAC feront preuve de défense collective et de détermination face à l'influence néfaste et à l'agression dans la région. Plus précisément, l'Équipe de la Défense mènera les activités suivantes :

- [Opération AMARNA](#) : Mener des activités visant à renforcer les partenariats régionaux en matière de défense et poursuivre le déploiement de personnel des FAC à des postes de direction au sein du quartier général des Forces maritimes combinées afin de contribuer aux initiatives de renforcement des capacités internes. De plus, les FAC continueront d'appuyer la mission de l'OTAN en Irak et le renforcement des capacités par l'intermédiaire des équipes canadiennes d'aide à la formation en Jordanie et au Liban ;
- [Opération PROTEUS](#) : Soutenir le Bureau du coordonnateur de la sécurité pour Israël et l'Autorité palestinienne par le déploiement continu de personnel des FAC au sein de la Force opérationnelle Jérusalem ;
- [Opération JADE](#) : Soutenir l'Organisation des Nations Unies pour la surveillance de la trêve en fournissant jusqu'à cinq observateurs militaires, officiers d'état-major ou une combinaison des deux ;
- [Opération CALUMET](#) : Fournir des officiers d'état-major et du personnel de direction clé pour soutenir les efforts de maintien de la paix de la Force multinationale et des observateurs.

Afin de contribuer au maintien de la paix et de la stabilité en Afrique, le MDN et les FAC mèneront les activités suivantes au cours de l'année financière 2026-2027 :

- Contribuer à la projection de la force interarmée dans le détroit de Bab el-Mandeb afin de maintenir les voies de communication maritimes et la sécurité des navires circulant entre la mer Méditerranée et l'océan Indien ;
- Poursuivre et examiner la contribution des FAC aux opérations internationales de paix et aux missions de stabilisation avec les Nations Unies (ONU) et d'autres partenaires multilatéraux dans le cadre des [opérations SOPRANO](#), [CROCODILE](#) et [PRESENCE](#) ;
- Fournir jusqu'à 70 membres du personnel pour mener des activités de formation ponctuelles liées à l'ONU afin d'aider à relever les défis systématiques liés au maintien de la paix.

Contribuer aux efforts de formation des pays non-membres de l'OTAN :

[Le Programme d'instruction et de coopération militaires](#) (PICM) du MDN contribuera à la réalisation des objectifs de la politique de défense du Canada en offrant des initiatives ciblées de formation et de renforcement des capacités qui renforcent la coopération internationale en matière de défense et contribuent à la paix et à la sécurité internationales. Il atteint ces objectifs en renforçant les relations bilatérales et multilatérales en matière de défense avec les partenaires du Canada, en améliorant les capacités des institutions de défense et des forces de sécurité, et en renforçant leur capacité à travailler avec les FAC.

Au cours de l'AF 2026-2027, le PICM continuera de gérer le financement de la stratégie indo-pacifique, le soutien à l'Ukraine, et gèrera également la nouvelle enveloppe de financement pour [l'opération AMARNA](#).

Des travaux sont en cours pour faciliter la tenue de cours cyber de la Direction de la coordination de la formation militaire à l'intention d'un public militaire international.

En outre, l'Équipe de la Défense élargira les initiatives existantes de renforcement des capacités militaires et lancera de nouveaux programmes de formation qui feront progresser les priorités interarmées et l'interopérabilité avec les partenaires régionaux, tels que l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et le Vietnam, y compris dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité.

Afin de parvenir à la numérisation et à la mise en réseau de l'espace et du cyberespace à l'ère numérique, l'Équipe de la Défense s'attachera à :

- S'efforcer d'approfondir les relations avec les alliés afin d'étendre la coopération et la compréhension en matière de cybersécurité en Europe et dans la région indo-pacifique ;
- Exercices – Mener des exercices interarmées avec les pays partenaires européens et indo-pacifiques afin de renforcer l'interopérabilité cybernétique efficace. Le degré d'interopérabilité entre les FAC et les pays partenaires varie en fonction des relations préexistantes ou nouvelles ;
- Mener des opérations cybernétiques et fournir un soutien en matière de renseignement d'origine électromagnétique et de guerre électromagnétique interarmée dans le cadre des opérations HORIZON, REASSURANCE et UNIFIER ;
- Continuer à tirer parti de la participation aux opérations HORIZON, NEON, REASSURANCE et UNIFIER, en mettant l'accent sur les activités suivantes :

- Poursuivre le déploiement de cyber-groupes de travail à l'appui des opérations REASSURANCE et UNIFIER ;
- Renforcer la collaboration avec les pays partenaires non traditionnels d'Europe et de la région indo-pacifique ;
- Participer à des exercices internationaux, notamment en collaboration interarmée avec les pays partenaires du Groupe des cinq, de la région indo-pacifique, de l'OTAN et de l'Europe.

L'analyse comparative entre les sexes plus

L'Équipe de la Défense continuera de mettre en œuvre [le troisième Plan d'action national du Canada \(PAN 3\) sur les femmes, la paix et la sécurité](#) (FPS) en intégrant des perspectives intersectionnelles dans les politiques et les processus institutionnels, ainsi que dans les opérations nationales et internationales. Ces efforts soutiendront une analyse alerte et des approches inclusives qui renforceront l'efficacité opérationnelle et la préparation dans tous les domaines. Les principales mesures comprennent :

- Évaluer et faire progresser les postes de Conseiller pour les questions de genre (CQG) et des Points de liaison pour les questions de genre (PLQG) dans les opérations des Forces armées canadiennes afin :
 - D'accroître l'efficacité opérationnelle ;
 - D'accroître les possibilités de participer à la planification opérationnelle et aux exercices ;
 - D'élaborer et dispenser une formation sur les PLQG à l'intention des forces opérationnelles déployées ;
 - Les Principes de Vancouver : Adaptation du cadre des conseillers en matière d'égalité des sexes afin d'intégrer les capacités provisoires des points focaux militaires pour la protection des enfants à titre de stratégie de transition, et élaboration de données de référence pour les membres des FAC sur les fonctions de signalement pour toutes les opérations.
- Continuer à soutenir la collaboration avec l'OTAN et les partenaires internationaux afin de traiter les questions transversales identifiées dans le CNAP III sur les FPS ;
- Élaborer des processus et des procédures pour atténuer, prévenir et signaler les violences sexuelles liées aux conflits ;
- Surveiller les indicateurs de rendement dans le cadre du plan d'action et utiliser la recherche, les enseignements tirés et les données pour renforcer son approche des questions liées à la FPS.

Les autres activités liées à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) comprennent :

- Améliorer l'état de préparation avant le déploiement en intégrant l'ACS Plus et la sécurité humaine dans la préparation opérationnelle ;
- Renforcer les réseaux qui soutiennent l'intégration des perspectives intersectionnelles grâce à un engagement continu au sein de l'Équipe de la Défense, à un suivi interne et à des activités de sensibilisation externes.

Relations avec les Autochtones

Le ministère de la Défense nationale et les Forces Armées Canadiennes (MDN et les FAC) restent déterminés à établir des relations solides avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada, sur la base de la reconnaissance des droits, du respect et du partenariat. Le MDN et les FAC, y compris [la Force opérationnelle interarmées \(Nord\)](#), continueront de collaborer et de consulter les détenteurs de droits autochtones lors de la planification opérationnelle des activités militaires, notamment tout au long du projet du carrefours de soutien opérationnel du Nord, et d'explorer des moyens de soutenir davantage les communautés et les gouvernements autochtones dans la mesure du possible. Travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires autochtones et les communautés nordiques pour défendre la région, la Défense demeure déterminée à aligner ses activités sur les objectifs de [la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#), de [la politique sur l'Inuit Nunangat](#) et de [du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord](#).

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 1.6 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux Opérations.

Ressources	Prévues
Dépenses	5 000 065 978 \$
Équivalents temps plein	3 515

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

Les Opérations sont appuyées par les programmes suivants :

- Opérations au Canada ;
- Opérations en Amérique du Nord ;
- Opérations internationales ;
- Engagement mondial;
- Cyberopérations ;
- Commandement, contrôle et poursuite prolongée des opérations ;
- Opérations spéciales.

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour les Opérations se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Relations avec les Autochtones](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Déployer des forces prêtes au combat et pouvant réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe, en exécutant des opérations simultanées liées à toutes les missions confiées officiellement.



Image 2 : [Opération CADENCE 2025](#)

Au cours de l'opération CADENCE, un mécanicien navigant à bord d'un hélicoptère de transport tactique utilitaire CH-146 Griffon de l'escadron de soutien au combat de la force aérienne s'assure que le pilote est correctement informé de l'altitude restante avant d'atterrir sur le tarmac de l'héliport de Nakiska Mountain (Kananaskis), en Alberta, le 8 juin 2025.

Photo : Cplc Steve Picard, Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), en soutenant plus particulièrement le sous-domaine « Démocratie et institutions », comme le démontre les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant les Forces prêtes au combat. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 2.1: Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations simultanées.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des éléments de force qui sont prêts à exécuter les opérations conformément aux objectifs établis	2022-2023 : 61 % 2023-2024 : 67 % 2024-2025 : 61,3 %	Au moins 90 %	31 mars 2032
% des objectifs de disponibilité opérationnelle planifiés sont atteints pour l'ensemble des missions essentielles	2022-2023 : 27 % 2023-2024 : 29 % 2024-2025 : 30 %	Au moins 90 %	31 mars 2032

Tableau 2.2: L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des flottes maritimes principales qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations****	2022-2023 : 51,2 % 2023-2024 : 45,73 % 2024-2025 : 59,6 %*	Au plus 75 %	31 mars 2036
% des parcs terrestres principaux qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations****	2022-2023 : 56 % 2023-2024 : 49 % 2024-2025 : 51 %**	Au plus 80 %	31 mars 2036
% des flottes aérospatiales principales qui sont utilisables pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations****	2022-2023 : 43,88 % 2023-2024 : 48,9 % 2024-2025 : 42,3 %***	Au plus 85 %	31 mars 2036

*La cible n'a pas été atteinte au cours de l'AF 2024-2025, cependant, le rendement s'est amélioré grâce à plusieurs facteurs, notamment l'achèvement de la période de travaux sur le NCSM *St. John's* et la correction des problèmes rencontrés sur les premiers navires de patrouille extracôtiers et le l'Arctique de la classe *Harry DeWolf*.

**La cible n'a pas été atteinte au cours de l'AF 2024-2025 en raison du vieillissement de la flotte et du rythme opérationnel élevé. La disponibilité opérationnelle devrait s'améliorer à mesure que de nouvelles flottes seront mises en service et que les anciennes seront retirées.

***La cible n'a pas été atteinte au cours de l'AF 2024-2025 en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment le manque de personnel, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les besoins croissants en matière d'entretien des plateformes vieillissantes. Ces défis devraient persister à court terme, mais des améliorations sont attendues à mesure que les nouvelles plateformes atteindront leur pleine capacité opérationnelle.

**** La cible et la date à atteindre ont été mises à jour afin de s'aligner avec la [Stratégie industrielle de défense](#) du Canada, laquelle décrit des mesures exhaustives visant à aligner les investissements en matière de défense pour améliorer l'état de préparation des principales flottes et garantir que le Canada soit bien positionné pour fournir aux FAC un accès rapide, sûr et fiable aux capacités nécessaires pour se protéger contre les menaces actuelles et futures.

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux Forces prêtes aux combat en 2026-2027.

Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations simultanées

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Conformément à la [Directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des Forces armées canadiennes \(FAC\)](#), la Défense orientera les activités de génération de forces vers des extrants opérationnels prioritaires afin de garantir la disponibilité des forces prêtes, résilientes et pertinentes nécessaires pour mener à bien les missions et les opérations simultanées dirigées par le gouvernement du Canada. Pour y parvenir, les FAC continueront de s'appuyer sur leurs quatre piliers fondamentaux : le personnel, l'équipement, la formation et le soutien.

Renforcer les capacités du personnel pour répondre aux exigences actuelles

Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, la Marine royale canadienne (MRC) transformera la réserve navale et le système de formation navale afin de permettre un recrutement et une formation répartis et évolutifs, de constituer les équipages des flottes actuelles et futures, et de mettre en place une marine prête à intervenir en cas de guerre. Actuellement, 75 % du personnel de la Force régulière de la MRC est formé et prêt à servir les effectifs qualifiés en activité (EQA), contre 62 % de la Force de réserve aux EQA, ce qui est inférieur à la cible. Les initiatives suivantes renforceront la capacité de la MRC à réduire le délai de mise en service tout en permettant un déploiement plus rapide en mer :

- Augmenter la capacité de formation grâce à l'élaboration de la qualification navale de base, avec la mise en place prévue d'un cours pilote ;
- Augmenter les effectifs de la liste de formation de base grâce à des programmes ciblés de recrutement, de fidélisation du personnel et de qualification accélérée afin de rétablir la pleine capacité opérationnelle ;
- Accroître l'intégration avec le Plan de formation et d'éducation subventionné et le Programme d'inscription accélérée.

L'Armée canadienne (AC) compte actuellement 77 % de ses membres pleinement formés et prêts à servir aux EQA, la majorité de son EQA soutenant l'opération REASSURANCE. Afin de répondre aux exigences de préparation nationales et internationales, les capacités en personnel doivent être renforcées avec des membres de la réserve de l'armée.

Compte tenu des lacunes en matière de capacités et du faible nombre de membres des EQA qui empêchent l'AC de répondre aux exigences opérationnelles croissantes, l'Équipe de la Défense relèvera ces défis en :

- Continuant à donner la priorité aux ressources essentielles à la mission grâce à une stratégie d'allocation délibérée axée sur le maintien en puissance des capacités essentielles au niveau national ;
- Le maintien de l'équipement nécessaire à l'entraînement opérationnel et le recours à des représentants du service sur le terrain pour fournir un soutien à la maintenance sur place ;
- Éliminant progressivement les flottes vieillissantes parallèlement à l'introduction de nouvelles flottes, tout en veillant à minimiser les lacunes en matière de capacités.

Les EQA de l'Aviation royale canadienne (ARC) est actuellement de 84,7 % dans l'ensemble. Le déficit restant en matière de personnel formé exige des efforts ciblés en matière d'attraction, de rétention et d'accélération des filières de formation afin de reconstruire la capacité opérationnelle et de répondre aux demandes futures. Ce déficit est comblé grâce à trois priorités clés en matière de personnel :

1. Atteindre les EQA d'ici 2029 grâce à des initiatives ciblées de recrutement, de fidélisation du personnel et de réinscription de personnel qualifié ;
2. Moderniser les professions par l'intermédiaire du groupe de travail sur les professions futures afin de les aligner sur les capacités émergentes ;
3. Réaliser un examen stratégique de la structure des forces afin d'optimiser l'organisation pour les futures opérations aériennes et spatiales.

Ces efforts, combinés aux initiatives à l'échelle des FAC qui mettent l'accent sur le rétablissement de l'état de préparation et le renforcement des capacités du personnel grâce à un recrutement accéléré, une inscription simplifiée, des activités de sensibilisation ciblées et des améliorations de la qualité de vie, permettent à l'ARC de maintenir et d'accroître sa capacité opérationnelle jusqu'en 2030 et au-delà.

Au cours de l'AF 2026-2027, les FAC prévoient notamment les exercices suivants :

- Exercice STEADFAST DETERRENCE 26 et exercice STEADFAST DUEL 26 : Exercices dirigés par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) visant à former le personnel du quartier général de l'Alliance et des quartiers généraux nationaux à l'exécution des plans de l'OTAN, conçus pour contrer un adversaire de force égale contestant l'Alliance en temps de paix et en temps de crise. La participation du Canada sera axée sur l'intégration des processus nationaux et de l'OTAN dans le cadre de [l'opération REASSURANCE](#) ;
- Exercice VIGILANT SHIELD 27 : Exercice binational de poste de commandement entre le Canada et les États-Unis visant à évaluer et à améliorer l'état de préparation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et du Commandement du Nord des États-Unis (USNORTHCOM), de ses composantes et de ses partenaires de mission dans la défense de l'Amérique du Nord contre les attaques dans tous les domaines, y compris l'air, sur terre, la mer, l'espace et le cyberspace ;
- Exercice INTERNAL LOOK 27 : Exercice de coalition parrainé par le Commandement central des États-Unis visant à informer, coordonner et affiner les processus de combat de l'état-major et du quartier général national répondant à l'exigence de répondre à une crise régionale au Moyen-Orient. Le Canada fournit des éléments du quartier général et des participants à l'exercice ;
- [Opération REASSURANCE](#) : Déploiements continus de la MRC auprès des groupes maritimes permanents de l'OTAN en Europe, à l'appui de dissuasion et de défense collective ;
- Opération NEON : Maintient la participation continue du Canada à l'application multinationale des sanctions des Nations Unies contre la Corée du Nord dans la région indo-pacifique ;
- Opération HORIZON : Renforce la présence soutenue des FAC dans la région indo-pacifique, grâce à des exercices multinationaux, à un engagement régional et à des

activités de renforcement des capacités qui renforcent les partenariats et la coopération en matière de sécurité ;

- Exercice MAPLE RESOLVE : Exercice de haute disponibilité qui préparera les éléments de l'AC à leur déploiement dans le cadre de l'opération REASSURANCE ;
- Exercice OAK RESOLVE : Exercice de validation de l'OTAN mené par le groupement tactique de la présence avancée renforcée en Lettonie ;
- Exercice UNIFIED RESOLVE : Exercice assisté par ordinateur mené par le quartier général de la brigade afin de préparer le personnel au déploiement dans le cadre de l'opération REASSURANCE ;
- Centre multinational interarmées de préparation opérationnelle du Pacifique : Exercice de haute disponibilité de l'armée américaine mené en Alaska. L'AC y participera afin d'améliorer ses capacités de combat par temps froid dans un contexte multinational interarmées ;
- Exercice MAPLE INTREPID : Exercice de poste de commandement mené par plusieurs groupes-brigades canadiens afin de valider leur état de préparation pour les opérations de sécurité nationale, l'aide humanitaire et en cas de catastrophe, et le soutien aux organismes chargés de l'application de la loi ;
- Exercice PRECISE RESPONSE : Exercice d'entraînement avec agents réels et d'interopérabilité mené pour le compte de l'OTAN avec Recherche et développement pour la défense Canada à la base des Forces canadiennes de Suffield à l'intention des praticiens non spécialisés et spécialisés dans les interventions chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires ;
- Exercice ARDENT DEFENDER : Exercice interarmée, international et interagences de lutte contre les menaces explosives et de neutralisation des explosifs et munitions visant à confirmer les compétences individuelles et collectives au sein des FAC et à accroître l'opérabilité entre les alliés de l'OTAN ;
- EXERCICE ARCTIC CHALLENGE : Cet exercice permet de tisser des liens stratégiques avec les alliés de l'Arctique et offre une expérience au niveau tactique ainsi qu'un cadre pour recueillir les meilleures pratiques en matière de transition vers le futur avion de combat CF-35A ;
- ASAREX : Cet exercice permet de tisser des liens stratégiques avec les alliés qui fournissent des capacités de recherche et de sauvetage dans l'Atlantique. Il offre une expérience tactique et une occasion de partager les meilleures pratiques entre les entités civiles et militaires ;
- RIMPAC : Exercice Rim of the Pacific vise à accroître les compétences opérationnelles et tactiques des forces armées participantes en mettant en pratique un large éventail d'opérations maritimes. Les objectifs spécifiques seront de renforcer les partenariats, d'améliorer l'interopérabilité, de promouvoir la stabilité régionale et de tester de nouvelles technologies. Il offre un cadre pour recueillir les meilleures pratiques dans le cadre de la transition vers l'avion multimission canadien CP-8A Poseidon ;
- Apollo Griffin : Exercice de formation du Commandement spatial des États-Unis (USSPACECOM) visant à renforcer la collaboration du commandement avec ses

partenaires interarmées et alliés. L'USSPACECOM, en collaboration avec ses alliés et partenaires, planifie, exécute et intègre la puissance spatiale militaire dans des opérations mondiales multidomaines afin de dissuader toute agression, de défendre les intérêts nationaux et, si nécessaire, de neutraliser les menaces ;

- AsterX27 : Exercice spatial français auquel participent des pays alliés, organisé à Toulouse, en France, et axé stratégiquement sur l'amélioration de la coopération avec les nations alliées. Cet exercice offre également aux opérateurs spatiaux tactiques et aux unités opérationnelles de commandement et de contrôle l'occasion de planifier, de briefier, d'exécuter et de débriefier ensemble dans le cadre d'un scénario réaliste et stimulant ;
- Coalition Space Flag 26-2 : Prépare les forces interarmées combinées à intégrer toutes les disciplines de la puissance spatiale et à maintenir la supériorité spatiale face à des menaces avancées. En reproduisant des environnements opérationnels réalistes, l'exercice permet d'affiner la planification et l'exécution des missions aux niveaux tactique et opérationnel ;
- Global Sentinel : Principale initiative de coopération en matière de sécurité axée sur l'avenir de l'USSPACECOM, conçue pour renforcer et développer les partenariats internationaux, améliorer la collaboration opérationnelle et promouvoir un comportement responsable dans le domaine spatial ;
- Polaris Hammer : Axé sur le commandement et le contrôle des combats spatiaux, traitant d'opérations spécifiques dans le cadre d'une campagne ;
- Resolute Space : Le plus grand exercice à l'échelle de l'armée de l'air américaine, démontrant sa préparation à des opérations militaires complexes et à grande échelle dans un environnement contesté et dynamique contre des menaces de haut niveau ;
- Thor's Hammer : Exercice semestriel de guerre électronique de l'OTAN axé sur l'avenir, visant à tester la compatibilité et l'efficacité des capacités spatiales actuelles, en mettant l'accent sur la résilience des architectures spatiales et la capacité des partenaires et alliés à mener des opérations spatiales combinées dans un environnement contesté ;
- Valiant Shield : Exercice multinational biennal sur le terrain axé sur l'intégration de l'interopérabilité dans un environnement multidomaine. L'exercice permet d'acquérir des compétences réelles dans le maintien en puissance des forces interarmées en détectant, localisant, suivant et engageant des unités en mer, sur terre, dans les airs, dans l'espace et dans le cyberspace au cours d'une intervention en réponse à toute une série de missions ;
- Exercice VITAL ARCHER 26 : Exercice bilatéral dirigé par le Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) et le USNORTHCOM, axé sur la lutte contre le terrorisme et les armes de destruction massive. Il impliquera des agences gouvernementales issues des services de sécurité nationale des deux pays, ainsi que des partenaires intergouvernementaux au niveau provincial et municipal ;
- Exercice STEADFAST DEFENDER : L'Équipe de la Défense soutient et contribue aux mesures de préparation, de dissuasion et de défense de l'OTAN en Europe.

Utilisation d'outils de préparation opérationnelle basés sur le renseignement

- Moderniser les effectifs du renseignement pour des opérations centrées sur les données dans tous les domaines ;
- Améliorer la préparation du contre-espionnage grâce à une entreprise dirigée de manière centralisée qui permet de réduire les menaces dans tous les domaines d'opération ;
- Mettre à jour et rationaliser la doctrine interarmées du Canada en matière de renseignement afin de refléter les opérations actuelles. Les publications de base qui guident le renseignement, les opérations de renseignement, le renseignement d'origine électromagnétique et le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées seront révisées et la doctrine de l'OTAN en matière de renseignement de sources ouvertes sera adoptée avec des réserves canadiennes afin de soutenir l'interopérabilité et la préparation ;
- Surveiller les environnements opérationnels potentiels des FAC et fournir aux planificateurs opérationnels une connaissance stratégique de la situation grâce à des produits et des briefings du renseignement ;
- Mener des enquêtes de contre-renseignement au Canada et à l'étranger, afin de répondre aux exigences nationales et de soutenir la constitution de forces pour les opérations déployées.

À mesure que la Défense poursuit ses efforts de modernisation, de nouvelles capacités seront intégrées aux activités de formation et de préparation, l'accent étant délibérément mis sur l'amélioration de l'interopérabilité des FAC et des alliés. Parallèlement, les améliorations apportées à la numérisation des FAC permettront une approche de la prise de décision en matière de préparation de plus en plus fondée sur les données et les preuves.

Développer le Cybercommandement des FAC

Le MDN continuera de recruter et de former des cyberopérateurs, en attirant du personnel motivé et compétent issu de toutes les spécialités militaires et en soutenant l'emploi de réservistes possédant des compétences spécialisées.

De plus, l'Équipe de la Défense cherchera des occasions de participer à des activités de formation en prenant part à des exercices de préparation des forces cybernétiques, en mettant l'accent sur la collaboration internationale afin d'améliorer l'interopérabilité. Le MDN et les FAC visent à simuler des scénarios réels afin de tester ses cybercapacités dans des environnements virtuels et réels. Parmi les exercices prévus pour l'AF 2026-2027, mentionnons l'exercice CYBER WARRIOR, un exercice annuel de formation dans le cyberspace organisé par le Royaume-Uni dans le cadre du Groupe des cinq, et l'exercice CYBER GUARD, qui fait partie de la série d'exercices mondiaux Elite Constellation.

La Défense continuera à former et à équiper des forces d'opérations spéciales agiles et hautement opérationnelles, capables de mener des opérations spéciales à l'appui des priorités du gouvernement du Canada au pays et à l'étranger. Le COMFOSCAN restera prêt à réagir aux situations de crise ou aux imprévus qui menacent les Canadiens et les intérêts canadiens.

L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations

Les résultats que nous prévoyons atteindre

À la suite de l'augmentation du financement de préparation opérationnelle de la flotte et de l'équipement, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) s'efforceront de réduire les pressions exercées par les activités de maintien en puissance essentielles mais non financées auparavant, et d'atténuer les pressions inflationnistes sur l'industrie de la défense, avec pour résultat une réduction des risques pour la disponibilité opérationnelle des capacités existantes. L'amélioration de la disponibilité, de la capacité et de la résilience deviendra évidente à mesure que la capacité de l'industrie s'ajustera pour absorber la demande accrue. La résolution du problème de maintien en puissance accumulé devrait nécessiter une exigence de plusieurs années d'investissements continus.

Afin de soutenir la formation et les opérations, le MDN et les FAC maintiennent un stock de munitions de différents calibres. Les activités de réapprovisionnement annuel et les commandes en gros de munitions permettent de constituer un stock stratégique tout en répondant aux besoins de formation et d'exploitation. Les entreprises qui participent au Programme d'approvisionnement en munitions jouent un rôle central dans le maintien d'une capacité souveraine de production industrielle de munitions. L'Équipe de la Défense continuera de travailler avec l'industrie pour s'assurer qu'elle dispose du soutien nécessaire à la fabrication de munitions et s'associe à l'industrie pour établir une capacité de production supplémentaire à long terme.

La Marine royale canadienne (MRC) maintiendra une flotte prête au combat, capable de défendre le littoral canadien, de projeter la puissance navale, de protéger les intérêts nationaux et de soutenir les opérations alliées au pays et à l'étranger.

Au cours de l'AF 2026-2027, les principales mesures prises par la MRC comprendront les suivantes :

- Maintenir les frégates de classe Halifax, principaux navires de combat de surface du Canada, grâce à des travaux d'entretien et d'ingénierie corrective et préventive afin de préserver leur efficacité jusqu'à la fin de leur durée de vie ;
- Mettre en service le navire canadien de Son Majesté (NCSM) *Robert Hampton Gray*, le sixième patrouilleur Arctique et hauturier de la classe Harry DeWolf. Le NCSM *Robert Hampton Gray* effectuera des essais après sa livraison et sera mis en service à Esquimalt, en Colombie-Britannique, en 2026. Cela marquera la pleine capacité opérationnelle de la flotte de brise-glaces, renforçant ainsi la présence du Canada dans l'Arctique.

Amélioration de la culture de propriété de l'équipement de l'Armée canadienne (AC):

Au cours de l'AF 2026-2027, l'AC entamera une transformation importante de la gestion de l'équipement, motivée par la centralisation prédominante des véhicules blindés au sein des divisions, qui met en évidence la nécessité d'une approche de gestion plus décentralisée. Les mesures clés visant à permettre l'affectation des ressources là où elles sont le plus nécessaires se concentreront sur :

- Effectuer une évaluation critique des exigences en matière d'entretien préventif de l'équipement sans compromettre la sécurité ou l'état du parc ;
- Mieux aligner les cibles de l'AC en matière de maintenabilité de l'équipement avec les extrants opérationnels.

Améliorer l'état de service et la disponibilité de la flotte :

Le MDN et les FAC s'efforceront de résoudre les déséquilibres en matière de véhicules blindés et d'améliorer leur état de service, tandis que l'augmentation du financement national des achats devrait améliorer l'état de service et la disponibilité opérationnelle de la flotte grâce au maintien en puissance et à la mise en service de nouveaux équipements. Les mesures spécifiques comprennent :

- Moderniser le Corps royal du Génie électrique et mécanique royal canadien (GEMRC) et le maintien en puissance des équipements en passant à une maintenance basée sur l'état à l'aide de capteurs et d'analyses de données, en mettant en œuvre un codage QR sur toutes les flottes importantes pour un suivi efficace des pièces et en permettant la connectivité numérique pour l'assistance technique et les diagnostics grâce à des systèmes intégrés de commandement, de contrôle, de communication, d'informatique et de surveillance du renseignement. Ces efforts sont complétés par la mise en relation des systèmes de maintenance tactique avec des plateformes d'entreprise pour une visibilité en temps réel de l'état des équipements et des chaînes d'approvisionnement ;
- Renforcer la capacité globale de maintien en puissance des structures professionnelles du GEMRC en examinant les nouvelles mesures incitatives salariales et les mesures de progression de carrière mises en place pour améliorer la rétention, tandis que les composantes de réserve sont en cours d'intégration ;
- La réparation et la modernisation des véhicules blindés légers commenceront au cours de l'AF 2026-2027, tandis que la réparation et la révision des Léopards se poursuivront au cours de l'AF 2026-2027. Le projet de modernisation des véhicules logistiques améliorera l'état de préparation en remplaçant les véhicules logistiques vieillissants par des plateformes modulaires modernes, améliorant ainsi la charge utile, la mobilité et la protection. Les livraisons commenceront en 2027. Cette modernisation réduit les temps d'immobilisation, augmente la flexibilité et soutient les missions nationales et expéditionnaires ;
- L'AC lancera le projet de remplacement des équipements lourds communs afin de recapitaliser les équipements lourds de soutien pour les tâches de mobilité, de contre-mobilité et de maintien en puissance, y compris les véhicules d'ingénierie et de logistique spécialisés ;
- Augmentation des achats nationaux :
 - Donner la priorité à l'allocation des ressources afin de maintenir les capacités essentielles à la protection des Canadiens et au respect des engagements internationaux, notamment ceux réalisés dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord ;
 - Afin de réduire le nombre de véhicules qui ne sont pas prêts pour les missions, les mesures se concentreront sur le rétablissement de l'état de préparation du matériel et l'alignement des plateformes en état de service sur les extrants opérationnels.

Au cours de l'AF 2026-2027, les principales mesures de l'ARC comprendront les suivantes :

- Phase 2 du projet canadien d'environnement synthétique avancé : Ce projet fournira du matériel pratique de pointe afin d'améliorer la formation des techniciens en maintenance aérospatiale. La capacité opérationnelle finale est prévue pour 2026 ;
- Formation future des équipages aériens : Au cours de la phase de mise en œuvre en cours, le Canada commencera à accepter les avions PC-21, H-135 et D8-400, tandis que la formation initiale des cadres débutera pour ces plateformes et pour le Grob 120TP déjà accepté. L'élaboration du matériel didactique se poursuivra et sera achevée pour le volet de formation de base au pilotage ;
- Les activités d'investissements se poursuivront pour la :
 - Modernisation à mi-vie du Chinook : Ce projet permettra d'améliorer et de moderniser les capacités des hélicoptères CH-147F Chinook du Canada ;
 - Prolongation de la durée de vie limitée du Griffon : Ce projet permettra de mener des essais et d'intégrer des logiciels en prévision de la livraison des appareils CH-146C Mk II modernisés aux unités de la 1^{re} Escadre dans les années à venir ;
 - Projet de modernisation du radar de contrôle tactique : La livraison des équipements auxiliaires, y compris les systèmes de commandement, de contrôle et de communication associés et les abris, se poursuivra jusqu'en 2029.

L'analyse comparative entre les sexes plus

L'Équipe de la Défense continuera d'intégrer des perspectives intersectionnelles dans la planification et la gestion de toutes les opérations, en s'inspirant du troisième Plan d'action national du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS). Ces efforts permettront de mener des analyses tenant compte des questions de genre et d'adopter des approches inclusives afin de renforcer l'efficacité opérationnelle et la préparation dans tous les domaines.

Les principales mesures comprennent :

- Élaborer et affiner des modèles de formation, d'orientation et de perfectionnement afin d'intégrer des perspectives intersectionnelles dans la planification opérationnelle et tactique, en tirant parti des réseaux de points focaux sur l'égalité des sexes pour l'évaluation et renforcer les programmes de formation et de bien-être qui soutiennent la préparation opérationnelle ;
- Établir des procédures opérationnelles standard liées à FPS pour les opérations d'évacuation des non-combattants, l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe, en s'appuyant sur l'expérience opérationnelle récente et les meilleures pratiques des alliés ;
- Faire évoluer les pratiques et la culture institutionnelles afin de faire progresser la planification opérationnelle et l'intervention aux crises tenant compte des questions de genre ;
- Mettre à jour les politiques relatives aux comportements haineux, les consultations d'experts éclairés et les données d'enquête, afin de renforcer les stratégies de prévention et d'intervention contre les comportements haineux, la polarisation, l'extrémisme et la radicalisation, et d'intégrer les meilleures pratiques dans la formation et le développement du leadership. Cet effort est un engagement délibéré visant à assurer le succès de la modernisation de l'Armée.

Relations avec les Autochtones

L'équipe du programme de formation des futurs équipages aériens continuera de collaborer avec les communautés métisses et des Premières Nations du Manitoba et de la Saskatchewan afin d'atteindre la cible de 5 % de participation autochtone. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces nouvelles capacités, les Forces armées canadiennes ont la responsabilité de maintenir des relations constructives avec leurs partenaires autochtones ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, en veillant au respect des obligations découlant des traités et des engagements politiques. Cela comprend la recherche d'occasions pour les entreprises autochtones et d'avantages concrets pour les communautés locales.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 2.3 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux Forces prête au combat.

Ressources	Prévues
Dépenses	14 611 217 935 \$
Équivalents temps plein	43 894

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

Forces prêtes au combat est appuyée par les programmes suivants :

- Commandement et contrôle stratégiques ;
- Forces navales prêtes au combat ;
- Forces terrestres prêtes au combat ;
- Forces aériennes et spatiales prêtes au combat ;
- Forces d'opérations spéciales prêtes au combat ;
- Cyberforces et système de communication et d'information interarmées prêts au combat ;
- Forces du renseignement prêtes au combat ;
- Forces interarmées et multinationales prêtes au combat ;
- Soins de santé, police militaire et forces de soutien prêts à l'action ;
- Soutien de l'équipement ;
- Le programmes d'appui des employeurs.

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour les Forces prêtes au combat se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Relations avec les Autochtones](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

Recruter, développer et appuyer une Équipe de la Défense souple et diversifiée dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables; appuyer les familles des militaires; et répondre aux besoins de tous les militaires partant à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.



Image 3 : [Opération CARIBBE](#)

Les membres du Navire canadien de Son Majesté *William Hall* effectuent un entraînement physique sur le pont d'envol avec l'instructeur de conditionnement physique du programme de soutien du personnel embarqué à bord du navire, tout en appuyant les patrouilles antidrogue dans la mer des Caraïbes pendant l'opération CARIBBE, le 29 mai 2025.

Photo : Technicien en imagerie des Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), en soutenant plus particulièrement le sous-domaine « Démocratie

et institutions », comme le démontre les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant l'Équipe de la Défense. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 3.1: Les Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% du tableau d'effectif de la Force régulière qui est rempli	2022-2023 : 88,7 % 2023-2024 : 89,1 % 2024-2025 : 91,9 %	Au moins 95 %	31 mars 2027
% des postes de la Force de réserve qui sont dotés	2022-2023 : 75,18 % 2023-2024 : 77,58 % 2024-2025 : 78,54 %	Au moins 95 %	31 mars 2032
% des groupes professionnels souffrant d'un manque d'effectifs critique	2022-2023 : 70 % 2023-2024 : 72,9 % 2024-2025 : 69 %	Au plus 5 %	31 mars 2032

Tableau 3.2: La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des militaires qui sont médicalement aptes à exercer leur profession	2022-2023 : 91,8 % 2023-2024 : 90 % 2024-2025 : 90,06 %	Au moins 90 %	31 mars 2027
% des militaires estimant que les Forces armées canadiennes procurent aux militaires actifs ainsi qu'à leurs familles une qualité de vie raisonnable	2022-2023 : 43,2 % 2023-2024 : 30,4 % 2024-2025 : 39,4 %	Au moins 85 %	31 mars 2028
% des membres des Forces armées canadiennes qui ont une attitude positive à l'égard de leur travail	2022-2023 : 60,9 % 2023-2024 : 57,7 % 2024-2025 : 54,6 %	Au moins 85 %	31 mars 2028
% des fonctionnaires qui décrivent leur milieu de travail comme étant sain sur le plan psychologique	2022-2023 : 65 % 2023-2024 : Non disponible* 2024-2025 : 60 %	Au moins 80 %	31 mars 2030

*Données non disponibles, car le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) n'est administré que tous les deux ans.

Tableau 3.3: L'Équipe de la Défense incarne la diversité de la société canadienne.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme étant des femmes	2022-2023 : 16,5 % 2023-2024 : 16,5 % 2024-2025 : 16,7 %	Au moins 25,1 %	31 mars 2027
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme étant des femmes	2022-2023 : 42,4 % 2023-2024 : 43 % 2024-2025 : Non disponibles*	Au moins 45 %	31 mars 2027
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	2022-2023 : 11,1 % 2023-2024 : 12,2 % 2024-2025 : 12,5 %	Au moins 11,8 %	31 mars 2027
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	2022-2023 : 10,7 % 2023-2024 : 11 % 2024-2025 : Non disponibles*	Au moins 13 %	31 mars 2027
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme étant des Autochtones	2022-2023 : 2,9 % 2023-2024 : 3 % 2024-2025 : 2,9 %	Au moins 3,5 %	31 mars 2027
% des fonctionnaires de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme des personnes Autochtones	2022-2023 : 3,3 % 2023-2024 : 3 % 2024-2025 : Non disponibles*	Au plus 4 %	31 mars 2027
% des fonctionnaires qui s'identifient comme étant une personne en situation de handicap	2022-2023 : Non disponible* 2023-2024 : 5 % 2024-2025 : Non disponibles*	Au moins 9 %	31 mars 2027

*Les résultats pour ces indicateurs sont tirés du Rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique pour l'année financière 2024-2025, qui a été mis sous embargo par le Secrétariat du Conseil du Trésor jusqu'au dépôt du présent rapport au Parlement, prévu pour mars 2026.

Tableau 3.4: L'Équipe de la Défense incarne les valeurs de la société canadienne.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui disent avoir été victimes de harcèlement au cours des 12 derniers mois	2022-2023 : 24 % 2023-2024 : 22 % 2024-2025 : 25,4 %	Au plus 11,9 %	31 mars 2029
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de harcèlement au cours des 12 derniers mois	2022-2023 : 14 % 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : 15 %	Au plus 10 %	31 mars 2029
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui disent avoir été victimes de discrimination au cours des 12 derniers mois	2022-2023 : 15,7 % 2023-2024 : 16 % 2024-2025 : 18,7 %	Au plus 9,2 %	31 mars 2029
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de discrimination au cours des 12 derniers mois	2022-2023 : 8 % 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : 9 %	Au plus 5 %	31 mars 2029
Nombre annuel d'incidents signalés de manquements à la conduite de nature sexuelle, de harcèlement de nature sexuelle, ou de crimes de nature sexuelle dans les Forces armées canadiennes	2022-2023 : 443 2023-2024 : 397 2024-2025 : 365	Non disponibles	31 mars 2029
Nombre annuel d'incidents de harcèlement sexuel et/ou de violence sexuelle signalés par les fonctionnaires de l'Équipe de la Défense dans le cadre du Programme de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (PPHVT)	2022-2023 : 16 2023-2024 : 15 2024-2025 : 30	Non disponibles	31 mars 2029
% des membres des FAC qui sont d'accord pour dire que la culture entourant l'inconduite sexuelle dans les FAC s'est améliorée au cours des 12 derniers mois	2022-2023 : Non disponibles 2023-2024 : 51,8 % 2024-2025 : 49,8 %	Au moins 65 %	31 mars 2029
% des membres des FAC qui conviennent que les FAC renforcent actuellement une culture de respect mutuel, de confiance, d'honneur et de dignité	2022-2023 : 70 % 2023-2024 : 62,2 % 2024-2025 : 51,4 %	Au moins 90 %	31 mars 2029

*Données non disponibles, car le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) n'est administré que tous les deux ans.

**L'indicateur a été élaboré au cours de l'AF 2023-2024; par conséquent, les résultats précédents ne sont pas disponibles.

Tableau 3.5: Les familles des militaires sont soutenues et résilientes.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des familles des Forces armées canadiennes qui ont le sentiment de relever les défis de la vie militaire	2022-2023 : 81,7 % 2023-2024 : 81,7 % 2024-2025 : 81,7 %	Au moins 85 %	31 mars 2027
% des membres des Forces armées canadiennes qui sont satisfaits du soutien global que leur famille reçoit des Forces armées canadiennes	2022-2023 : 64,3 % 2023-2024 : 57,7 % 2024-2025 : 65,4 %	Au moins 85 %	31 mars 2028

Tableau 3.6 : Les jeunes au Canada disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% de la population des jeunes Canadiens visés qui font partie des Cadets et des Rangers juniors canadiens	2022-2023 : 1,58 % 2023-2024 : 1,71 % 2024-2025 : 1,89 %	Au moins 2 %	31 mars 2027

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à l'Équipe de la Défense en 2026-2027.

Les Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Au cours de l'année financière 2026-2027, les Forces armées canadiennes (FAC) continueront d'augmenter leurs effectifs pour atteindre leur objectif final de 101 500 membres en modernisant leurs systèmes de recrutement, en renforçant la fidélisation et en améliorant le perfectionnement professionnel. Ces initiatives aideront les FAC à attirer, à recruter et à soutenir des membres diversifiés, compétents et prêts à intervenir.

Modernisation des systèmes de recrutement

- Reconfigurer le modèle opérationnel du Groupe du recrutement des Forces canadiennes et, en partenariat avec l'industrie, élaborer et mettre en œuvre un système de recrutement numérique moderne d'ici 2027 afin de remplacer les anciennes plateformes. Le nouveau système permettra la gestion des admissions en temps réel, la connectivité des données, la présélection automatisée et réduira considérablement les échéanciers de traitement des candidatures ;
- Faire progresser le portail de candidature en ligne 2.0 en 2026, afin de réduire au minimum les visites en personne aux centres de recrutement ;
- Collaborer avec une entreprise leader du secteur afin de concevoir, d'ici 2030, un système numérique complet pour l'ensemble du processus de recrutement du personnel, couvrant

la santé au travail, l'attraction, le traitement des candidatures, l'intégration et la formation initiale ;

- Mettre en œuvre un nouveau système d'intégration numérique qui prend en charge l'intégration administrative, la formation à la culture et à l'éthique des FAC, l'apprentissage en début de carrière et la préparation à la formation militaire de base et à la formation professionnelle initiale ;
- Mettre en place un système de gestion des candidats afin d'améliorer la supervision de la liste de formation de base et de relier les établissements de formation, les gestionnaires et les conseillers professionnels dans un environnement numérique ;
- Renforcer l'utilisation de l'analyse des données pour suivre le traitement des candidatures, l'avancement du parcours de formation et l'efficacité globale de la génération de personnel ;
- Affiner les normes médicales communes d'enrôlement et améliorer les procédures de dépistage médical afin de réduire les retards tout en respectant l'universalité du service.

Initiatives de recrutement et de rétention

- Poursuite de la collaboration avec l'industrie afin d'attirer des talents vers les professions prioritaires en 2026 ;
- Poursuivre la mise en œuvre des mesures de rémunération et d'avantages sociaux annoncées en août 2025, qui reconnaissent les efforts et le dévouement des membres des FAC et répondent aux défis du recrutement et de la rétention dans un environnement concurrentiel ;
- Progresser vers les cibles d'enrôlement de 25,1 % de femmes, 11,8 % de minorités visibles et 3,5 % d'Autochtones ;
- Recruter des résidents permanents et rationaliser la reconnaissance des diplômes et des titres de compétences étrangers ;
- Intégrer des cliniciens pour effectuer des évaluations d'enrôlement en personne en temps opportun et améliorer la rapidité et la qualité des évaluations médicales dans les centres de recrutement ;
- Soutenir la rétention en alignant les services de réadaptation et les parcours de retour au travail sur les cibles de préparation opérationnelle et de bien-être ;
- Utiliser les données relatives à l'attrition liée à la santé pour éclairer les stratégies de maintien en poste et renforcer l'écosystème global de maintien en poste.

Développement professionnel

- Mettre en œuvre 25 % des 49 recommandations du rapport de la [Commission d'examen des collèges militaires canadiens](#) (2025) d'ici le 31 mars 2027, en intervention à l'égard de [l'examen externe indépendant et complet](#) (rapport Arbour), tandis que les recommandations restantes seront traitées dans les années à venir ;
- Élargir les possibilités de formation professionnelle, notamment en convertissant le programme interarmée de commandement et d'état-major du Collège des Forces canadiennes en un programme de maîtrise accrédité ;

- Offrir une formation estivale en langue seconde à 75 % des étudiants des FAC inscrits à des programmes d'éducation subventionnés, tels que le Programme de formation des officiers de la Force régulière et le Programme de formation universitaire pour les militaires du rang ;
- Mettre à l'essai un système d'identification numérique des apprenants afin de fournir aux membres des FAC une identité sécurisée et permanente dans tous les environnements d'apprentissage, ce qui permettra un suivi continu des cours, de l'apprentissage informel et des certifications externes tout au long de leur carrière, tout en améliorant le suivi de l'état de préparation et la planification de la main-d'œuvre.

Modernisation de la gestion et de la reconnaissance du personnel

- Proposition de valeur des FAC : Créer et maintenir un cadre complet fondé sur une philosophie de rémunération globale, intégrant des programmes de rémunération, d'avantages sociaux, de perfectionnement professionnel et d'équilibre entre le travail et la vie personnelle afin de reconnaître les membres des FAC et leurs familles pour leur service au Canada ;
- Modernisation du modèle d'emploi : Moderniser le modèle d'emploi des FAC afin de l'aligner sur l'évolution du marché du travail canadien et les besoins opérationnels futurs, en permettant des parcours professionnels flexibles et équilibrés qui respectent les choix des membres en matière de vie professionnelle et personnelle tout en maintenant l'efficacité opérationnelle ;
- Système de gestion du personnel : Poursuivre la modernisation du système de gestion du personnel militaire en intégrant les technologies numériques, l'automatisation et les pratiques fondées sur les données afin d'améliorer l'interopérabilité, la cybersécurité et l'efficacité opérationnelle ;
- Révisions administratives et politiques de libération : Mettre à jour les politiques afin d'améliorer le débit, de réduire les goulots d'étranglement et de décentraliser la prise de décision ;
- Distinctions et récompenses : Promouvoir un processus de candidature efficace qui favorise la reconnaissance en temps opportun des membres des FAC, des anciens combattants et de leurs familles.

La Marine royale canadienne (MRC) va :

- Promouvoir des initiatives intégrées visant à renforcer la constitution, le recrutement et la rétention des forces. Le Programme d'expérience navale offre aux Canadiens un parcours immersif d'un an leur permettant de découvrir concrètement la vie navale et d'accélérer leur inscription dans les professions de la Force régulière et de la Force de réserve. Afin d'améliorer l'état de préparation et d'atteindre une reconstitution des forces à 100 % d'ici 2028, la MRC accorde la priorité à la Réserve navale comme principal moyen de recrutement et de renforcement de la Force régulière, tout en modernisant les filières de formation grâce à l'initiative de transformation du système de formation navale. D'autres efforts sont déployés, notamment la modernisation des structures professionnelles et des rôles des établissements sur terre afin de les aligner sur les nouvelles capacités de la flotte, y compris les patrouilleurs Arctiques et hauturiers et le navire de combat de surface canadien, et le renouvellement de l'accent mis sur la rétention, la flexibilité de carrière et la qualité de vie. Ces mesures, appuyées par des modèles d'équipage modernisés, des

programmes d'hébergement et de soutien aux familles améliorés et une utilisation accrue de la technologie dans la formation, contribueront à maintenir une main-d'œuvre maritime motivée et déployable.

L'Armée canadienne (AC) va :

- Réformer le parcours de formation initiale. Un nouveau cours sur les compétences de base, dispensé immédiatement après la formation de base, préparera les soldats à vivre et à opérer dans un environnement terrestre. À l'issue de ce cours, les soldats seront immédiatement employables au sein des divisions, où ils acquerront de l'expérience et bénéficieront d'un mentorat en attendant la formation spécifique à leur corps et à leur branche. L'AC examine et rationalise la formation professionnelle afin qu'elle reste ciblée, efficiente et alignée sur les exigences opérationnelles, ce qui accélère la croissance globale et la préparation. Une réserve militaire en bonne santé reste essentielle pour les opérations expéditionnaires et nationales. Parallèlement, l'effectif des Rangers canadiens a été réorganisé pour atteindre un effectif autorisé de maintien en puissance de 6 820 personnes réparties dans cinq groupes de patrouille des Rangers canadiens. Grâce à l'initiative de renforcement des Rangers canadiens, la rationalisation des inscriptions et le recrutement ciblé dans les communautés prioritaires permettront d'atteindre 5 100 Rangers dans un avenir proche.

L'Aviation royale canadienne (ARC) va :

- Faire progresser trois priorités en parallèle, notamment en s'efforçant d'atteindre un effectif efficace formé à 100 % d'ici 2029 grâce à des stratégies de recrutement, de rétention et de réengagement de personnel qualifié qui renforcent la profondeur opérationnelle. Parallèlement, l'ARC modernise les professions par l'intermédiaire du groupe de travail sur les professions futures afin d'aligner les structures de la main-d'œuvre sur l'évolution des capacités. En outre, l'ARC procédera à un examen stratégique de la structure des forces afin d'optimiser la conception organisationnelle en intervention aux nouvelles exigences dans le domaine aérien et spatial. Ensemble, ces efforts reflètent une volonté délibérée de s'éloigner du statu quo et jettent les bases d'une Force aérienne et spatiale moderne, agile et opérationnelle.

La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, la Défense continuera de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des programmes et des services de bien-être qui favorisent la santé, la forme physique et le bien-être général des membres de l'Équipe de la Défense. Les efforts porteront principalement sur l'élargissement des initiatives de bien-être ciblées, l'amélioration des voies de rétablissement, l'élargissement de l'accès à des programmes sportifs inclusifs et l'application d'une approche intersectionnelle à la politique de santé et à la prestation des services.

Programmes de bien-être et de condition physique

- Faire progresser le programme de bien-être physique des femmes et des personnes de divers genres afin d'offrir un soutien fondé sur des données probantes en matière de condition physique et de bien-être à toutes les étapes de la carrière :
 - Expansion du programme : Lancer un programme national sur la ménopause et des plateformes de rendement physique sur mesure ;

- Inclusivité et accessibilité : Accroître l'engagement du personnel et de la communauté afin d'identifier et de réduire les obstacles à la participation ;
- Mesure et évaluation : Renforcer la collecte de données, les partenariats de recherche et l'évaluation des programmes afin d'évaluer les résultats.

Programme de remise en forme

- Élargir progressivement le programme de reconditionnement afin d'améliorer la disponibilité opérationnelle et de soutenir les membres qui se remettent d'une maladie, d'une blessure ou de limitations médicales.
 - Orientation et collaboration : Renforcer les systèmes d'orientation et la coordination avec le groupe des Services de santé des Forces canadiennes ;
 - Accès équitable : Comblent les disparités régionales afin de promouvoir une prestation de services uniforme dans tous les emplacements ;
 - Surveillance et rapports : Améliorer la gestion des cas et le suivi du rendement ;
 - Intervention précoce : Élaborer des programmes ciblés de prévention des blessures pour les professions très sollicitées, telles que celles du personnel navigant.

Programmes sportifs

- Élargir le programme sportif des Forces armées canadiennes (FAC) afin d'accroître la participation, l'inclusion et l'impact à long terme :
 - Engagement communautaire : Renforcer les programmes locaux et mettre à l'essai de nouvelles activités sportives ;
 - Inclusion et accessibilité : Accroître les possibilités offertes aux groupes sous-représentés ;
 - Parcours de talents : Établir des parcours de progression clairs pour les athlètes, les entraîneurs et les officiels ;
 - Réduction des obstacles : Élargir les programmes de subventions afin de soutenir la participation au-delà des sports officiels des FAC.

Prestation et modernisation des services de santé

- Renforcer la prestation de services de santé complets, inclusifs et résilients – dans l'ensemble des domaines physique, mental et de la réadaptation – afin de mieux soutenir le rétablissement, la rétention et la préparation opérationnelle des FAC. Les initiatives comprennent :
 - Moderniser le modèle de prestation des services de santé : Faire progresser le développement du nouveau système de dossiers de santé électroniques afin de soutenir l'accès sécurisé aux données, la prise de décision clinique et l'interopérabilité des systèmes provinciaux ;
 - Programmes de santé inclusifs : Élargir les programmes adaptés à diverses populations, y compris les groupes de diversité de genre et de recherche d'équité, tout en alignant les politiques d'aptitude médicale sur les exigences opérationnelles et les tendances en matière de santé de la population ;

- Modernisation du programme de retour au travail : Collaborer avec le groupe de transition des FAC pour moderniser le programme de retour au travail, notamment en améliorant la gestion des cas et l'accès à l'ergothérapie ;
- Rétablissement et rétention : Améliorer la coordination des soins pour la réintégration des membres après une maladie ou une blessure, en renforçant les résultats en matière de rétablissement, la rétention et la préparation générale.

Soutien à la transition et partenariats

- La capacité d'engagement et de partenariat en matière de transition militaire continuera de renforcer la capacité des FAC à soutenir les membres tout au long de leur carrière, y compris dans leur transition vers la vie civile, ainsi que leurs familles dans tous les domaines du bien-être :
 - Moderniser et élargir le [répertoire national des ressources](#) afin d'améliorer l'accès à un écosystème fiable d'organisations externes vérifiées, offrant un soutien personnalisé depuis le recrutement (par exemple, des membres des FAC intervenant sur les lieux de travail) jusqu'à la transition ;
 - Renforcer les partenariats stratégiques dans les sept domaines du bien-être afin d'offrir un soutien alerté pour chaque région et de contribuer à la résilience institutionnelle et au bien-être des membres ;
 - Harmoniser les services de transition afin d'offrir le plus haut niveau de soutien aux membres malades ou blessés et à leurs familles.

De plus, le ministère de la Défense nationale (MDN) continuera de respecter son engagement envers le bien-être des fonctionnaires grâce à une gestion experte des invalidités et à une gamme complète de services du Programme d'aide aux employés. Ces services comprennent le counseling, l'encadrement, le soutien en cas d'accident du travail, les accommodements médicaux et le programme de retour au travail, l'administration du Passeport d'accessibilité du gouvernement du Canada et des conseils sur la retraite pour raisons médicales. En soutenant et en améliorant continuellement ces services, le MDN réaffirme son engagement envers la santé et le bien-être des employés de la fonction publique, contribuant ainsi à bâtir une Équipe de la Défense plus saine et plus inclusive.

Au cours de l'AF 2026-2027, le MDN et les FAC entreront dans la phase finale du [plan global de mise en œuvre](#), favorisant un changement culturel durable et la modernisation du système de justice militaire. Les principales priorités comprennent l'achèvement des travaux dans le cadre de la modernisation de la justice militaire afin de donner suite aux recommandations en suspens issues du [troisième examen indépendant de la Loi sur la défense nationale](#), dans le but de mettre en œuvre les 41 recommandations restantes d'ici décembre 2028.

Pour renforcer ces priorités, la Défense améliorera le soutien aux victimes conformément aux récentes [modifications apportées à la Loi sur la défense nationale](#), qui ont introduit la Déclaration des droits des victimes dans le Code de discipline militaire. Les initiatives comprennent :

- Programme d'agents de liaison avec les victimes : Continuer à soutenir les droits des victimes à l'information, à la participation, à la protection et à la restitution, tout en mettant à jour la formation, les mécanismes de signalement et les services de soutien ;
- Prévention du harcèlement et de la violence : Harmoniser le programme de prévention et de résolution du harcèlement des FAC avec le programme de [prévention du harcèlement et](#)

[de la violence dans le lieu de travail](#), à la suite de l'adoption des [directives et ordonnances administratives de la Défense 5014-0](#) le 1^{er} mars 2025. Cette harmonisation intègre la définition du harcèlement et de la violence du Code canadien du travail, favorisant ainsi un milieu de travail inclusif, exempt de harcèlement, de discrimination et de violence.

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense s'efforcera de rendre l'Équipe de la Défense plus accessible, plus équitable et plus inclusive :

- Accessibilité : Mettre en œuvre le plan d'accessibilité 2025-2027 afin de cerner, d'éliminer et de prévenir les obstacles, tout en élargissant le Bureau de l'accessibilité de l'Équipe de la Défense grâce à un nouveau centre d'accessibilité qui fournit des ressources, de l'information et un suivi des progrès conformément à la stratégie de mesure de l'accessibilité du gouvernement du Canada ;
- Intégration des questions de genre : Diriger les alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord dans l'élaboration et la ratification de la doctrine d'intégration des perspectives de genre dans les opérations militaires, en renforçant l'interopérabilité et en faisant progresser les principes relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité ;
- Lutte contre le racisme : Appliquer le cadre de lutte contre le racisme du MDN et des FAC, conformément à [la Stratégie de lutte contre le racisme 2.0](#) et au cadre de lutte contre le racisme du gouvernement du Canada, afin de s'attaquer aux obstacles systémiques et de promouvoir l'équité ;
- Évolution culturelle : Lancer la deuxième version de la stratégie d'évolution culturelle afin de garantir le maintien en puissance des progrès et d'aligner les plans, les ressources et les pratiques sur les valeurs et l'éthique de l'Équipe de la Défense ;
- Langues officielles : Continuer à renforcer les droits linguistiques et la prestation de services bilingues au sein de l'Équipe de la Défense.

Au cours de l'AF 2026-2027, le MDN et les FAC continueront de faire progresser les initiatives qui favorisent le changement culturel, le bien-être des membres et l'efficacité opérationnelle au sein de l'Équipe de la Défense. Les principales priorités sont les suivantes :

- Modernisation du système de griefs : Lancer le Centre d'expertise en matière de griefs à sa capacité opérationnelle initiale en avril 2026 afin d'aider les chaînes de commandement à gérer efficacement les griefs. La mise à jour des politiques et la numérisation amélioreront la rapidité, la transparence et la résolution des griefs en tenant compte des traumatismes, en mettant l'accent sur le règlement des problèmes au niveau le plus bas possible ;
- Transformation du processus de traitement des plaintes : Faire progresser un cadre de programme recalibré qui centralise le traitement des plaintes, intègre des pratiques tenant compte des traumatismes et accessibles, intègre les principes de l'analyse comparative entre les sexes et fournit aux dirigeants des informations fondées sur des données pour mener une réforme systématique ;
- Programme de coaching de l'Équipe de la Défense : Élargir les services de coaching afin de soutenir jusqu'à 400 personnes, organiser 50 séances d'équipe et de groupe et fournir jusqu'à 2 000 évaluations psychométriques. L'amélioration de l'accès renforcera les compétences en matière de leadership, favorisera le changement de culture et permettra un développement du leadership fondé sur des données probantes ;

- Équipes en soutien au leadership (ESL) : Améliorer l'efficacité des unités grâce à des enquêtes, des enquêtes d'évaluation du climat moral des unités, l'enquête sur le climat et le bien-être et des engagements en personne. Les ESL analyseront diverses perspectives, identifieront les obstacles systémiques et soutiendront l'élaboration de solutions inclusives et d'alerte ;
- Services de restauration : Développer le Centre d'expertise en services de restauration, qui traite les situations préjudiciables par des pratiques de restauration afin de rétablir la confiance, de renforcer les équipes et de consolider la capacité institutionnelle à opérer un changement culturel à long terme ;
- Services de gestion des conflits et des plaintes : Continuer à fournir des services de résolution des conflits adaptés aux individus, aux gestionnaires et aux chaînes de commandement, en intégrant les principes d'équité, de diversité et d'inclusion afin de mieux soutenir les groupes méritant l'équité.

Au cours de l'AF 2026-2027, le Centre de soutien et de ressources sur l'inconduite sexuelle renforcera son rôle de ressource fiable et indépendante pour la communauté de la Défense en élargissant ses services tenant compte des traumatismes, en étendant son mandat pour soutenir les personnes touchées par le racisme, en développant des programmes éprouvés, en approfondissant son expertise en matière de lutte contre le racisme et d'humilité culturelle, et en améliorant la qualité de ses services grâce aux commentaires des clients et à des pratiques fondées sur des données probantes.

Grâce à un financement permanent, la Défense administrera le [programme de subventions pour le soutien communautaire pour les personnes survivantes d'inconduite sexuelle](#) afin d'élargir les services offerts aux personnes touchées par l'inconduite sexuelle, notamment :

- Développer et intégrer [les services de soutien](#) : Maintenir la ligne d'assistance bilingue accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ainsi que le Programme de coordination des interventions et du soutien, et étendre l'accès à tous les groupes de la communauté de la Défense, y compris les membres des FAC et les employés du MDN, la Garde côtière canadienne, les Rangers juniors canadiens, les cadets et les membres de leur famille âgés de 16 ans et plus, dans le cadre du mandat élargi visant à soutenir les personnes touchées par le racisme ;
- Faire progresser [les démarches réparatrices](#) : Conclure le programme [Démarches réparatrices sur l'inconduite sexuelle](#) et mener à bien les activités de clôture ; élaborer et mettre en œuvre le programme [Démarches réparatrices sur le racisme systémique](#), comme l'exige [l'accord de règlement définitif du recours collectif contre les FAC pour racisme systémique](#) : Poursuivre le travail du Centre d'expertise en services réparateurs afin de traiter les situations préjudiciables par des pratiques réparatrices qui rétablissent la confiance, renforcent les équipes et renforcent la capacité institutionnelle à opérer un changement culturel à long terme ;
- Renforcer le soutien juridique et par les pairs : Fournir une aide juridique indépendante tenant compte des traumatismes directement aux personnes touchées par des inconduites sexuelles dans le contexte du MDN et des FAC et établir une liste d'avocats civils qualifiés pour compléter l'équipe juridique et achever la transition vers l'abandon du modèle de remboursement ; élargir le [programme de soutien par les pairs](#) afin de mieux

servir les personnes touchées par des inconduites sexuelles et des traumatismes sexuels militaires ;

- [Améliorer la compréhension et la conception des services](#) : Faire progresser la stratégie d'expérience client en analysant les commentaires des clients afin d'améliorer continuellement les services ; mener des [consultations communautaires](#) afin d'améliorer la réactivité des services de soutien direct ; poursuivre les recherches axées sur la prévention afin d'éclairer et de contribuer au changement de culture institutionnelle.

Le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) continuera de mettre en œuvre le programme Optimisation du rendement, de la force et de la famille afin de répondre aux besoins particuliers des membres du COMFOSCAN en matière de santé et de bien-être, ce qui permettra de maintenir un niveau élevé de préparation de son personnel et d'intervenir en réponse aux exigences opérationnelles.

L'Aviation royale canadienne (ARC) renforcera les systèmes de soutien qui favorisent la santé, le bien-être et la conduite professionnelle de son personnel. Elle s'efforcera notamment de maintenir des mécanismes de signalement rapides, efficaces et conformes aux politiques pour les incidents et les griefs liés à la conduite, et de promouvoir des initiatives en matière de conduite professionnelle et de culture qui favorisent le leadership éthique, le respect et la responsabilité à tous les niveaux de commandement.

Au cours de l'AF 2026-2027, l'ARC se concentrera sur l'établissement de repères et le suivi des progrès réalisés dans les domaines suivants :

- Participation à des activités de développement et de transformation du caractère des leaders ;
- Achèvement de la formation sur l'intersectionnalité et la sécurité psychologique ;
- La mise en œuvre d'initiatives de sensibilisation liées à la conduite, à l'éthique, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion ;
- Mise en œuvre d'activités d'évolution culturelle par le biais des structures de gouvernance existantes, notamment les coordonnateurs de l'évolution culturelle, les comités et les mécanismes d'examen.

L'Équipe de la Défense incarne la diversité de la société canadienne

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense renforcera la responsabilisation organisationnelle et la transformation culturelle en s'attaquant aux inégalités systémiques grâce à des mesures coordonnées et fondées sur des données probantes. S'appuyant sur les efforts du ministère en matière d'équité, le Comité de coordination du recours collectif contre le racisme systémique réunira des experts en la matière et des représentants des membres du groupe afin d'orienter, de surveiller et de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en place de mesures d'allègement systémiques significatives au sein de l'Équipe de la Défense.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) feront progresser une approche intersectionnelle de l'inclusion en intégrant l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) dans leurs activités opérationnelles de base. Cela comprend un soutien ciblé aux fonctions politiques clés, le maintien du leadership du Réseau des points focaux

intersectionnels et l'expansion de la communauté de pratique ACS Plus afin de renforcer les capacités et de soutenir la prise de décisions inclusive au sein de l'Équipe de la Défense.

Les FAC s'engagent à atteindre les objectifs d'équité en matière d'emploi fixés par le gouvernement du Canada pour le recrutement des femmes, des minorités visibles et des groupes autochtones grâce aux initiatives suivantes :

- Tirer parti des possibilités et des voies d'accès uniques offertes aux Autochtones, telles que le Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones (PILA) et les programmes de formation estivale, notamment Bold Eagle, RAVEN, Black Bear, Carcajou/Wolverine et Grey Wolf ;
- Interagir avec les communautés autochtones par l'intermédiaire du Groupe du recrutement des Forces canadiennes afin d'établir et de maintenir des relations avec les peuples autochtones fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat ;
- Organiser des webinaires sur la vie et les possibilités de carrière dans les FAC, y compris des sessions dédiées aux peuples autochtones (par exemple, PILA, les programmes de formation estivaux) et aux femmes, afin de fournir des informations, des conseils et des espaces pour poser directement des questions au personnel de recrutement ;
- Poursuivre le déploiement de la page « Les femmes dans les Forces » sur Forces.ca, qui présente des témoignages de membres, des mises à jour des politiques et des possibilités de carrière ;
- Participer à des salons de l'emploi axés sur les femmes afin de répondre aux questions et de partager des informations sur les carrières dans les FAC.

Au cours de l'AF 2026-2027, l'Équipe de la Défense renforcera également les outils et les systèmes qui soutiennent des pratiques de travail inclusives, éthiques et alertes. Les initiatives comprennent :

- Élaborer un nouvel outil de travail et une liste de contrôle pour la prise en compte de l'ACS Plus dans la conception de la formation, avec l'aval de la Direction du développement de la formation pour une utilisation à l'échelle des FAC ;
- Promouvoir la durabilité du Système de suivi des incidents d'inconduite sexuelle (SSIIS) (SSIIS) et du Système de suivi des incidents liés à une conduite haineuse (SSICH), en évitant les interruptions de service ;
- L'amélioration du SSICH afin d'aligner ou de dépasser les fonctionnalités du SSIIS pour répondre à des besoins opérationnels plus larges ;
- L'amélioration de la fiabilité et de la précision des tableaux de bord du SSIIS et du SSICH afin de permettre des interventions rapides aux demandes de la chaîne de commandement, aux demandes d'accès à l'information et de protection de la vie privée, aux questions des médias et à d'autres demandes hautement prioritaires.

Au cours de l'AF 2026-2027, l'Équipe de la Défense renforcera l'engagement interne et la gouvernance grâce à un cadre d'engagement officiel. Cette approche permettra de mieux faire connaître les priorités en matière du Plan sur l'équité d'emploi, la diversité et l'inclusion (EEDI) tout en améliorant le processus de suivi et de rapport. Le Ministère collaborera également avec les organismes centraux et d'autres ministères gouvernementaux afin d'harmoniser les efforts et de

partager les pratiques exemplaires, en appuyant les initiatives qui reflètent la diversité de la société canadienne.

Afin de faire progresser son plan d'action pluriannuel et cyclique en matière de recrutement pour les groupes en quête d'équité, la Défense prendra les mesures suivantes :

- Mettre en place des sous-bassins dans tous les processus de dotation afin de s'assurer que les candidats issus des groupes désignés sont activement pris en considération à chaque étape ;
- Fournir aux conseillers en dotation et aux gestionnaires de l'embauche des outils et des cadres qui intègrent les considérations d'équité dans les discussions sur la dotation en personnel ;
- Lancer des processus de recrutement ciblés axés sur les populations racialisées et autres groupes en quête d'équité ;
- Renforcer les initiatives d'acquisition de talents, de recrutement et de développement du leadership qui font progresser les pratiques ministérielles en matière d'EEDI.

Le MDN et les FAC s'efforceront également de cerner et d'éliminer les obstacles systémiques qui touchent les Autochtones, les personnes noirs, les groupes racialisés et les personnes handicapées. À partir des données tirées de [l'Étude des systèmes d'emploi](#) et du sondage auprès des fonctionnaires, les efforts viseront notamment à doter les gestionnaires et les superviseurs d'outils, de programmes et de services pour les aider à créer des milieux de travail inclusifs. Les mesures comprendront l'établissement d'objectifs en matière d'inclusion, l'élaboration d'un indice d'inclusion et la priorisation de la formation dans la deuxième langue officielle pour les fonctionnaires autochtones et racialisés.

L'Équipe de la Défense incarne les valeurs de la société canadienne.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

L'Équipe de la Défense renforcera l'alignement avec les valeurs canadiennes en promouvant une culture fondée sur le respect, la responsabilité, la conduite éthique et la dignité pour tous. Ces efforts viseront à harmoniser les comportements, les symboles et les traditions du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MND et les FAC) afin qu'ils reflètent les principes que les Canadiens attendent d'une armée moderne, fiable et professionnelle.

Les principales initiatives comprennent :

- Mettre en œuvre le Cadre de formation et d'éducation sur la conduite professionnelle et la culture des FAC dans plusieurs programmes de formation des FAC ;
- Extension du cours « Prévenir et réagir face à l'inconduite sexuelle » aux campus du Collège militaire royal du Canada à Kingston en Ontario et à Saint-Jean au Québec ;
- Lancer l'atelier « Inclusion et respect dans la Défense » à l'échelle nationale, y compris un programme de formation des animateurs afin d'assurer une prestation uniforme ;
- Offrir la formation obligatoire de re-certification des agents de liaison avec les victimes, exigée tous les quatre ans en vertu de la [Loi sur la défense nationale](#), et élargir l'accès au cours virtuel de coordonnateur de l'évolution de la culture à l'ensemble de l'Équipe de la Défense ;

- Renforcer la sensibilisation aux répercussions éthiques sur la conduite et la culture grâce à une formation actualisée sur l'éthique de la Défense, intégrant les révisions apportées au [Code de valeurs et d'éthique du MDN et des FAC](#) ;
- Soutenir le Programme d'éthique de la Défense dans le cadre de la mise à jour du Code des valeurs et de l'éthique du ministère de la Défense nationale (MDN et les FAC) et de la Directive sur la mise en œuvre du Programme d'éthique de la Défense, notamment :
 - Agir à titre de conseillers pour intégrer les principes éthiques dans toutes les activités du ministère ;
 - Mettre à jour toutes les formations, les mandats et les outils de communication afin de refléter le code révisé ;
 - Modifier les ordonnances et directives administratives pertinentes du ministère de la Défense afin de les harmoniser avec le cadre éthique actualisé.

Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, l'Équipe de la Défense continuera de faire progresser les efforts de renouvellement de la culture qui favorisent des milieux de travail inclusifs, respectueux et fondés sur des valeurs reflétant la société canadienne. Au sein de la Marine royale canadienne (MRC), de l'Armée canadienne (AC) et de l'Aviation royale canadienne (ARC), les efforts porteront principalement sur le renforcement de la confiance, de la responsabilité, du leadership éthique et du sentiment d'appartenance afin d'aider tous les membres à se sentir valorisés et habilités à contribuer à l'excellence opérationnelle.

Les principales initiatives comprennent :

- Mettre en œuvre des plans d'évolution culturelle spécifiques à chaque élément, tels que le plan « Forging a Stronger RCN » (Forger une MRC plus forte) de la MRC et le plan de mise en œuvre de l'évolution culturelle de l'ARC, afin d'intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion dans les opérations, le leadership et le développement professionnel ;
- Renforcer la collaboration avec les groupes consultatifs de la Défense, les communautés autochtones et côtières, et les initiatives nationales de sensibilisation telles que [le Programme d'expérience de la marine](#), afin de promouvoir l'égalité des chances et de mettre en valeur les contributions des femmes, des peuples autochtones et des communautés racialisées ;
- Renforcer la collaboration avec les alliés et les partenaires afin de faire progresser l'interopérabilité, le leadership inclusif et l'apprentissage partagé dans l'ensemble de la communauté de la Défense.
- Améliorer l'inclusion et la dignité sur le lieu de travail grâce à des initiatives telles que l'élargissement des réseaux des Points de liaison pour les questions de genre (PLQG), l'introduction d'aménagements inclusifs sur le plan du genre et le renforcement de l'intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus dans la formation et les opérations. Ces efforts comprennent le renforcement des capacités par la formation et la constitution de forces de conseillers en matière de genre, de conseillers en sécurité humaine et de PLQG, ainsi que l'intégration de ces principes dans des cours clés tels que la coopération civilo-militaire et les capacités liées à l'information ;
- Offrir et élargir les programmes de formation tels que le programme de développement personnel des instructeurs de l'AC et les discussions sur l'éthique, qui renforcent le

leadership fondé sur les valeurs, l'intelligence émotionnelle et le respect en milieu de travail.

Au cours de l'AF 2026-2027, le MDN et les FAC continueront de soutenir les activités commémoratives nationales, notamment :

- Soutenir Anciens Combattants Canada (ACC) lors d'événements commémoratifs nationaux et internationaux, notamment :
 - le 110^e anniversaire de [la bataille de la Somme](#) ;
 - le 110^e anniversaire de la [bataille de Beaumont-Hamel](#), du 28 juin au 1^{er} juillet 2026 ;
- Le soutien au programme national annuel de sentinelles de la [Tombe du Soldat inconnu](#) au [Monument commémoratif de guerre du Canada](#) ;
- Promouvoir des pratiques commémoratives inclusives en :
 - Reconnaisant les terres non cédées ;
 - Intégrant [le bâton de l'aigle](#) dans les cérémonies ;
 - Coordonnant avec les conseillers autochtones des FAC, ACC et le directeur de l'histoire et du patrimoine afin d'inclure des conteurs, des danseurs, des chanteurs et des cérémonies de purification dans les événements.
- Soutien à l'équipe canadienne aux Jeux Invictus 2027 à Birmingham, au Royaume-Uni, avec « Soldier On » qui sélectionne et entraîne les concurrents, et les Services de santé des Forces canadiennes qui fournissent un soutien et une couverture médicaux.

Les familles militaires sont soutenues et résilientes

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Soutien au personnel militaire et aux familles

Au cours de l'AF 2026-2027, l'équipe [des Services de bien-être et de soutien des Forces canadiennes](#) continuera de concevoir, d'offrir et d'évaluer des services de bien-être essentiels pour les membres des Forces armées canadiennes (FAC) et leurs familles, avec des services offerts en personne et virtuellement. Les initiatives comprennent :

- Conseils et éducation en matière financière : Élargir les services de conseil et d'orientation financière aux membres et aux familles en difficulté, avec le soutien de l'équipe de conseillers financiers du Régime d'assurance-revenu du Service et d'un portail d'éducation financière exclusif aux FAC ;
- Accès virtuel aux soins de santé : Maintenir un accès virtuel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à un médecin généraliste agréé au Canada pour les personnes à charge des membres des FAC vivant au Canada, grâce au Programme de soins de santé virtuels pour les familles des militaires ;
- Garde d'enfants : Un investissement de 100 millions de dollars du gouvernement du Canada sur cinq ans permettra d'élargir l'accès aux services de garde d'enfants pour les familles des membres des FAC grâce à des partenariats avec des prestataires locaux, au remboursement des frais de formation et de certification des membres de la famille et à la création d'un réseau de navigateurs et d'un site web pour mettre les familles en relation avec les programmes et les ressources.

Emploi des conjoints de militaires

Afin d'améliorer les possibilités d'emploi pour les conjoints et partenaires des membres des FAC, la Défense continuera d'investir dans l'Initiative d'emploi pour les conjoints de militaires (IECM) et le Réseau pour l'emploi des conjoints des militaires (RECM), et de les développer. Au cours de l'AF 2026-2027, les efforts comprendront :

- Collaboration : Collaborer avec d'autres ministères gouvernementaux, notamment la Gendarmerie royale du Canada et Affaires mondiales Canada, afin de relever les défis auxquels sont confrontés les conjoints en raison des déploiements et des déménagements fréquents ;
- Réseau d'ambassadeurs : Mettre en place un réseau d'ambassadeurs des conjoints des militaires afin de promouvoir la sensibilisation et les possibilités au sein du ministère de la Défense ;
- Réseau d'emploi : Élargir l'IECM et le RECM afin d'offrir des services d'orientation professionnelle personnalisés, tels que du coaching, de l'accompagnement et des mises en relation avec des employeurs, tout en intégrant les coordonnées dans les messages publiés par les FAC afin de sensibiliser les conjoints d'environ 5 000 familles de militaires qui déménagent chaque année ;
- Engagement : Accroître la sensibilisation grâce à des communications, des événements et des activités promotionnelles ciblées, en partenariat avec le RECM.

Canada sans faille

Afin de s'attaquer aux obstacles systémiques et d'améliorer la qualité de vie des familles des militaires, la Défense va :

- Engagement national : Soutenir le comité directeur de [Canada sans faille](#) en organisant ses conférences semestrielles, y compris un événement en personne comprenant un dîner de gala et une expérience militaire ;
- Travail des sous-comités : Soutenir cinq sous-comités simultanés qui collaborent avec des experts de la fonction publique provinciale et territoriale afin d'atteindre les objectifs dans les trois principaux domaines clés de l'emploi des conjoints et des partenaires : l'éducation des enfants et des jeunes, la garde d'enfants et l'accès aux soins de santé ;
- Renforcer l'engagement auprès des commandants de base/d'escadre, des centres de ressources pour les familles des militaires, des réseaux de colonels honoraires et d'autres ministères gouvernementaux avec lesquels il existe des synergies.

L'Équipe de la Défense continuera de mettre en œuvre le programme Optimisation de la performance, de la force et de la famille, en mettant l'accent sur la satisfaction des besoins particuliers des familles des Forces d'opérations spéciales, notamment la résilience en matière de santé mentale, le soutien au déploiement, les ressources et les programmes de transition, et l'intégration communautaire grâce à des services dédiés aux familles des militaires.

Les jeunes au Canada disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte

Les résultats que nous prévoyons atteindre

La Défense offre des programmes et des expériences pertinents aux jeunes Canadiens d'aujourd'hui grâce aux programmes [des cadets](#) et [des Rangers juniors canadiens](#), en favorisant l'accessibilité dans toutes les communautés du pays. Ces programmes encouragent la citoyenneté, le leadership, la forme physique et l'intérêt pour les activités de la Défense, aidant ainsi les jeunes à acquérir des compétences qui favorisent une transition réussie vers l'âge adulte.

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense va :

- Moderniser les modèles de formation et de prestation afin de refléter l'évolution des priorités nationales ;
- Renforcer la préparation du programme en améliorant le personnel, l'équipement et la supervision ;
- Élargir les possibilités de développement du leadership et d'autonomisation des jeunes dans toutes les régions ;
- Maintenir la cible de 2 % d'engagement des jeunes avec un repère clair pour guider une expansion responsable.

L'analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année financière 2026-2027, l'Équipe de la Défense se concentrera sur le maintien en puissance de l'approche d'entreprise de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus), un cadre à l'échelle du ministère qui intègre l'ACS Plus dans les activités opérationnelles. Les travaux viseront à renforcer les capacités de l'Équipe de la Défense grâce à la formation, à l'orientation et à des outils pratiques, et à faire progresser la budgétisation sensible au genre dans l'ensemble du ministère.

Les principales mesures comprennent :

- Maintenir les réseaux de soutien Sentinel et intégrer l'ACS Plus dans les évaluations de la culture organisationnelle grâce à des mécanismes de rétroaction qui identifient les obstacles et les lacunes en matière de données. Les efforts de formation et d'éducation se concentreront sur un large public et sur les postes clés de l'évolution culturelle afin de promouvoir une culture de travail inclusive et éthique ;
- Organiser des sessions trimestrielles de partage des connaissances à l'intention des professionnels des ressources humaines (RH) afin de partager les meilleures pratiques, de demander des conseils et d'affiner les applications de l'approche ACS Plus dans les politiques et les orientations. L'utilisation des données sur la main-d'œuvre et des commentaires des employés permettra d'identifier les obstacles systémiques et de promouvoir un accès équitable aux opportunités qui favorisent une culture d'équité, de respect et d'inclusion ;
- Harmoniser les ressources, les responsabilités et le suivi dans le cadre des plans de mise en œuvre et de culture de l'ACS Plus afin de renforcer l'intersectionnalité et de favoriser l'évolution culturelle dans toutes les initiatives ;

- Intégrer l'ACS Plus dans les mécanismes existants de suivi et de contrôle des RH afin d'identifier et de combler les écarts de représentation et d'améliorer la précision des rapports sur les progrès réalisés ;
- Élaborer un plan stratégique en matière de ressources humaines fondé sur l'ACS Plus, qui intègre des considérations intersectionnelles dans les pratiques d'embauche, de sélection et de promotion ;
- Continuer à intégrer l'ACS Plus dans toutes les nouvelles activités d'élaboration de politiques et de programmes grâce à des évaluations obligatoires, avec le soutien d'un réseau consultatif intersectionnel et de séances régulières de partage des connaissances ;
- Continuer à faire progresser le plan de culture organisationnelle et à intégrer l'ACS Plus dans les efforts de préparation, de recrutement et d'attraction, tout en assurant le maintien en puissance des rôles des conseillers en matière de genre et de sécurité humaine et en soutenant les initiatives de mentorat telles que la plateforme de mentorat de l'Armée canadienne afin de renforcer l'inclusion et le leadership.

Relation avec les Autochtones

Le Ministère continuera de promouvoir la représentation des Autochtones et leur perfectionnement professionnel au sein de son personnel de la fonction publique. Grâce à des partenariats stratégiques et à des initiatives tenant compte des spécificités culturelles, l'Équipe de la Défense élargira les possibilités offertes aux employés et aux candidats autochtones tout en soutenant la réconciliation et la croissance inclusive.

Les principales initiatives comprennent :

- Élargir et promouvoir les bassins de talents autochtones afin de renforcer le recrutement, la rétention, la promotion et la représentation à tous les niveaux ;
- Établir des partenariats avec la Commission de la fonction publique, le Programme de navigateurs de carrière autochtone (PNCA) et les communautés autochtones afin de recruter des candidats grâce à des activités de sensibilisation ciblées et des événements ciblés ;
- Soutenir le PNCA en fournissant des conseils aux gestionnaires et en aidant les employés autochtones dans leur développement de carrière et leur mobilité ;
- Poursuite de l'examen du Programme d'expérience autochtone des Forces armées canadiennes.

Les programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens (RJC) sont axés sur la communauté et reposent sur le soutien des entreprises, des organisations et des dirigeants locaux. Ce soutien comprend les partenaires et les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, en particulier dans les régions éloignées, isolées et côtières où les RJC sont colocalisés avec les patrouilles des Rangers canadiens. Les contributions varient selon les communautés et sont définies localement plutôt que par le biais d'un engagement national officiel.

Le personnel de l'Unité régionale de soutien aux cadets a également eu accès à des programmes de perfectionnement professionnel axés sur les Autochtones par l'intermédiaire des organismes sportifs autochtones, ce qui a permis de renforcer la sensibilisation culturelle et l'engagement communautaire auprès des partenaires autochtones. Bien que les commentaires du personnel aient été positifs, il reste difficile de garantir un accès constant à ces possibilités.

Le co-champion de l'Équipe de la Défense pour les peuples autochtones assistera aux défilés de remise des diplômes [des programmes d'été autochtones](#) à l'été 2026, ce qui comprend également la participation à des événements sur le thème des Autochtones, tels que [la Semaine de sensibilisation aux cultures Autochtones](#), [la Journée nationale des anciens combattants autochtones](#) et la [Journée nationale de la vérité et de la réconciliation](#).

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 3.7 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à l'Équipe de la Défense

Ressources	Prévues
Dépenses	5 377 166 004 \$
Équivalents temps plein	22 704

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

L'Équipe de la Défense est appuyée par les programmes suivants :

- Recrutement ;
- Instruction individuelle et formation professionnelle militaire ;
- Gamme complète des soins de santé ;
- Gestion de l'Équipe de la Défense ;
- Transition de la vie militaire à la vie civile ;
- Soutien fournie au militaire et sa famille ;
- Histoire et patrimoine militaires ;
- Services du droit militaire/Exercice de l'autorité de justice militaire ;
- Ombudsman ;
- Cadets et Rangers juniors canadiens (Programme jeunesse).

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour l'Équipe de la Défense se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

- Le résultat ministériel (RM) 3.3 : « L'équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne » a été divisé en deux résultats distincts : « L'Équipe de la Défense incarne la diversité de la société canadienne » et « L'Équipe de la Défense incarne les valeurs de la société canadienne ». Ce changement permet de rendre compte plus clairement des indicateurs distincts et évite d'avoir un tableau trop long de plusieurs pages

Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Relations avec les Autochtones](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Élaborer et concevoir la force de l'avenir grâce à une compréhension approfondie de l'environnement opérationnel futur et des risques pour le Canada et ses intérêts en matière de sécurité. Renforcer la capacité de la Défense afin de cerner, de prévenir toute une gamme d'imprévus, de s'y adapter et d'y faire face par l'intermédiaire de réseaux d'innovation et de collaboration et grâce à la recherche de pointe.



Image 4 : [Opération UNIFIER](#)

Un membre des Forces armées canadiennes déployé dans le cadre de l'opération UNIFIER fait la démonstration des capacités d'un drone lors du cours avancé de sapeur en Europe, le 19 septembre 2025.

Photo : Technicien en imagerie des Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), en soutenant plus particulièrement le sous-domaine « Démocratie et institutions », comme le démontre les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant le Concept de force de l'avenir. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 4.1 : Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Mesure dans laquelle les déductions relatives aux capacités contenues dans le Plan de capacité de la Force (PCF) sont cohérentes avec celles de nos alliés et partenaires	2022-2023 : Non disponibles* 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : 2	Entre 2-3	31 mars 2027
Mesure dans laquelle les besoins futurs en matière de capacité indiqués dans le Plan de capacité de la Force (PCF) ont été pris en compte dans la planification du développement et de la conception des forces (DCF)	2022-2023 : Non disponibles* 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : 1	Entre 2-3	31 mars 2027
Mesure dans laquelle le plan d'investissement de la Défense (PI) tient compte des besoins futurs en matière de capacité qui sont définis dans le Plan de capacité de la Force (PCF)	2022-2023 : Non disponibles* 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : 1	Entre 2-3	31 mars 2027

* La méthodologie de l'indicateur a été redéfinie au cours de l'année 2024-2025, et les résultats antérieurs ne sont donc pas applicables.

Tableau 4.2: Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% d'initiatives et de projets du MDN ou des FAC appuyés par les sciences et technologies de défense	2022-2023 : Non disponibles* 2023-2024 : Non disponibles* 2024-2025 : Non disponibles*	Au moins 75 %	31 mars 2028
% des projets d'innovation pour l'excellence de la défense et la sécurité (IDeS) qui ont abouti à des conseils utiles, à l'adoption, à l'intégration ou à l'acquisition éventuelle d'une nouvelle capacité de défense et de sécurité	2022-2023 : 79 % 2023-2024 : 79,5 % 2024-2025 : 81,6 %	Au moins 20 %	31 mars 2027

* Aucun résultat n'est disponible, car cet indicateur est en cours de révision pour refléter une nouvelle méthodologie et une nouvelle source de données.

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux Concept de force de l'avenir en 2026-2027.

Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense fera progresser la transformation du développement et de la conception des forces (DCF) dans l'ensemble des Forces armées canadiennes (FAC) en achevant un premier cycle d'activités de trois ans et en fournissant un objectif unifié pour le développement des capacités. Guidé par sa vision prospective et ses consultations avec les alliés, les universitaires et d'autres partenaires gouvernementaux, le ministère de la Défense nationale (MDN) renforcera sa compréhension du futur environnement opérationnel.

La transition des FAC vers le processus de planification axée sur les concepts et les menaces renforcera les fondements stratégiques du développement des forces et modernisera la doctrine afin de refléter les besoins émergents. Un centre d'excellence sera créé afin d'intégrer les pratiques exemplaires et l'innovation dans la conception des capacités, tout en rehaussant le processus de planification de la défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en tant que catalyseur fondamental du développement des forces canadiennes et de l'harmonisation des capacités multinationales.

Afin de se positionner pour que les capacités futures soient prêtes à faire face aux menaces futures, la Défense continuera à faire évoluer ses processus internes. Les initiatives prévues comprennent la publication d'un guide d'utilisation DCF mis à jour, l'élargissement de l'offre de formation et de cours sur le développement des forces, l'harmonisation des processus avec ceux des alliés et l'utilisation d'outils numériques pour améliorer l'intégration. La structure de gouvernance sera remaniée afin de mettre l'accent sur les discussions et la prise de décisions en matière de capacités, tandis que les projets seront rigoureusement analysés afin de maintenir l'alignement avec les priorités futures des FAC en matière de forces. Ces initiatives permettront à la Défense de concevoir des capacités innovantes prêtes à faire face aux menaces futures.

Intelligence artificielle et modernisation numérique

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense poursuivra la mise en œuvre de la stratégie du MDN et des FAC en matière d'intelligence artificielle (IA) et accélérera son adoption responsable au sein de l'Équipe de la Défense. Grâce au Centre d'IA, qui passe actuellement de la phase de conception à celle de mise en œuvre, la Défense va :

- Lancer le cadre éthique de l'IA et le modèle de gouvernance ministériel afin d'orienter le développement et le déploiement responsables de l'IA ;
- Recruter et former des talents spécialisés en IA, et intégrer l'expertise dans toutes les organisations de la Défense afin de soutenir les résultats opérationnels et ceux de l'entreprise ;
- Mettre en œuvre la stratégie en matière d'IA au moyen d'une directive et d'outils d'appui assortis de paramètres et d'échéanciers clairs ;
- Développer des espaces de travail d'IA sécurisés et normalisés ainsi que des cadres de gestion des risques afin de permettre la mise en place de solutions IA fiables et souveraines.

En collaboration avec Recherche et développement pour la défense Canada, le Centre d'IA appliquera une approche de « combat à partir du prototype », en testant et en déployant rapidement des solutions d'IA opérationnelles dans des environnements réels. Le Centre rationalisera également l'approvisionnement en IA, établira des normes techniques et développera des outils prêts à l'emploi qui amélioreront l'avantage décisionnel, tout en renforçant la souveraineté du Canada dans les technologies émergentes.

Fondements numériques et données

La Défense continuera de renforcer son infrastructure numérique afin de permettre des opérations sécurisées, évolutives et axées sur les données. Parmi les initiatives clés, citons :

- Faire progresser MapleStack, une suite souveraine de technologies intégrées alimentées par l'IA qui constitue la base des opérations de défense modernes dans des environnements classifiés, non classifiés et périphériques. Soutenu par un investissement initial de 33,5 millions de dollars, MapleStack est actuellement testé dans le cadre de déploiements militaires afin de valider sa capacité opérationnelle et de soutenir l'interopérabilité, l'architecture zéro confiance et la supériorité décisionnelle ;
- Mettre en œuvre la couche d'intégration « Data Ready Defence » afin d'unifier l'accès aux données à l'échelle de l'entreprise selon les principes du zéro confiance, offrant ainsi une gestion des données sécurisée, modulaire et évolutive dans tous les systèmes de la Défense ;
- Développer le programme d'interopérabilité d'entreprise et la plateforme d'intégration des données d'entreprise afin de créer un écosystème open source souverain, aligné sur les normes alliées ;
- Intégrer les considérations relatives à la cybersécurité et à la sécurité des émissions dans tous les investissements numériques et dans les technologies de l'information et des communications dès la phase de conception.

Ces initiatives établissent collectivement une base numérique sécurisée qui soutient l'avantage informationnel, améliore l'interopérabilité et renforce la base technologique souveraine du Canada.

Interopérabilité et écosystème d'innovation

La Défense renforcera la collaboration avec ses alliés et accélérera l'innovation grâce à une coopération étroite avec Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science (BOREALIS). Au cours de l'AF 2026-2027, les efforts comprendront :

- Faire progresser le développement des capacités interarmées au sein de l'OTAN et des partenaires du Groupe des cinq, en favorisant l'harmonisation sur les normes d'interopérabilité de la coalition et les objectifs de commandement et de contrôle pan-domaine ;
- Soutenir la compatibilité « plug-and-play » entre les systèmes ministériels et alliés, grâce à des pratiques de conception basées sur des normes et à des cadres de partage de données sécurisés ;
- Tirer parti de l'expérimentation et de la recherche sur les technologies émergentes pour éclairer l'intégration des capacités et la préparation opérationnelle.

Grâce au développement des capacités d'information, la Défense orientera le développement de forces cyber-résilientes et numériques, en intégrant l'interopérabilité, la résilience et l'innovation dans tous les portefeuilles de capacités.

Développement et résilience des cyberforces

La Défense continuera à développer une cyberforce flexible et durable en affinant ses cadres politiques, de gouvernance et de main-d'œuvre. Les priorités pour l'AF 2026-2027 sont les suivantes :

- Réviser et revitaliser le cadre du renseignement d'origine électromagnétique (SIGINT) afin d'améliorer la mise en œuvre des capacités ;
- Mettre en place une gouvernance pour les effets des opérations cybernétiques et interarmées dans le spectre électromagnétique ;
- Développer un cadre pour soutenir les opérations du programme d'accès spécial et la gouvernance pour le développement cyber et SIGINT ;
- Achever le cadre de main-d'œuvre cybernétique pour le nouveau groupe professionnel des officiers cybernétiques ;
- La mise en place de programmes de formation pour les opérateurs cybernétiques, du niveau débutant au niveau avancé ;
- Officialiser l'unité de formation cyber en une école militaire officielle dotée d'infrastructures et de personnel dédiés.

Ces mesures aideront le MDN et les FAC à maintenir en puissance une main-d'œuvre cyber intégrée composée de professionnels militaires et civils capables d'avoir un impact dans tous les domaines.

Pipeline d'innovation et d'expérimentation

Dans le cadre du programme Innovation pour l'excellence en matière de défense et de sécurité, la Défense continuera d'accélérer la découverte, l'essai et l'adoption de technologies innovantes qui répondent aux défis opérationnels et organisationnels. Les priorités pour l'AF 2026-2027 comprennent :

- Lancer de nouveaux défis et des essais en mode bac à sable dans des domaines tels que la cyberdéfense, les systèmes autonomes, les opérations dans l'Arctique et le commandement, le contrôle, les communications, l'informatique et le renseignement et la surveillance ;
- Réduire les délais de mise en œuvre en intégrant les solutions efficaces dans le processus de développement des forces ;
- Appliquer des cadres tels que le processus de prospective, d'innovation, de concepts, de stratégie et de technologie et le cadre des capacités d'information futures afin d'identifier et de prototyper les technologies numériques à fort potentiel.

Ensemble, ces initiatives renforceront l'écosystème d'innovation du Canada, amélioreront la souveraineté technologique et aideront les FAC à rester prêtes, résilientes et équipées pour faire face aux menaces futures.

Modernisation du renseignement de défense pour un avenir pan-domaine

Au cours de l'AF 2026-2027, le MDN et les FAC feront progresser des initiatives visant à améliorer la connaissance pan-domaine, à renforcer l'avantage décisionnel et à approfondir l'interopérabilité avec les alliés grâce à des architectures fédérées centrées sur les données. Le Ministère s'appuiera sur le cadre du Renseignement de défense 2030 pour élaborer le concept du Renseignement de défense 2040, en accord avec [Notre Nord, fort et libre](#) et les Priorités du Canada en matière de renseignement. Les travaux seront guidés par l'élaboration de concepts, des jeux de guerre et des expérimentations afin d'anticiper les environnements opérationnels futurs.

De plus, la Défense mettra en œuvre la Direction des données du renseignement de la Défense afin d'assurer la gouvernance des données de l'entreprise et de fournir une base numérique pour l'entreprise de renseignement intégrée, favorisant ainsi la gestion, l'interopérabilité et l'utilisabilité dans l'ensemble de l'entreprise de la Défense, y compris pour les données de mission intégrées.

Au cours de l'AF 2026-2027, le Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) continuera de collaborer avec ses partenaires et alliés afin de développer des capacités conçues pour faire face aux menaces de demain, tout en aidant les membres du COMFOSCAN à rester interopérables lorsqu'ils sont déployés à l'échelle mondiale.

Modernisation de la Marine royale canadienne pour un avenir maritime multidomaine

Le paysage mondial de la sécurité maritime évolue rapidement. La reprise de la concurrence entre les grandes puissances, l'intensification de l'activité dans l'Arctique et l'Atlantique Nord et les menaces hybrides exigent une intervention transformatrice. Au cours de l'AF 2026-2027, la Marine royale canadienne (MRC) accélérera sa transition vers une force maritime moderne, multidomaine et crédible au combat, renforçant ainsi la souveraineté, la préparation et l'interopérabilité avec les alliés grâce à :

- Destroyer de la classe Fleuves et rivières : La priorité absolue de la MRC en matière de renouvellement de la flotte progressera grâce à la conception détaillée, à l'acquisition de composants à long délai de livraison, aux préparatifs des essais sur terre et aux travaux préparatoires en vue de la construction complète plus tard dans la décennie ;
- Projet de sous-marins de patrouille canadiens : Après la sélection de deux fournisseurs qualifiés, le projet progressera vers l'acquisition de 12 sous-marins conventionnels qui seront livrés au plus tard en 2035 ;
- Souveraineté et présence maritime dans l'Arctique : Le déploiement accru de patrouilleurs Arctiques et hauturiers de la classe *Harry DeWolf* permettra d'augmenter le nombre de jours de patrouille dans le Nord et la connaissance du domaine, renforçant ainsi la capacité du Canada à affirmer sa souveraineté et à répondre aux urgences ;
- Systèmes sans équipage : Livraison des premiers systèmes aériens sans équipage dans le cadre du projet de renseignement, de surveillance, d'acquisition de cibles et de reconnaissance de la MRC, avec un accent continu sur les véhicules sans équipage de surface et sous-marins ;
- Intégration multidomaine et interopérabilité avec les alliés : Approfondir l'intégration avec les systèmes interarmées de connaissance du domaine maritime, de surveillance et de commandement et de contrôle afin de soutenir la réactivité, l'interopérabilité avec les alliés et la préparation opérationnelle mondiale.

Modernisation de l'Armée canadienne pour les opérations futures

L'environnement sécuritaire mondial évolue rapidement. L'accélération des changements technologiques, la reprise de la compétition entre les grandes puissances et la résurgence des conflits de haute intensité ont mis en évidence que « [l'Armée dont nous disposons n'est pas celle dont nous avons besoin](#) ». Pendant des décennies, l'Armée canadienne (AC) a été structurée principalement pour contribuer à des missions limitées à l'étranger, plutôt que pour combattre, survivre et mener des opérations de combat majeures. Le résultat est que l'AC manque de l'équipement, des systèmes de soutien et de la profondeur exigés pour défendre le Canada en cas de crise ou de conflit futur.

Pour remédier à cette situation, l'AC a lancé une [initiative de modernisation globale](#) visant à faire en sorte que les forces terrestres canadiennes soient conçues, équipées et structurées de manière à faire face aux menaces actuelles et futures. Au cours de l'AF 2026-2027, l'AC poursuivra cette transformation générationnelle en repensant son organisation, son équipement, sa formation, son maintien en puissance et son intégration afin de créer des forces terrestres modernes capables d'opérer dans tous les domaines de la concurrence, des crises et des conflits, tant au pays qu'à l'étranger.



[Image 5 : L'Armée canadienne \(AC\) se modernise pour lutter contre les menaces mondiales en constante évolution et protéger la souveraineté nationale.](#)

1. Division de défense du Canada : Des soldats débarquent d'un avion militaire dans un paysage enneigé ou brumeux.
2. Division de Manœuvre : Un char blindé tire un obus, créant une explosion lumineuse, avec un drapeau canadien visible au-dessus.
3. Division de soutien : Le personnel en uniforme de camouflage travaille avec du matériel militaire dans un environnement rapproché.
4. Formation d'instruction : Des personnes en uniforme se déplacent dans une zone forestière en portant des fusils et du matériel tactique.

Cet effort de modernisation repose sur quatre piliers fondamentaux : Le personnel, l'équipement, la formation et le maintien en puissance, afin de fournir une puissance terrestre agile et meurtrière pour défendre le Canada et soutenir les opérations internationales. Les premiers changements structurels commenceront à l'été 2026 et devraient être achevés à l'été 2027, passant d'une organisation basée sur la géographie à une organisation spécialement conçue et axée sur les résultats, comprenant :

- Une force de défense dédiée, servant de pilier à la mobilisation nationale ;
- La force de combat de première ligne, fournissant des unités entièrement équipées et déployables pour les opérations de combat majeures ;

- Une base de maintien en puissance et d'approvisionnement, ancrée dans les bases de l'armée et directement reliée à la chaîne d'approvisionnement nationale ;
- Un système de formation et d'éducation, chargé de préparer les soldats et les dirigeants grâce à un développement militaire progressif et professionnel ;
- Faire progresser les priorités d'investissement de l'Armée en matière de capacités, en fournissant les systèmes, les plateformes et les technologies de pointe qui répondent aux exigences pour aider les forces terrestres canadiennes à rester interopérables avec leurs alliés et prêtes à faire face aux menaces émergentes.

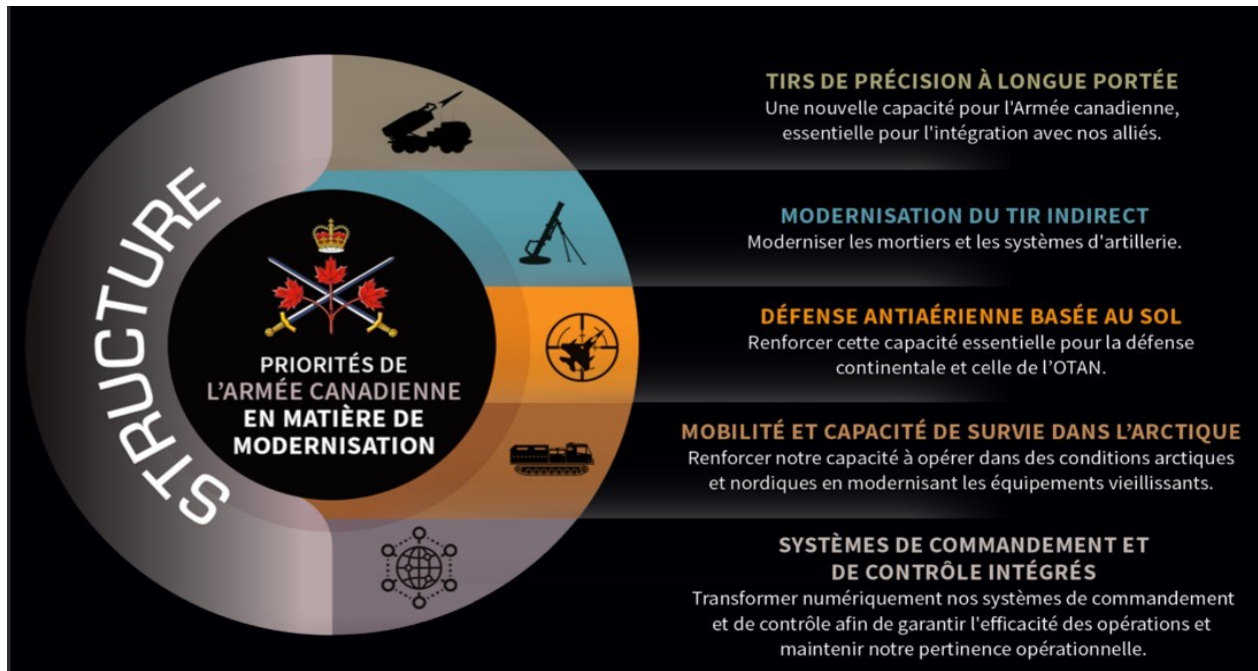


Image 6 : Priorités de l'Armée canadienne en matière de modernisation

À gauche, un graphique circulaire présente l'insigne de l'armée canadienne avec le mot « STRUCTURE » le long de l'arc extérieur. À droite, cinq priorités sont énumérées, chacune accompagnée d'une icône correspondante :

1. Tirs de précision à longue portée (Terre) : Une nouvelle capacité pour l'Armée canadienne, essentielle pour l'intégration avec nos alliés.
2. Modernisation des tirs indirects : Moderniser les mortiers et les systèmes d'artillerie.
3. Défense aérienne basée au sol : Renforcer cette capacité essentielle pour la défense continentale et celle de l'OTAN.
4. Mobilité et capacité de survie dans l'Arctique : Renforcer notre capacité à opérer dans des conditions arctiques et nordiques en modernisant les équipements vieillissants.
5. Systèmes de commandement et de contrôle intégrés : Transformer numériquement nos systèmes de commandement et de contrôle afin de garantir l'efficacité des opérations et maintenir notre pertinence opérationnelle.

Faire progresser les capacités de commandement et de contrôle numériques au sein de l'Aviation royale canadienne

La Défense fera progresser les plateformes numériques et les capacités de commandement et de contrôle (C2) afin d'améliorer la prise de décision, la connaissance de la situation et la préparation opérationnelle, notamment :

- La plateforme de données de l'Aviation royale canadienne (ARC) : Élargir la collecte et l'analyse des données brutes afin de fournir des informations fiables et opportunes à l'ensemble du ministère ;
- Le Registre canadien des balises (RCB) : Poursuivre le développement du registre, une plateforme en nuage qui prend en charge l'enregistrement des balises de détresse. Lorsqu'il est activé, le RCB permet au Centre de contrôle des missions canadiennes et au Centre interarmé de coordination des opérations de sauvetage d'accéder rapidement aux données des balises, ce qui réduit les délais d'intervention des équipes de recherche et de sauvetage et améliore les résultats ;
- Commandement et contrôle infonuagique (CBC2) : S'appuyant sur la capacité opérationnelle initiale atteinte en 2024, le CBC2 étendra l'utilisation des technologies cloud sécurisées, de l'intelligence artificielle/apprentissage automatique et de la collaboration homme-machine afin de renforcer la connaissance de la situation et le commandement et contrôle binational (Canada-États-Unis). Des pratiques de développement agiles, notamment des livraisons de logiciels toutes les deux semaines, continueront à favoriser l'amélioration rapide des capacités ;
- Environnement de Ressources pour la Force Aérienne – Commandement et Contrôle (ERFAC2) : L'ARC développe ERFAC2, une plateforme en tant que service qui permet aux développeurs de créer, de déployer et d'héberger des logiciels C2 et des contrôles de sécurité. Au cours de l'AF 2026-2027, ERFAC2 élargira ses applications hébergées et, en partenariat avec le groupe des services numériques, intégrera une nouvelle structure de données pour répondre aux exigences C2 à l'échelle de l'entreprise.

Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense renforcera l'écosystème scientifique, technologique et d'innovation du Canada afin de relever les nouveaux défis en matière de défense et de sécurité. Grâce à la contribution de l'Équipe de la Défense à la stratégie indo-pacifique du gouvernement du Canada, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) feront progresser leurs capacités dans les domaines des technologies quantiques, de l'autonomie et de l'intelligence artificielle (IA), de la cybersécurité, de la guerre électronique, des systèmes sous-marins et des technologies hypersoniques et anti-hypersoniques. Le conseiller scientifique de la Défense en poste à Canberra, Australie, continuera de collaborer avec les partenaires régionaux afin de faire progresser des initiatives communes telles que le radar transhorizon et la défense antimissile. Ces efforts éclaireront les priorités en matière de défense continentale, notamment la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) axée sur la S & T, et renforceront l'innovation collective dans la région indo-pacifique.

L'innovation demeure un facteur essentiel pour maintenir des forces armées modernes, agiles et interopérables. La Défense fera progresser la recherche opérationnelle, l'analyse stratégique et l'expérimentation afin de comprendre l'évolution du paysage sécuritaire, d'éclairer la prise de décisions fondées sur des données probantes et d'évaluer les options futures en matière de capacités et de structure des forces. En favorisant une culture de l'innovation grâce à des partenariats avec les alliés, l'industrie, le milieu universitaire et d'autres collaborateurs externes, le MDN et les FAC investiront dans des technologies qui améliorent l'efficacité opérationnelle, renforcent l'interopérabilité et renforcent la résilience dans tous les domaines. Ces efforts appuieront des priorités telles que [Notre Nord, fort et libre](#), la défense continentale et la modernisation du NORAD, ainsi que la Stratégie industrielle de défense (SID).

Modernisation du Commandement de la défense nord-américaine Science et technologie

Afin de soutenir la modernisation du NORAD axée sur la Science et Technologie (S & T), la Défense fera progresser les initiatives scientifiques et technologiques dans le cadre du programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS) en lançant de nouveaux défis dans des domaines prioritaires, notamment :

- Recherche sur l'Arctique et le climat ;
- Technologies quantiques ;
- Intelligence artificielle ;
- Systèmes autonomes ;
- Connaissance du domaine spatial ;
- Systèmes aériens sans pilote ;
- Cyberopérations ;
- Commandement et contrôle ;
- Lutte contre les armes hypersoniques ;
- Autres technologies émergentes.

Ces efforts permettront d'assurer la pérennité de la défense continentale contre les menaces aérospatiales et maritimes. La gouvernance bilatérale et multilatérale permettra d'aligner les priorités canadiennes sur celles des partenaires afin de coordonner les investissements et d'utiliser de manière efficace les ressources. Les engagements externes, notamment l'événement annuel de la modernisation du NORAD axée sur la S & T organisé à l'ambassade du Canada aux États-Unis, mettront en valeur les atouts du Canada et éclaireront les décisions binationales sur les capacités émergentes.

Programme de science et technologie de la défense et de la sécurité

Grâce au programme de sciences et technologies de la défense et de la sécurité et la modernisation du NORAD axée sur la S & T, le MDN et les FAC accéléreront la transition de la recherche et du développement de pointe vers les plateformes, les systèmes et les capacités multidomains des FAC. La science et technologie pour la sécurité et la défense modernisera les installations de recherche et lancera de nouveaux projets d'infrastructure afin de favoriser l'adoption de technologies de rupture tout en renforçant la résilience face aux menaces futures. La Défense tirera également parti de l'expertise scientifique pour soutenir les opérations des FAC, en

favorisant l'harmonisation de la recherche sur les exigences opérationnelles, et investira dans le personnel afin de maintenir le leadership du Canada en matière d'adaptation aux technologies émergentes.

Défense de l'Arctique

L'Équipe de la Défense élargira ses capacités de recherche et développement afin de renforcer la défense de l'Arctique en mettant à jour les infrastructures de recherche dans le Nord, en modernisant l'équipement scientifique portable sur glace et en renforçant les partenariats avec les communautés autochtones, le milieu universitaire et les alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Ces travaux soutiendront les priorités de la modernisation du NORAD axée sur la S & T en matière d'autonomie, d'énergie, de mobilité, de résilience climatique et de communications dans l'Arctique, améliorant ainsi l'état de préparation dans les environnements nordiques difficiles.

Science et technologie quantiques

Dans le cadre du programme [Quantum 2030](#), la Défense accélérera la science et la technologie (S & T) appliquées afin de mettre au point des solutions quantiques et de préparer les FAC à faire face aux futures menaces quantiques. Les investissements dans du personnel hautement qualifié, des partenariats de recherche et des infrastructures feront progresser les technologies quantiques canadiennes ayant des applications directes dans le domaine de la défense.

Sécurité de la recherche

Afin de protéger les technologies sensibles et d'atténuer les ingérences étrangères, le MDN et les FAC mettront en œuvre des mesures de sécurité renforcées en matière de recherche. Cela comprend la réalisation d'évaluations des risques, l'application de stratégies d'atténuation adaptées et la sécurisation des partenariats de recherche financés par le gouvernement, conformément aux directives de l'OTAN en matière de sécurité de la recherche S & T.

Accélération de l'innovation et modernisation de l'approvisionnement

Le programme [IDeES](#) améliorera le Portail de l'innovation en matière de défense en permettant la soumission sécurisée de propositions, l'évaluation de projets et la production de rapports intégrés. Afin de combler le fossé en matière d'approvisionnement en innovation, IDeES et Services publics et Approvisionnement Canada développeront l'initiative Approvisionnement et opérationnalisation de l'innovation et de nouvelles technologies (AOINT). À la suite de l'appel à propositions pilote pour l'AF 2025-2026, d'autres appels à propositions (ADP), AOINT permettront au MDN et aux FAC d'acquérir des innovations matures financées par IDeES, accélérant ainsi leur transition vers une utilisation opérationnelle.

Production de matières énergétiques et de munitions

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense fera progresser le programme d'approvisionnement en munitions en accordant la priorité aux matériaux énergétiques clés et en acquérant des capacités de synthèse sur mesure et de traitement à petite échelle. En partenariat avec l'industrie, Recherche et développement pour la défense Canada mettra à l'essai et perfectionnera des technologies de projectiles d'artillerie à longue portée afin de soutenir les munitions des FAC prêtes pour l'avenir.

Commercialisation, relations extérieures et protection de la propriété intellectuelle

Le MDN et les FAC renforceront les voies de commercialisation, les relations extérieures et la protection de la propriété intellectuelle (PI) afin de mieux tirer parti de l'innovation en matière de défense. Les principales initiatives comprennent la modernisation de la gestion et de l'octroi de licences de PI, l'intégration des considérations de sécurité de la recherche dans les décisions relatives aux publications et aux partenariats, et l'harmonisation des pratiques en matière de PI avec les besoins à long terme des FAC en matière de capacités.

Programme d'innovation pour l'excellence et la sécurité en matière de défense – Initiatives d'innovation ciblées

Au cours de l'AF 2026-2027, IDEeS continuera de faire progresser les technologies de pointe grâce à des défis ciblés axés sur [la 5G](#), [applications des technologies quantiques](#), [le déminage en Ukraine](#), [anticiper les menaces mondiales émergentes](#) et la souveraineté dans l'Arctique. Parmi les nouvelles initiatives, mentionnons les concours « Polar Paradigms » et « Drone Surge », ainsi que des projets concurrentiels appuyant la prochaine génération de radars, le stockage de l'hydrogène, la supériorité du spectre et l'espace hybride en orbite terrestre basse.

IDEeS élargira également son programme bac à sable. Le programme [Environnement protégé des systèmes de défense contre les systèmes aéronefs sans pilote 2026-2027](#), qui se déroulera à Suffield, en Alberta, évaluera les technologies permettant de détecter et de neutraliser les micro et mini-systèmes aériens sans pilote et de les intégrer dans des systèmes de commandement et de contrôle militaires plus larges. Le programme attribuera jusqu'à 1,75 million de dollars de prix aux technologies prometteuses, tout en faisant progresser [le développement du concept](#) de phase 2 avec six entreprises canadiennes.

Accélérateur d'innovation en matière de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA)

En partenariat avec l'OTAN, le Canada renforcera son rôle au sein de DIANA. Au cours de l'AF 2026-2027, le bureau de planification stratégique de DIANA sera doté d'un effectif complet et le bureau régional permanent pour l'Amérique du Nord ouvrira ses portes à Halifax, en Nouvelle-Écosse. La Défense lancera également le programme de financement pour les innovateurs et les accélérateurs canadiens de DIANA afin de soutenir les entreprises canadiennes qui participent au réseau d'innovation transatlantique de DIANA et d'accélérer les contributions au programme d'innovation de l'OTAN.

Défi de la propulsion spatiale

La Défense demandera l'approbation du Défi de la propulsion spatial en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre de la SID. Avec des investissements prévus de 25 millions de dollars pour l'AF 2026-2027 et jusqu'à 50 millions de dollars par année par la suite, cette initiative renforcera les technologies nationales de lancement spatial, développera des réservoirs de talents et favorisera un écosystème d'innovation à un stade précoce.

Technologies à double usage

Le MDN et les FAC continueront de donner la priorité aux investissements dans les technologies à double usage qui soutiennent à la fois les objectifs de défense et les objectifs de sécurité plus larges, lorsque cela est possible. Les principaux domaines d'intérêt sont les suivants :

- Réduire l'empreinte environnementale des opérations militaires ;
- Exploration de solutions énergétiques alternatives pour les régions éloignées ;

- Renforcement de la cybersécurité et de la résilience des infrastructures essentielles ;
- Amélioration de la formation et du perfectionnement du personnel des FAC ;
- Préparation aux nouvelles menaces chimiques et biologiques ;
- Améliorer les vêtements et les abris pour les opérations dans des environnements difficiles ;
- Faire progresser les systèmes de maintenance et de sécurité des véhicules et des aéronefs.

Au cours de l'AF 2026-2027, le MDN continuera de faire progresser la gestion des données d'entreprise afin de garantir que les données de la Défense soient structurées, régies et interopérables. Ces efforts permettront de faire progresser la transformation numérique, de soutenir la modernisation du NORAD et de faciliter la conception des forces futures. Les principales initiatives comprennent :

- Cadre du modèle de données d'entreprise et normalisation des données : Faire progresser le cadre du modèle de données d'entreprise et le cadre de normalisation des données grâce à l'intégration, dans le cadre de projets, des principaux secteurs d'activité afin de favoriser la normalisation et l'interopérabilité au sein du ministère de la Défense ;
- Déploiement des métadonnées et du catalogue d'entreprise : Mettre en œuvre la directive du chef des données sur les données de référence minimales et élargir le catalogue de données d'entreprise afin d'améliorer la cohérence, la découvrabilité et la gouvernance des métadonnées au sein de l'Équipe de la Défense ;
- Gestion des actifs numériques : En s'appuyant sur la directive du chef d'état-major de la Défense/sous-ministre de 2025 relative à la gestion des actifs numériques, la Défense se préparera à l'automatisation et aux solutions basées sur l'IA en favorisant l'organisation systématique, la classification appropriée et l'accessibilité des informations ;
- Classification automatique des documents : Élargir les initiatives fondées sur l'IA pour extraire et classer l'information, améliorer l'accès à des données fiables, favoriser la prise de décisions éclairées et respecter les échéanciers d'intervention et les exigences en matière de rapports opérationnels imposés par la loi.

Le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) continuera de proposer des solutions innovantes aux défis opérationnels complexes. S'appuyant sur des partenariats avec l'industrie, les alliés et la communauté scientifique et technologique, le COMFOSCAN poursuivra ses efforts pour tirer parti des dernières avancées technologiques et scientifiques afin de renforcer les capacités futures de ses forces.

L'accent sera mis sur « Gradient Ascent », l'initiative numérique et analytique du COMFOSCAN. « Gradient Ascent » exploitera l'IA et l'analyse avancée pour automatiser les flux de travail, intégrer divers flux de données et générer des informations exploitables en temps opportun. Cette évolution renforcera la capacité du COMFOSCAN à anticiper, s'adapter et prendre des décisions avec rapidité et précision, favorisant ainsi un avantage informationnel durable et une efficacité opérationnelle dans les environnements opérationnels futurs.

L'analyse comparative entre les sexes plus

L'avenir du renseignement de défense et de la conception des capacités se concentre sur la prise de décision pan-domaine et l'avantage opérationnel grâce à l'innovation, aux systèmes basés sur les données et à l'analyse inclusive. L'intelligence artificielle (IA), l'apprentissage automatique et les outils de données avancés seront développés et appliqués pour renforcer la prise de décision, atténuer les biais et refléter des perspectives diverses. L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) restera partie intégrante de l'évaluation du renseignement afin de garantir que la planification opérationnelle soit éthique, fondée sur des preuves et inclusive.

Les principales initiatives comprennent :

- La collecte de données et la réalisation d'évaluations d'impact des outils d'IA et d'apprentissage automatique afin d'évaluer et d'atténuer les biais, tout en surveillant leurs effets sur les processus opérationnels et décisionnels ;
- Appliquer l'ACS Plus et les perspectives intersectionnelles à l'analyse du renseignement afin d'améliorer la connaissance de la situation et d'éclairer les politiques ;
- Réaliser des évaluations ACS Plus sur les programmes et projets clés, et fournir des analyses pour éclairer les propositions budgétaires et les soumissions au Secrétariat du Conseil du Trésor ;
- Intégrer l'ACS Plus dans la gouvernance et la planification de la modernisation, tout en renforçant le Réseau de déontologie et de culture professionnelle et en faisant progresser les objectifs en matière de femmes, de paix et de sécurité afin de favoriser l'inclusion et la prise de décisions éthiques.

Relation avec les Autochtones

Le programme IDEeS continuera de promouvoir la participation des Autochtones en augmentant la visibilité de leur participation et en favorisant les occasions inclusives. Le programme suit les entreprises dont 50 % ou plus des actionnaires, des dirigeants ou des équipes de recherche sont autochtones, et met en avant des réussites telles que Qillaq Innovations, une entreprise inuite de Cambridge Bay, au Nunavut, qui a récemment reçu un financement dans le cadre du [concours IDEeS sur la modernisation Science et Technologie du NORAD](#). Ce projet achèvera sa phase 1 en 2026 et pourrait passer à la phase 2.

Les activités de sensibilisation ciblées se poursuivront auprès des gouvernements, des partenaires et des organisations autochtones, ainsi que par le biais d'événements, notamment :

- « [Cando](#) », une organisation autochtone nationale qui soutient la croissance économique et la prospérité des Autochtones ;
- « [Turtle Island Indigenous Science Conference](#) », qui rassemble des universitaires, des gardiens du savoir et d'autres experts de toute l'Amérique du Nord (Turtle Island) afin de partager les avancées et les expériences en matière de science, de recherche, d'éducation et de politique autochtones ;
- « [ArcticNet's Annual Scientific Meeting](#) », plaque tournante de la recherche Arctique au Canada. Cette conférence annuelle rassemble un large éventail de recherches menées dans et sur l'Arctique et les régions nordiques du Canada et du monde. Elle est l'occasion de faire progresser la compréhension collective grâce à une vision inclusive de l'Inuit

Nunangat et d'autres régions nordiques, à travers les territoires et les provinces canadiennes, les régions circumpolaires de l'Arctique et au-delà ;

- « [The Nunavut Trade Show](#) », le plus grand événement annuel dans le Nord canadien, rassemble tous les niveaux de gouvernement, les organisations inuites, les entreprises du Nunavut, les investisseurs, les entrepreneurs et les entreprises du Sud pour favoriser le réseautage.

Le programme IDEeS, en collaboration avec Aide aux achats Canada, continuera également d'être présent à divers événements régionaux tout au long de l'année financière 2026-2027, notamment :

- « [The Indigenous Chamber of Commerce \(ICC\) Conference and Symposium](#) », axés sur le réseautage avec les entreprises autochtones et non autochtones, ainsi que sur la célébration de l'entrepreneuriat autochtone. La ICC s'engage en faveur de la réconciliation économique, ainsi que de la promotion et du soutien continus des entreprises autochtones au Manitoba ;
- « [The Arctic Development Expo](#) » qui se tient à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, alors que nous nous efforçons de prendre des décisions éclairées pour améliorer la vie circumpolaire et créer des solutions innovantes pour les communautés du Nord et de l'Inuit Nunangat.

Conformément aux priorités en matière de sciences et technologies de la défense et de la sécurité, aux initiatives de modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et dans le respect de la gouvernance ministérielle des affaires autochtones, l'Équipe de la Défense élabore actuellement un cadre d'engagement autochtone. Ce cadre guidera la mise en place de protocoles cohérents et de pratiques exemplaires pour la collaboration avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, les détenteurs de droits et d'autres gouvernements et communautés autochtones.

Afin de faire progresser la réconciliation économique, la Défense a mis en œuvre des stratégies d'approvisionnement ciblées visant à promouvoir l'attribution d'au moins 5 % des programmes d'approvisionnement en sciences de la défense et de la sécurité à des entreprises autochtones, y compris des contrats directs et des contrats de sous-traitance avec des entreprises inscrites dans le répertoire des entreprises autochtones ou couvertes par des traités modernes.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 4.3: Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement au Concept de force de l'avenir.

Ressources	Prévues
Dépenses	1 480 674 756 \$
Équivalents temps plein	2 068

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

Concept de force de l'avenir est appuyée par les programmes suivants :

- Développement des forces interarmées ;
- Développement de la force navale ;
- Développement de la force terrestre ;
- Développement de la force aérienne et spatiale ;
- Développement des forces d'opérations spéciales ;
- Développement de la cyberforce et de la force du système d'information et communications interarmées ;
- Développement de la force du renseignement ;
- Sciences, technologie et innovation.

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour le Concept de force de l'avenir se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Relations avec les Autochtones](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Acquérir des capacités avancées pour conserver un avantage sur les adversaires potentiels et suivre le rythme d'avancées des Alliés, tout en tirant pleinement parti de l'innovation et de la technologie de défense. Des accords d'approvisionnement rationalisés et flexibles garantissent que la Défense est équipée pour mener ses missions.



Image 7 : Opération HORIZON

Le Cplc Andrew Swimm est descendu de l'hélicoptère CH-148 Cyclone, Avalanche, afin de mener un exercice de sauvetage d'une personne tombée à la mer à bord du NCSM *Ville de Québec*, alors qu'il naviguait dans le cadre du groupe aéronaval dirigé par le Royaume-Uni, pendant l'opération HORIZON, dans la mer de Timor, le 13 juillet 2025.

Photo : Cpl Brendan Gamache, Services d'imagerie de la formation.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), en soutenant plus particulièrement le sous-domaine « Démocratie et institutions », comme le démontre les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant l'Acquisition de capacités. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 5.1: L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des projets qui respectent l'échéancier approuvé pour leur élaboration et leur approbation (projets à faible risque et peu complexes)	2022-2023 : 86 % 2023-2024 : 83,3 % 2024-2025 : 100 %	100 %	31 mars 2027
% des contrats de biens et services qui sont attribués dans le cadre des objectifs de rendement établis	2022-2023 : 95,6 % 2023-2024 : 94,4 % 2024-2025 : 93,9 %	100 %	31 mars 2027

Tableau 5.2: L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui ne dépassent pas la plus récente portée approuvée	2022-2023 : Pas disponibles * 2023-2024 : Pas disponibles * 2024-2025 : 94 %**	Au moins 90 %	31 mars 2027
% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui respectent le plus récent calendrier approuvé	2022-2023 : Pas disponibles * 2023-2024 : Pas disponibles * 2024-2025 : 44 %**	Au moins 90 %	31 mars 2027
% de projets en biens d'investissement qui respectent le plus récent pouvoir de dépenser approuvé	2022-2023 : Pas disponibles * 2023-2024 : Pas disponibles * 2024-2025 : 75 %**	Au moins 90 %	31 mars 2027

* L'indicateur a été redéveloppé au cours de l'année financière 2024-2025 et les résultats précédents ne sont donc pas disponibles.

** L'indicateur a été redéveloppé au cours de l'année financière 2024-2025. La méthodologie inclut désormais un sous-ensemble plus vaste de projets, ce qui permet d'avoir une vision plus complète du rendement des projets. En conséquence, la méthodologie et les critères de calcul diffèrent des approches précédentes.

Tableau 5.3: L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des projets liés aux technologies de l'information qui ne dépassent pas la portée approuvée	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %	100 %	31 mars 2027
% des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'échéancier approuvé	2022-2023 : 89 % 2023-2024 : 90 % 2024-2025 : 81 %	100 %	31 mars 2027
% des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'autorisation de dépenser	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %	100%	31 mars 2027

Tableau 5.4: Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% des stocks non disponibles pour répondre à la demande prévue	2022-2023 : 7,61 % 2023-2024 : 7,2 % 2024-2025 : 8,35 %	Au plus 5,28 %	31 mars 2027
% des stocks disposés qui ont été considérés comme étant excédentaires	2022-2023 : 41,5 % 2023-2024 : 93,25 % 2024-2025 : 59,82 %	Au moins 23 %	31 mars 2027
% du stock où les paramètres de réapprovisionnement de l'entrepôt doivent être révisés pour obtenir un meilleur positionnement du matériel et une satisfaction client en temps opportun	2022-2023 : 3,34 % 2023-2024 : 3,57 % 2024-2025 : 3,18 %	Au plus 3,28 %	31 mars 2027

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux Acquisitions de capacités en 2026-2027.

L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé

Les résultats que nous prévoyons atteindre

La Défense continuera de renforcer les capacités d'approvisionnement et d'accélérer les achats de défense en se concentrant sur les domaines suivants au cours de l'année financière 2026-2027 :

- Faire progresser la mise en œuvre de l'Agence d'investissement pour la défense afin de consolider l'expertise en matière d'approvisionnement dans le domaine de la défense, de favoriser une collaboration plus précoce avec les partenaires industriels et d'accélérer la mise en place des capacités militaires prioritaires alignées sur les exigences opérationnelles des Forces armées canadiennes (FAC) ;

- Mettre en œuvre le programme de maintien continu des capacités afin d'accélérer l'acquisition d'équipements technologiques en constante évolution pour les FAC ;
- Renforcer la main-d'œuvre en approvisionnement grâce à des programmes tels que le programme fondamental de l'Académie du groupe Achat et Approvisionnement ;
- Augmenter l'acquisition d'équipements et de matériels nécessaires au maintien de nos flottes, tout en soutenant l'approvisionnement en capacités et équipements futurs pour appuyer nos troupes et améliorer la préparation opérationnelle ;
- Exploiter les données fournies par le cadre de gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement de la Défense pour un approvisionnement rapide en équipements et matériels ;
- Veiller à ce que la communauté de gestion de projets du ministère de la Défense nationale (MDN) dispose des compétences requises grâce au programme de développement des compétences en gestion de projets ;
- Faire évoluer le cadre de gestion des investissements de la défense afin de soutenir la mise en œuvre des programmes, en réduisant le recours à l'approbation de projets autonomes afin d'améliorer les échéanciers, la flexibilité et l'exécution ;
- Soutenir les réformes des achats de défense afin de rationaliser les exigences en capacités et les processus d'acquisition du MDN et des FAC.

L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Les principaux projets d'acquisition d'équipement pour l'année financière 2026-2027 sont les suivants :

- [Destroyer de classe Fleuves et Rivières](#) : Le projet poursuivra la conception et l'ingénierie de production, en mettant l'accent sur la production à plein régime du navire 1. Les travaux se poursuivront pour la conception et la construction d'une installation d'essai terrestre à Hartlen Point, en Nouvelle-Écosse. Les efforts de planification pour le lot 2 se concentreront sur la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des systèmes clés en 2026 afin d'atténuer les risques pour l'échéancier de production ;
- [Modernisation de la classe Victoria](#) : Le projet prévoit l'attribution de contrats pour le remplacement des périscopes et l'amélioration de la capacité de survie des systèmes de mât, l'amélioration de la capacité de surveillance des batteries, ainsi que l'amélioration des quartiers de couchage, des installations sanitaires et de la cuisine des sous-marins de la classe Victoria en service au Canada ;
- [Navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique \(NPEA\)](#) : Le projet lancera le navire de la Garde côtière canadienne (NGCC) *Donjek Glacier* en avril 2026, suivi d'essais en mer en août et de la livraison en octobre. La flotte NPEA de la Marine royale canadienne devrait atteindre sa pleine capacité opérationnelle en septembre 2026 ;
- [Navire de soutien interarmées \(NSI\)](#) : Le projet sera lancé et permettra l'activation et la mise en service initiale réussies des principaux tableaux électriques du NSI 2. Les essais en mer du NSI 1 seront réalisés ;

- [Projet d'achat d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe](#) : Faire progresser les programmes de certification et de qualification vers leur achèvement, poursuivre les activités de mise en place de la base d'opérations principale à Winnipeg en vue du début des opérations en janvier 2027, et accepter la livraison du 16^{ième} et dernier aéronef Kingfisher ;
- [Modernisation à mi-vie du Cormorant](#) : Le projet permettra d'effectuer le premier vol des trois premiers appareils de série, d'accepter le nouveau simulateur de formation et de commencer la formation des pilotes et des techniciens de maintenance ;
- [Projet d'aéronef multimiSSION canadien](#) : Le projet commencera la formation des opérateurs et des techniciens de maintenance sur le P-8A Poséidon, poursuivra l'accréditation provisoire dans le cadre de l'organisation technique accréditée pour la gestion des systèmes d'armes, achèvera l'examen de conception du type d'avion et demandera l'approbation de la stratégie de soutien à long terme en service ;
- [Projet de capacités futurs d'avion de chasse](#) : Le premier avion sera livré au centre de formation des pilotes de F-35A de la base aérienne de Luke, en Arizona (États-Unis), selon un échéancier à la fin de 2026, ainsi la formation des pilotes et des équipages de l'Aviation royale canadienne (ARC). Les travaux d'infrastructure visant à soutenir les installations de formation et les escadrons de chasseurs à Cold Lake, en Alberta, et à Bagotville, au Québec, se poursuivront, et la mise en œuvre du plan d'exploitation provisoire visant à permettre la réception du premier F-35A au Canada progressera ;
- [Système d'aéronefs télépilotes \(SATP\)](#) : Le projet permettra de produire le premier prototype SATP et de lancer les essais de qualification et l'évaluation, de faire progresser la certification et l'accréditation de navigabilité, de poursuivre la construction du centre de contrôle au sol, d'exécuter des activités de cybermission et de mener des activités de maintien en puissance, notamment l'élaboration de programmes de formation et de publications ;
- [Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol](#) : Le projet poursuivra la mise en œuvre des activités liées au contrat d'acquisition d'aéronefs avec Airbus Defence and Space, y compris la certification, la qualification, les examens de préparation aux essais en vol et les activités de soutien logistique intégré. Le projet maintiendra le soutien en service de trois aéronefs CC-330 Husky d'occasion à l'appui des missions de transport aérien stratégique de l'ARC et commencera la mise en œuvre de programmes de soutien en service à long terme avec des entrepreneurs chargés de la maintenance, du matériel, de l'équipement d'origine et du soutien des systèmes de formation. Les activités de développement et de conception des infrastructures se poursuivront également avec les installations CC-330 Husky à la base d'opérations principale-Est (8^e Escadre Trenton, Ontario), à la base d'opérations principale-Ouest à Edmonton, en Alberta et à la base d'opérations avancée nord ;
- [Projet de modernisation des véhicules logistiques \(MVL\)](#) : Le projet de modernisation des véhicules logistiques se poursuivra avec des activités de mise en œuvre telles que des essais de durabilité menés par des entrepreneurs – essais intensifs (parties estivale et hivernale), essais avec des utilisateurs occasionnels et essais avec des utilisateurs intensifs (y compris des essais d'évaluation des facteurs humains), démonstration logistique – capacité légère (y compris des tests de cyberpénétration et la formation initiale

des techniciens/pilotes), et vérification de l'état de préparation du soutien à la première livraison d'équipement MVL – légère ;

- [Véhicule blindé de soutien au combat](#) : Le projet permettra de terminer la livraison des variantes poste de commandement, guerre électronique et maintenance-récupération à l'Armée canadienne, et de mener des essais de qualification des variantes monteur/cargaison, ingénieur et équipe mobile de réparation ;
- [Programme des capacités de la Défense](#) : Le projet se poursuivra en vue de sa clôture selon l'échéancier en 2027. Il comprend quatre portefeuilles de capacités sur lesquels des efforts ciblés garantiront le maintien d'un haut niveau de préparation et de pertinence en matière de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, de systèmes militaires, de protection contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs, et de mobilité afin d'insérer et d'extraire en toute sécurité les forces d'opérations spéciales professionnelles ;
- [Système optique au sol du projet de surveillance de l'espace 2](#) : Optique au sol : le projet continuera à assurer la formation du personnel, les travaux d'infrastructure et la préparation de trois télescopes au sol situés dans trois bases militaires à travers le Canada ;
- [Prochain ensemble de capacités d'aviation tactique](#) : Ce projet revitalisera l'aviation tactique au Canada grâce à l'acquisition d'hélicoptères d'attaque et de reconnaissance et d'hélicoptères de transport moyen avant le retrait du CH-146 Griffon. La phase 1 remplacera les CH-146 qui soutiennent actuellement les forces d'opérations spéciales, tandis que la phase 2 (attaque et reconnaissance) et la phase 3 (transport moyen) élargiront les capacités de soutien des Forces armées canadiennes (FAC).

Le Ministère transmet à l'industrie les exigences intégrées des FAC en matière de munitions par l'intermédiaire du groupe du sous-ministre adjoint (Matériel) et de Services publics et Approvisionnement Canada. La hiérarchisation des achats dans le cadre du profil de financement [Notre Nord, fort et libre](#) (NNFeL) doit être liée à l'état de préparation et à un impératif de sécurité nationale. Le développement d'opportunités de résilience en matière de munitions, alignées sur la stratégie industrielle de défense, permettra de garantir la disponibilité des munitions à court et moyen terme.

La Défense est responsable de plusieurs projets liés à la chaîne d'approvisionnement numérique de la Défense afin de garantir que les FAC sont prêtes à mener des opérations simultanées du point de vue de l'état de préparation de l'équipement et du matériel. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la politique NNFeL qui considère la numérisation comme un élément fondamental de la défense de l'Amérique du Nord, notamment :

- [Stratégie de modernisation du maintien en puissance opérationnel](#) : Cette stratégie caractérise la logistique interarmée comme la pierre angulaire du maintien en puissance, et les forces prêtes ne peuvent être mises en place sans un investissement et une modernisation importante dans la logistique interarmée et l'entreprise de maintien en puissance correspondante ;
- [Plan de campagne de modernisation de la logistique interarmées](#) : Ce plan fournit aux FAC et aux parties prenantes du réseau logistique interarmées une vision et une feuille de route pour la modernisation. Le plan de campagne se concentrera sur la réalisation

d'améliorations dans quatre domaines d'action : les personnes, les processus, la technologie et les systèmes, et la gouvernance.

L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Les projets suivants atteindront la capacité opérationnelle complète (COC) au cours de l'année financière (AF) 2026-2027 :

- Infrastructure de gestion sécurisée des informations classifiées : Mettre en œuvre le système de gestion des clés de type 1 de nouvelle génération conçu pour prendre en charge les unités cryptographiques modernisées, en fournissant un système automatisé sécurisé et fiable capable de répondre en temps opportun aux besoins de la communauté des utilisateurs ;
- aDEFENCEX : Axé sur le développement de la méthodologie et des outils permettant de mettre en œuvre de manière efficace la transformation des activités de planification des ressources de l'entreprise (ERP) et de démontrer cette méthodologie au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MDN/FAC), afin de permettre l'adoption par les entreprises de SAP Business Suite 4 SAP HANA (S/4HANA). aDEFENCEX optimisera l'investissement dans les futurs systèmes de SAP ERP grâce à une planification agile de la transformation des activités, à des processus opérationnels et à la validation des capacités des systèmes afin d'obtenir des résultats et des avantages uniques. Une collaboration entre le MDN et les FAC et l'industrie permettra de créer une base de connaissances fondée sur les meilleures pratiques de l'industrie pour la mise en œuvre d'un projet de transformation réussi, qui sera utilisée à l'avenir pour la mise en œuvre des initiatives de transformation ERP du ministère ;
- Radio sécurisée : Cette initiative multiplateforme progresse malgré les défis liés à l'intégration et à la certification. Les retards dans l'établissement des contrats d'intégration des équipements de la plateforme et les obstacles techniques, en particulier avec les éléments cryptographiques contrôlés sur les plateformes de l'Aviation royale canadienne et de la Marine royale canadienne (MRC), ont eu une incidence sur les échéanciers. Pour la MRC, la disponibilité limitée de la plateforme et les périodes d'amarrage prolongées ont encore restreint les échéanciers de mise en œuvre. De plus, l'acquisition de radios portatives sécurisées pour le Commandement des opérations spéciales du Canada est en attente de la certification de l'Agence nationale de sécurité des États-Unis et de la mise en service au Canada. Ces défis sont gérés de manière active, et le projet reste stratégiquement aligné sur les priorités de l'AF 2026-2027, avec un financement approuvé qui soutient la poursuite des progrès ;
- Projet de modernisation de la cryptographie de la défense - Omnibus : Ce projet remplacera les unités cryptographiques de type 1 du MDN et des FAC, alignant ainsi l'équipement cryptographique du Canada sur celui des États-Unis ;
- Capacités cryptographiques avancées : La publication de la version approuvée pour utilisation du KIV-7M en février 2025 a marqué une étape importante, permettant le retrait des dérogations héritées et renforçant la sécurité des communications dans l'ensemble du Système d'alerte du Nord. Le projet a été prolongé d'un an afin de permettre le remplacement des KIV-7M, garantissant ainsi la conformité et la continuité. Cette

prolongation est entièrement financée et reflète une approche proactive face à l'évolution des normes cryptographiques ;

- Soutien aux forces canadiennes en matière de guerre électronique : Cette initiative reste stratégiquement essentielle pour améliorer la préparation opérationnelle et la résilience. Bien que deux livrables COC aient subi un retard de 18 mois en raison de difficultés contractuelles, le projet est en cours de remaniement afin de s'aligner sur les échéanciers révisés et les allocations de fonds. Ce remaniement reflète la volonté de mener à bien le projet malgré les complexités liées à l'approvisionnement et positionne la capacité pour une pertinence durable dans les opérations futures ;
- Communications tactiques par satellite à bande étroite - Surveillance géosynchrone (TNS-GEO) : Les travaux se poursuivent malgré des retards dans la livraison de l'infrastructure des réseaux externes, prévue pour septembre 2026 par le gouvernement des États-Unis. En attendant la livraison, TNS-GEO n'est pas en mesure de procéder aux essais, à la validation ou à la livraison du reste de l'envergure de la COC. Le projet devrait atteindre sa capacité opérationnelle définitive en mars 2027. Ce défi est géré de manière active et le projet demeure stratégiquement aligné sur les priorités de l'AF 2026-2027, avec un impact minimal sur les finances approuvées et la fourniture globale des capacités. Il tirera parti et optimisera le temps supplémentaire pour soutenir davantage le segment des utilisateurs/terminaux.

Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés

Les résultats que nous prévoyons atteindre

[Renforcé par l'annonce du premier ministre concernant l'augmentation des acquisitions de défense](#), l'Équipe de la Défense s'efforcera d'améliorer la responsabilité en matière de matériel en mettant en œuvre des contrôles d'inventaire, une gestion de la chaîne d'approvisionnement et une évaluation des stocks modernes et efficaces, notamment :

- Utiliser l'analyse des données et le cadre de gestion du rendement de la chaîne d'approvisionnement de la Défense pour éclairer la prise de décisions, améliorer la disponibilité du matériel, optimiser les coûts et établir les priorités en matière de gestion du matériel ;
- Continuer à moderniser les processus opérationnels afin d'apporter des améliorations substantielles et durables à la gestion du matériel et d'investir dans le développement et la mise en œuvre d'outils d'analyse de la chaîne d'approvisionnement de la Défense destinés aux professionnels de la chaîne d'approvisionnement.

Le Ministère a publié la stratégie de résilience de la chaîne d'approvisionnement de la Défense qui vise à garantir que les chaînes d'approvisionnement de la Défense puissent résister, se rétablir et s'adapter aux défis d'un environnement de sécurité mondial en rapide évolution et fournir aux Forces armées canadiennes le matériel adéquat, dans les conditions requises, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin, quel que soit le défi à relever. Le Ministère mettra en place un bureau de la résilience de la chaîne d'approvisionnement de la Défense afin de soutenir une chaîne d'approvisionnement de la Défense robuste, redondante et alerte.

L'analyse comparative entre les sexes plus

Les conclusions de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) continueront d'être intégrées dans les processus décisionnels relatifs à l'acquisition d'équipement et aux activités de soutien matériel. L'Équipe de la Défense continuera de se concentrer sur l'institutionnalisation de l'ACS Plus grâce à la coordination d'un conseiller principal en stratégie ACS Plus. Au cours de l'année financière 2026-2027, la Défense poursuivra son projet d'optimisation de l'ACS Plus visant à améliorer l'efficacité et la cohérence de l'application de l'ACS Plus dans toutes les fonctions d'approvisionnement. Les principales initiatives comprennent :

- Poursuite de la mise en œuvre du projet d'optimisation de l'ACS Plus afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence de l'application de l'ACS Plus dans toutes les fonctions d'approvisionnement ;
- Élaborer des instruments politiques et des lignes directrices actualisés afin d'intégrer l'ACS Plus dans toutes les activités d'approvisionnement et de matériel ;
- L'examen et l'analyse des évaluations de l'ACS Plus afin de cerner les tendances, les lacunes et les possibilités d'amélioration ;
- Soutenir les équipes d'apprentissage dans l'application de perspectives intersectionnelles aux supports de formation et d'apprentissage ;
- La tenue de consultations régulières afin d'explorer de nouvelles approches pour optimiser l'intégration de l'ACS Plus dans les fonctions d'approvisionnement et de matériel ;
- Affiner les directives politiques et les cadres de compétences, élargir les outils d'aide à la gestion de projet et à l'approvisionnement, et dispenser des formations ciblées afin de promouvoir l'intégration des principes d'équité et d'inclusion tout au long du cycle de vie de l'acquisition et du soutien des capacités.

Relation avec les Autochtones

La Défense s'engage à faire progresser la réconciliation et à favoriser la prospérité économique en augmentant la participation des Autochtones aux marchés publics. Au cours de l'année financière 2026-2027, l'Équipe de la Défense continuera de travailler avec ses partenaires autochtones, ses fournisseurs et les communautés d'approvisionnement afin de tirer parti des investissements qui génèrent des avantages socioéconomiques durables pour les peuples autochtones. Guidé par la Stratégie d'approvisionnement auprès des Autochtones du gouvernement du Canada et conformément aux mandats ministériels de Services publics et Approvisionnement Canada et de Services aux Autochtones Canada, le Ministère vise à atteindre ou à dépasser la cible fédérale consistant à attribuer au moins 5 % de la valeur des contrats à des entreprises autochtones. Ces efforts renforceront les relations avec les communautés autochtones, soutiendront la croissance durable au sein de la chaîne d'approvisionnement de la Défense et contribueront à la résilience économique à long terme.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 5.5 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à l'Acquisition de capacités.

Ressources	Prévues
Dépenses	12 768 501 870 \$
Équivalents temps plein	3 501

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

L'Acquisition de capacités est appuyée par les programmes suivants :

- Acquisition d'équipements maritimes ;
- Acquisition d'équipements Terrestre ;
- Acquisition d'équipements aérospatiaux ;
- Acquisition, conception et livraison de systèmes de technologie de l'information et de communications de la Défense ;
- Gestion du matériel de la Défense ;
- Acquisition de capacités.

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour l'Acquisition de capacités se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Relations avec les Autochtones](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Élaborer et gérer des bases, des systèmes et des infrastructures de technologie de l'information modernes, et des infrastructures modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs fédéraux en matière d'environnement.



Image 8 : [Opération LENTUS 2025](#)

Des membres du 3^e bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry arrivent au Prince Albert Armoury, en Saskatchewan, pour répondre à la demande d'aide fédérale de la Saskatchewan dans le cadre des efforts d'intervention contre les incendies de forêt, le 26 juillet 2025.

Photo : Cplc Cass Moon, technicien en imagerie des Forces canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), en soutenant plus particulièrement le sous-domaine « Démocratie et institutions », comme le démontre les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 6.1: Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter les opérations militaires et des activités de défense.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% d'hébergement pouvant servir de logements individuels	2022-2023 : 92 % 2023-2024 : 84,9 % 2024-2025 : 91,3 %	Au moins 90 %	31 mars 2027
Écart en % du coût quotidien moyen des repas par rapport à l'indemnité forfaitaire	2022-2023 : 20,2 % 2023-2024 : 24,3 % 2024-2025 : 15,3 %	Au plus 15 %	31 mars 2027

Tableau 6.2: L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% de l'infrastructure dans un état acceptable ou en meilleur état	2022-2023 : 64,5 % 2023-2024 : 59,81 % 2024-2025 : 54,67 %	Au moins 70 %	31 mars 2027
% de la valeur totale des biens immobiliers considérés comme étant excédentaires	2022-2023 : 2 % 2023-2024 : 2,11 % 2024-2025 : 2,11 %	Au plus 2 %	31 mars 2027
% de l'investissement d'entretien et de réparation par rapport à la valeur du portefeuille d'infrastructures	2022-2023 : 1,5 % 2023-2024 : 1,4 % 2024-2025 : 1,38 %	Au moins 2 %	31 mars 2027

Tableau 6.3: Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
% de réduction des émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers et du parc de véhicules conventionnels du ministère de la Défense nationale par rapport aux niveaux d'émissions de gaz à effet de serre de 2005	2022-2023 : 35,7 % 2023-2024 : 38,4 % 2024-2025 : 39,1 %	Au moins 100%	31 mars 2050
% de réduction des passifs des sites contaminés en fonction du passif de clôture de l'année précédente	2022-2023 : 11 % 2023-2024 : 10,33 % 2024-2025 : 10,93 %	Au moins 10 %	31 mars 2027

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables en 2026-2027.

Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter des opérations militaires et des activités de défense

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Les bases et les escadres des Forces armées canadiennes (FAC) constituent des infrastructures essentielles qui soutiennent le personnel des FAC et la constitution des forces. Elles fournissent également des services essentiels aux membres d'autres composantes de l'Équipe de la Défense. Outre leur rôle opérationnel, les bases contribuent de manière significative à l'économie locale, non seulement en tant qu'employeurs importants, mais aussi grâce à la participation active du ministère de la Défense nationale (MDN) dans des organisations locales à but non lucratif et des entreprises. Les bases des FAC sont au cœur de la vie militaire partout au Canada et dans les environnements de déploiement à l'étranger.

Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, le MDN et les FAC réaliseront les tâches suivantes :

- Améliorer les opérations des bases navales en analysant et en améliorant les systèmes internes, les processus et les relations de travail afin de maximiser l'efficacité organisationnelle dans la mesure du possible ;
- Permettre des achats plus efficaces et efficaces pour la Marine royale canadienne en mettant en œuvre l'exécution de pouvoirs délégués accrus pour effectuer des achats complexes de biens et de services jusqu'à concurrence de 1 million de dollars au lieu de passer par Services publics et Approvisionnement Canada ;
- Poursuivre la modernisation des entrepôts de la base des Forces canadiennes à Esquimalt, conformément au plan de campagne d'entreposage, en affinant les exigences à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles et en optimisant l'espace de stockage jusqu'à ce que les besoins évolutifs de la flotte en matière d'entreposage soient clairement définis ;
- Entamer le processus de centralisation sous une seule division de soutien fonctionnel responsable de tous les groupes de soutien de la division canadienne dans le cadre des efforts de modernisation de l'Armée canadienne (AC). Les 21 bases et établissements d'entraînement de l'AC sont des centres de la vie militaire à travers le Canada. Ces bases soutiennent non seulement le personnel de l'AC et la constitution des forces, mais aussi plus de 50 000 membres du personnel de l'Équipe de la Défense qui participent à des opérations ou à des activités de routine ;
- Poursuivre le développement du Système de surveillance des voies d'approche du Nord grâce à la mise en œuvre du programme de [radar transhorizon dans l'Arctique](#) et du programme de surveillance du Nord (NORTHWATCH), qui assurent une surveillance à longue portée des régions Arctiques et polaires du Canada et des approches de l'Amérique du Nord. Ces programmes s'inscrivent dans le cadre des mises à niveau essentielles que le Canada apporte aux capacités clés du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord afin d'améliorer la détection des activités dans les approches aériennes et maritimes. NORTHWATCH a remplacé le programme de radar polaire

transhorizon, reflétant les options plus larges développées grâce à des capteurs terrestres et spatiaux pour répondre aux exigences de surveillance ;

- Initiative visant à améliorer l'infrastructure de défense des chasseurs du Canada, qui prévoit les mises à niveau nécessaires des infrastructures des escadrons et des bases d'opérations avancées afin de permettre les futures opérations de chasse.

L'infrastructure de Défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie

Les résultats que nous prévoyons atteindre

L'Équipe de la Défense gère le portefeuille immobilier le plus vaste et le plus complexe du gouvernement fédéral. Les exigences évoluant rapidement, notamment pour soutenir les nouvelles capacités militaires, renforcer la présence et les capacités opérationnelles dans l'Arctique et améliorer la résilience climatique, la Défense adopte une approche plus stratégique et prospective pour mener à bien ses initiatives immobilières en s'attaquant aux fondations.

Bien que le ministère continue de s'attaquer au retard accumulé en matière d'entretien différé et aux défis posés par le vieillissement des infrastructures, les récentes annonces de financement, qui reflètent l'attention accrue que porte le gouvernement aux [investissements dans la défense](#), permettront à l'Équipe de la Défense d'accélérer les projets d'infrastructure essentiels et de moderniser les installations clés. Ce financement permettra également d'accélérer les progrès dans d'autres domaines prioritaires, notamment les carrefours de soutien opérationnel dans le Nord (CSON), le logement et les infrastructures soutenant les nouvelles capacités.

S'appuyant sur les bases établies dans le cadre de [la Stratégie sur le portefeuille immobilier de la Défense](#), la Défense continuera à faire évoluer son approche de la planification du portefeuille immobilier en alignant ses investissements dans les infrastructures sur les menaces émergentes et les exigences opérationnelles et en matière de capacités. Dans le cadre du plan de portefeuille national de biens immobiliers (PPNBI), ce cadre à long terme, fondé sur les risques, permet au portefeuille de mieux soutenir le mandat de la Défense, tout en relevant les principaux défis liés à l'accessibilité financière et à la durabilité. Le PPNBI immobiliers vise à :

- Assurer la continuité des missions ;
- Mettre en place des initiatives d'infrastructure qui soutiennent mieux les capacités des Forces armées canadiennes (FAC) ;
- Prendre des décisions d'investissement qui reflètent mieux les priorités institutionnelles ;
- Une utilisation optimale du portefeuille immobilier.

De plus, l'Agence de logement des Forces canadiennes continuera d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'investissement par étapes axé sur le renouvellement, le maintien en puissance et la construction de nouveaux logements afin de répondre aux exigences du ministère de la Défense nationale (MDN) en matière de logement.

Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, la Défense va :

- Accorder la priorité à l'entretien et au renouvellement critiques des infrastructures essentielles à travers le Canada, notamment les logements, les pistes d'atterrissage, les quais, les manèges militaires et les installations de soutien opérationnel, grâce à des investissements prévus de plus de 6 milliards de dollars dans des programmes d'entretien et de réparation, d'immobilisations mineures, de démolition et d'exploitation au cours des trois prochaines années ;

- Faire progresser les plans de gestion des actifs des sites pour assurer la disponibilité à long terme des infrastructures ;
- Faire progresser les programmes de travail dans les domaines du logement, des travaux municipaux et des zones d'entraînement et de tir, afin de s'assurer qu'ils sont normalisés, tournés vers l'avenir et favorisent la disponibilité opérationnelle ;
- Faire progresser les engagements en matière d'infrastructures dans le Nord et l'Arctique grâce à un alignement stratégique renforcé. La Défense poursuivra la mise en place et le maintien en puissance des CSON Iqaluit, Inuvik et Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, et évaluer la pertinence des futurs sites. Le programme des CSON est soutenu par un investissement de 2,67 milliards de dollars sur 20 ans visant à renforcer les capacités opérationnelles des FAC et à maintenir une présence tout au long de l'année dans les régions Arctiques et Nordiques ;
- Poursuivre la mise en œuvre d'un programme national de maintien en puissance, grâce à des investissements ciblés dans le portefeuille immobilier résidentiel existant du MDN ;
- Accélérer l'acquisition d'actifs et de terrains dans les domaines hautement prioritaires du portefeuille de programmes de défense (p. ex. logement, formation) et accélérer la capacité à répondre aux exigences opérationnelles des FAC.

L'Équipe de la Défense reconnaît qu'il est essentiel d'offrir des logements sûrs, abordables et de qualité aux membres des FAC et à leur famille pour assurer la disponibilité opérationnelle et le bien-être du personnel. Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense va :

- Continuer à donner la priorité à la durabilité dans les projets de construction et de rénovation de logements, en mettant l'accent sur les normes de zéro émission nette et l'efficacité énergétique ;
- Poursuivra le programme de construction du Plan d'immobilisations du portefeuille résidentiel (PIPR) (phase 1) afin d'augmenter l'offre de unités de logements résidentiels (ULR) grâce à une livraison accélérée, avec la construction de plus de 800 logements d'ici l'AF 2029-2030 ;
- Faire progresser le programme de construction du PIPR (phase 2) actuellement en cours d'élaboration, en intervention aux exigences du MDN en matière de logement, les activités préalables à la construction devant débuter au cours de l'AF 2026-2027 ;
- Compléter l'offre des ULR à la disposition des FAC grâce à des solutions innovantes allant au-delà de la construction traditionnelle, notamment des partenariats, des acquisitions, des locations, des logements résidentiels de réserve et des mécanismes de financement alternatifs.

La Défense continuera de réaliser des projets d'infrastructure dans le cadre de l'initiative [Notre Nord, fort et libre](#) et tirera parti des engagements financiers récents pour faire avancer un plus large éventail d'initiatives visant à renouveler et à moderniser les infrastructures à travers le Canada. Ces efforts soutiendront la préparation opérationnelle, amélioreront les conditions de vie et de travail du personnel des FAC et renforceront la résilience aux impacts climatiques.

Au cours de l'année financière 2026-2027, le MDN et les FAC :

- Poursuivront la construction de la nouvelle jetée « A » à la BFC Esquimalt, dans le cadre de la phase 3 du projet de recapitalisation des jetées A et B. La jetée « B » étant achevée et

opérationnelle au cours de l'AF 2025-2026, l'accent sera mis sur le remplacement de la jetée « A », vieillissante, par une structure moderne en acier et en béton ;

- Poursuivront la construction de nouvelles installations (98 111 m²) et la recapitalisation des installations existantes (7 214 m²) au Centre d'entraînement Dwyer Hill du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada à Ottawa, en Ontario. Cela permettra de mettre en place les infrastructures nécessaires spécialement conçues pour soutenir la croissance du personnel et des capacités, ainsi que de dispenser une formation spécialisée afin de répondre aux exigences élevées en matière de préparation ;
- Poursuivre le développement et la mise en œuvre des améliorations des infrastructures afin de soutenir le projet [Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol](#), comme les travaux de construction majeurs en cours à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton, qui comprennent le resurfaçage de la piste, la construction de nouveaux hangars, d'installations d'entraînement et de dépôts de carburant pouvant accueillir jusqu'à sept avions CC-330 Husky ;
- Poursuivre le développement et la mise en œuvre des améliorations apportées aux infrastructures afin de soutenir la nouvelle flotte d'avions de combat F-35, notamment la construction du centre d'alerte rapide à Bagotville, au Québec, et la modernisation des infrastructures d'entraînement au tir aérien ;
- Poursuivre la modernisation des bases avancées du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) à Inuvik, Yellowknife et Iqaluit, ainsi qu'à la BFC Goose Bay. Les améliorations comprennent la modification des pistes, l'amélioration des aérodromes, la construction de hangars, d'entrepôts de munitions, d'installations opérationnelles et d'infrastructures de soutien à la vie. Ces améliorations permettront de renforcer la présence du NORAD et des FAC là où cela est nécessaire, avec des possibilités d'accès et d'utilisation des installations par les communautés lorsque cela est possible ;
- Commencer la construction du Centre d'entraînement et d'intégration des combattants à la BFC Halifax, qui comprendra des espaces administratifs, des salles de classe et des bureaux ;
- Lancer la conception des projets combinés de modernisation des installations chimiques et biologiques et du centre de recherche sur les effets neurocomportementaux des explosions à Suffield, en Alberta, qui visent à fournir des installations de pointe pour soutenir les activités de recherche actuelles et futures, renforcer la capacité des FAC à répondre aux menaces chimiques et biologiques et améliorer la protection contre les explosions et le traitement du personnel ;
- Commencer la démolition du projet de modernisation du système de chauffage et des services municipaux à Halifax, au chantier naval et à Stadacona de la BFC Halifax. Le projet, qui devrait être achevé en 2030, permettra de moderniser les systèmes de chauffage et d'alimentation électrique vieillissants, d'améliorer l'efficacité et de réduire l'impact environnemental ;
- Mise à jour sur le remplacement du bloc Nelles : Le ministre de la Défense nationale a approuvé [le financement de nouveaux locaux d'habitation militaire à la BFC Esquimalt](#) qui remplacera le bloc Nelles, vieux de 74 ans, comme principal lieu d'hébergement et de restauration pour les militaires du rang (MR) subalternes. La nouvelle installation, dont l'échéancier prévoit qu'elle sera opérationnelle d'ici la fin de 2030, sera conçue selon la

norme Green Globes, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité des ressources et de réduire les impacts environnementaux tout en améliorant considérablement les conditions de vie des MR. « Two Green Globes » constituent un indicateur de niveau satisfaisant de performance en matière de durabilité environnementale, ce qui correspond à un score de 35 % à 54 % dans le système de certification Green Globes. Cette certification d'initiative [Globes verts](#) effectue une évaluation de facteurs tels que l'efficacité énergétique, la conservation de l'eau et la santé et le bien-être des occupants. Afin d'assurer la continuité des activités pendant la construction, une installation transitoire sera achevée d'ici la fin 2026, et l'occupation se poursuivra par étapes jusqu'en 2027. Cette solution permettra de rénover d'autres infrastructures vieillissantes de la base ;

- Identifier, planifier et financer les exigences en infrastructures pour mettre en service les nouveaux destroyers de la classe River et les soutenir tout au long de leur cycle de vie, y compris la construction d'une installation d'essai terrestre à Hartlen Point, en Nouvelle-Ecosse.

Afin de renforcer la confiance et d'assurer l'interopérabilité avec les alliés, et de soutenir le [plan de campagne numérique des FAC](#), le programme ministériel de cybersécurité continuera à améliorer ses capacités en matière de sécurité des données et du nuage. Les efforts se concentreront sur le renforcement des fondements de la sécurité en établissant une autorisation d'exploitation continue, en intégrant des pratiques d'ingénierie de la conformité dans la conception et l'exploitation des systèmes, et en favorisant l'adoption d'un modèle de sécurité « zero trust ». De plus, le ministère fait progresser la cybersécurité de la chaîne d'approvisionnement en mettant sur pied une équipe d'inspection dédiée dans le cadre du Programme canadien de certification en cybersécurité, en étroite collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada. Cette initiative renforcera la surveillance, améliorera l'assurance et protégera l'intégrité des chaînes d'approvisionnement essentielles, en veillant à ce qu'elles restent résilientes et sécurisées face aux cybermenaces émergentes et en constante évolution.

Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec Services partagés Canada (SPC) afin d'améliorer le modèle de prestation de services et de renforcer nos partenariats à l'appui de la modernisation des technologies de l'information et des communications (TIC). Les principales initiatives comprennent :

- Affiner et faire progresser le plan ministériel pour les services et le numérique ;
- Accélérer le déploiement du Wi-Fi au sein du MDN et des FAC ;
- L'amélioration de la prestation des services afin de renforcer l'efficacité opérationnelle ;
- Établir un partenariat avec SPC pour faire progresser les travaux de modernisation des TIC et rationaliser le processus d'admission.

Ces efforts visent à clarifier la demande, la consommation et les coûts des services ministériels, à donner au MDN et aux FAC les moyens d'obtenir de manière proactive les services de SPC et à soutenir de manière plus efficace les initiatives de transformation du gouvernement du Canada.

Pour plus d'informations sur les projets d'infrastructure de la Défense, veuillez consulter la page Web [Projets d'infrastructure](#).

Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Le ministère de la Défense nationale (MDN) continue de mettre en œuvre la [Stratégie de la Défense sur le climat et de durabilité 2023-2027](#), faisant progresser la gestion environnementale et l'action climatique du ministère. Ces efforts permettent la mise en œuvre de la [Stratégie pour un gouvernement vert](#), contribuent à la [Stratégie fédérale de développement durable](#) et appuient les objectifs de développement durable des Nations Unies en réduisant les impacts environnementaux, en renforçant la résilience et en préparant les Forces armées canadiennes aux implications du changement climatique en matière de défense et de sécurité.

Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, la Défense fera progresser ses objectifs de durabilité grâce aux initiatives clés suivantes :

- Promouvoir l'achat d'électricité propre grâce à des initiatives menées par Services publics et Approvisionnement Canada, notamment des accords d'achat d'électricité et des certificats d'énergie renouvelable, afin de maintenir l'engagement fédéral en faveur d'une électricité 100 % propre pour les installations fédérales et de soutenir l'ajout de nouvelles sources d'énergie propre sur les réseaux provinciaux ;
- Tirer parti des contrats de rendement énergétique pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire la consommation d'énergie grâce à des initiatives de conservation ciblées, à la modernisation des centrales de chauffage et à l'intégration de technologies de construction intelligentes ;
- Faire progresser la gestion environnementale et l'action climatique dans l'ensemble du portefeuille de la Défense en mettant en œuvre les engagements de la [Stratégie pour un gouvernement vert](#), des biens immobiliers, de parcs automobiles, de résilience climatique et d'approvisionnement, tels que la construction et la rénovation à consommation énergétique nette zéro ou prête pour la consommation énergétique nette zéro, l'accélération de l'adoption de véhicules zéro émission et les progrès vers des chaînes d'approvisionnement à consommation énergétique nette zéro ;
- Réduire les risques pour l'environnement et la santé humaine en évaluant et en assainissant les sites contaminés dans le cadre de la phase V du [Plan d'action fédéral pour les sites contaminés](#) (2025-2030) et du [Plan d'action pour les sites contaminés du MDN](#) ;
- La Marine royale canadienne réduira ses émissions annuelles de gaz à effet de serre en construisant un [système solaire photovoltaïque au sol à la 12^e Escadre Shearwater](#) afin d'alimenter les installations et les opérations de l'escadre. Une fois terminé, le parc solaire devrait produire près d'un million de kilowattheures d'énergie propre chaque année pour la base, compensant ainsi l'utilisation d'énergie commerciale achetée au réseau électrique.

L'Armée canadienne (AC) mettra en œuvre son programme environnemental et les exigences de la [Politique environnementale de l'Armée canadienne](#). Les activités sont menées de manière responsable sur le plan environnemental. Les principales initiatives comprennent :

- Mettre en œuvre les extrants attendus du programme environnemental de l'armée pour l'AF 2026-2027 ;

- Intégrer les considérations environnementales dans le processus de développement des capacités ;
- Exiger que toutes les unités de l'AC disposent d'un officier environnemental désigné et formé ;
- Réaliser des audits du système de gestion environnementale ;
- Effectuer des inspections environnementales des activités de l'AC ;
- Confirmer que le contenu environnemental des ordres permanents des champs de tir est conforme au contenu standard publié à l'annexe B de la Directive environnementale 50-01 de l'Armée canadienne.

Intervention aux engagements du Canada en matière de changements climatiques, la Défense commencera à mettre en œuvre son plan de décarbonisation de la flotte opérationnelle axé sur l'efficacité énergétique, l'utilisation de carburants à faible teneur en carbone et l'élimination du dioxyde de carbone en :

- Mettant en œuvre des initiatives d'efficacité opérationnelle pour la flotte CC-177 ;
- Examinant les études de faisabilité de l'application de la propulsion hybride et/ou hydrogène-électrique et d'autres technologies énergétiques à faible teneur en carbone aux flottes aériennes nationales de sécurité et de sûreté ;
- Évaluant le retour sur investissement en termes d'efficacité et d'efficacité de la formation virtuelle de l'Aviation royale canadienne (ARC) grâce à l'amélioration des capacités des simulateurs.

Le MDN et les FAC s'engagent également à :

- Fournir des intrants aux initiatives de recherche sur les carburants d'aviation durables (par exemple, le pourcentage de mélange de carburants d'aviation durables, les émissions d'échappement des carburants d'aviation durables) qui pourraient être financées par le Programme d'approvisionnement en carburants à faible teneur en carbone, le Fonds pour un gouvernement plus vert ou directement par l'ARC, le cas échéant, et aideront d'autres ministères gouvernementaux à proposer et à examiner des initiatives relatives aux carburants d'aviation durables en vue d'une étude plus approfondie ;
- En tant que président du groupe de travail sur l'atténuation des changements climatiques de la Collaboration mondiale des forces aériennes, faciliter la liaison avec le Centre d'excellence sur les changements climatiques et la sécurité et lui apporter son soutien.

L'analyse comparative entre les sexes plus

Le Ministère s'engage à concevoir et à fournir des infrastructures qui reflètent la diversité, l'équité et l'inclusion. L'une des principales priorités consiste à stabiliser et à réparer le portefeuille d'infrastructures existant afin de disposer d'actifs sûrs et bien préparés pour des mises à niveau inclusives. À mesure que de nouveaux projets avanceront, l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) sera appliquée dans la mesure du possible, et les efforts se poursuivront pour intégrer pleinement ces principes dans la planification et la mise en œuvre. Au cours de l'année financière 2026-2027, l'Équipe de la Défense poursuivra son évaluation des besoins en matière d'ACS Plus afin d'identifier les lacunes des infrastructures plus anciennes et de renforcer les

domaines du processus ACS Plus qui nécessitent une intégration plus poussée, tels que le contrôle et l'évaluation.

L'Armée canadienne (AC), en collaboration avec son Réseau de la conduite professionnelle et de la culture, élaborera des indicateurs de rendement et des outils d'évaluation afin de surveiller la modernisation culturelle et de renforcer l'intégration de l'ACS Plus. En collaboration avec les dirigeants et les parties prenantes autochtones, l'AC renforcera l'engagement communautaire, en particulier dans l'Arctique, afin de soutenir les investissements dans les infrastructures qui apportent des avantages locaux et reflètent une planification sensible à la culture et au genre, notamment en élaborant des outils pour mesurer les progrès réalisés en matière de modernisation culturelle et d'application de l'ACS Plus, et en faisant progresser l'engagement dans l'Arctique afin d'aligner les projets d'infrastructure sur les besoins des communautés et les principes d'inclusion.

Relation avec les Autochtones

La Défense s'engage à réaliser des progrès significatifs et durables en matière de réconciliation grâce à des initiatives de gouvernance, d'engagement et de renforcement des capacités qui respectent les droits et les perspectives des Autochtones. Les principales mesures comprennent :

- Allouer des fonds dans le cadre du Programme de réconciliation avec les Autochtones afin de soutenir les projets menés par les Autochtones, les initiatives de codéveloppement et les priorités communautaires, en favorisant un maintien en puissance de la collaboration sur des résultats identifiés conjointement ;
- Faire progresser les engagements pris dans le cadre du Plan d'action 2023-2028 [de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#), en consultation et en coopération avec les partenaires autochtones, y compris la mise en œuvre de mesures spécifiques au ministère de la Défense nationale (MDN) ;
- Mobiliser les gouvernements et les organisations autochtones dès le début et de manière cohérente afin de soutenir les projets et les activités de la Défense, de respecter les obligations légales et les engagements politiques, et de renforcer les relations qui favorisent la préparation opérationnelle ;
- Renforcer la sensibilisation et les compétences culturelles grâce à une approche coordonnée de renforcement des capacités internes, en intégrant la ressource « Vers la vérité et la réconciliation » dans la formation militaire professionnelle et en élargissant l'accès aux outils d'apprentissage autochtones au sein du MDN et des Forces armées canadiennes (FAC).

La Marine royale canadienne intégrera les perspectives autochtones dans ses opérations, le développement de sa main-d'œuvre et la gestion de l'environnement, notamment :

- Sur la côte Ouest, poursuivre la collaboration avec plus de 26 gouvernements autochtones par l'intermédiaire de la Base des Forces canadiennes (BFC) Esquimalt et des Forces maritimes du Pacifique, qui a conduit à la création du service Sécurité, environnement et relations avec les Autochtones, qui mène désormais des projets de consultation et de restauration environnementale adaptés à la culture en collaboration avec les communautés autochtones ;
- Sur la côte Est, la BFC Halifax continuera de renforcer ses liens avec les communautés mi'kmaq par le biais de reconnaissances territoriales, de la participation à la Journée des traités et à des événements liés à la vérité et à la réconciliation, ainsi que d'initiatives en

matière de main-d'œuvre telles que « Pathways to Shipbuilding », qui soutient l'emploi autochtone dans les métiers maritimes.

Ces efforts reflètent l'engagement continu du MDN et des FAC en faveur d'un engagement respectueux, d'une sensibilisation culturelle et d'un développement économique inclusif sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique.

L'Armée canadienne favorisera la réconciliation en intégrant l'expertise autochtone dans ses opérations, sa gestion environnementale et la planification de ses infrastructures dans l'ensemble de ses bases et zones d'entraînement :

- Opérations dans le Nord et les régions éloignées : Grâce aux Rangers canadiens, qui comptent une importante représentation autochtone, les connaissances traditionnelles éclairent les opérations dans le Nord, renforçant ainsi la gestion environnementale, la résilience des communautés et la souveraineté dans les régions éloignées ;
- Gestion des infrastructures et des terres : Les projets menés par l'armée sont élaborés en consultation et en coopération avec les gouvernements autochtones, les détenteurs de droits et d'autres partenaires autochtones, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L'engagement comprend, sans s'y limiter, la prise en compte des sites culturels, de la durabilité écologique et des priorités communautaires ;
- Sensibilisation culturelle dans les opérations des bases : Les bases soutiendront la réconciliation en créant des occasions de dialogue, en intégrant des reconnaissances territoriales, en organisant des événements sur la vérité et la réconciliation et en faisant participer les aînés et les partenaires autochtones à la planification des infrastructures et aux activités de sensibilisation culturelle. De nombreuses bases intègrent l'art, les symboles et les langues autochtones dans les espaces publics afin de refléter le patrimoine local et de favoriser une approche fondée sur les distinctions pour établir des relations.

L'Aviation royale canadienne (ARC) renforcera la gouvernance, la sensibilisation culturelle et les pratiques d'engagement afin de promouvoir une planification opérationnelle qui reflète les droits, les perspectives et les obligations légales des Autochtones. Les principales priorités sont les suivantes :

- Gouvernance et orientation : Des directives en matière de consultation et d'engagement seront mises en œuvre dans toutes les escadres afin d'établir des pratiques cohérentes et conformes aux politiques qui respectent les droits des Autochtones et la gouvernance et les directives du ministère des Affaires autochtones. Des directives opérationnelles sont en cours d'élaboration pour les activités menées sur les terres et les infrastructures existantes du MDN et des FAC afin d'aider les dirigeants des escadres à respecter l'obligation de la Couronne de consulter et, le cas échéant, d'accommoder les titulaires de droits autochtones ;
- Formation et sensibilisation culturelle : La formation destinée aux dirigeants et au personnel sera élargie afin d'améliorer la compréhension culturelle et d'intégrer les visions du monde autochtones, y compris les perspectives fondées sur les distinctions, dans l'engagement et la planification des projets. Les initiatives connexes comprennent également la promotion de l'égalité des sexes, de l'inclusion et des considérations relatives à l'ACS Plus dans l'ensemble des opérations et de la prestation des programmes.

- Renforcement de l'engagement : Intégrer les connaissances autochtones dans les efforts d'engagement par le biais de la formation, du soutien consultatif et de la collaboration avec les gouvernements autochtones, les détenteurs de droits et d'autres partenaires autochtones, en favorisant des relations respectueuses et une prise de décision éclairée au sein de l'ARC.

Ces mesures renforcent la capacité organisationnelle à faire progresser la réconciliation et à promouvoir des opérations aériennes, des activités d'infrastructure et des pratiques d'engagement qui respectent les droits, les perspectives et les points de vue autochtones.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 6.4 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables.

Ressources	Prévues
Dépenses	7 280 548 195 \$
Équivalents temps plein	16 897

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables est appuyée par les programmes suivants :

- Gestion du programme d'infrastructure de la Défense ;
- Infrastructure de la Défense : construction, réfection et investissement ;
- Infrastructure de la Défense : entretien, soutien et opérations ;
- Programme de logements résidentiels de la Défense ;
- Gestion des programmes, systèmes et services d'information et de communications de la Défense ;
- Gestion de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
- Affaires autochtones ;
- Bases navales ;
- Bases terrestres ;
- Escadres aérospatiales ;
- Bases interarmées, communes et internationales ;
- Opérations institutionnelles de la Police militaire ;
- Sécurité.

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables se trouvent sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Relations avec les Autochtones](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.



Image 9 : Opération NANOOK-NUNAKPUT 2025 – Pond Inlet

Le navire *Pierre Radisson* de la Garde côtière canadienne dans la baie de Baffin, au large de Pond Inlet, au Nunavut, pendant l'opération NANOOK-NUNAKPUT, le 7 septembre 2025.

Photo : Sgt Alana Morin, Force opérationnelle interarmées (Nord), Yellowknife.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine « [Prospérité](#) » du [Cadre de référence sur la qualité de vie pour le Canada](#), en particulier au sous-domaine « Revenu et croissance », comme le démontre les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant la Navigation maritime. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 7.1: Les navigateurs naviguent sur les eaux canadiennes en sécurité.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Taux d'incidents maritimes par rapport aux déplacements de navires	2022-2023 : 0,02 % 2023-2024 : 0,02 % 2024-2025 : 0,02 %	Au plus 1%	31 mars 2027

Tableau 7.2 L'économie maritime canadienne est appuyée par des eaux navigables.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Taux d'incidents maritimes par rapport aux déplacements de navires	2022-2023 : 0,02 % 2023-2024 : 0,02 % 2024-2025 : 0,02 %	Au plus 1%	31 mars 2027
Pourcentage de demandes d'escorte dans les glaces au sud du 60° parallèle nord qui sont retardées au-delà des niveaux de service	2022-2023 : 3,6 % 2023-2024 : 2 % 2024-2025 : 2 %	0 %	31 mars 2027
Temps moyen (en heures) au-delà des niveaux de service pour les demandes d'escorte dans les glaces au sud du 60° parallèle nord	2022-2023 : 13,12 2023-2024 : 6,5 2024-2025 : 15	0	31 mars 2027

Tableau 7.3: Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Nombre d'accords/arrangements impliquant des groupes autochtones	2022-2023 : 11 2023-2024 : 6 2024-2025 : Sans objet	Au moins 6	31 mars 2027
Nombre d'Autochtones employés par le biais d'accords/arrangements	2022-2023 : Sans objet* 2023-2024 : Sans objet* 2024-2025 : Sans objet*	Sans objet	Sans objet

*Non disponibles indique que l'indicateur de rendement n'était pas en vigueur à ce moment et que, par conséquent, les données historiques peuvent ne pas être disponibles. Lorsque les données historiques sont disponibles, les résultats passés sont présentés.

Des renseignements supplémentaires sur les résultats détaillés et l'information sur le rendement pour le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes figurent dans [l'InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux Navigations maritimes en 2026-2027.

Les navigateurs naviguent sur les eaux canadiennes en sécurité

Les résultats que nous prévoyons atteindre

La Garde côtière canadienne (GCC) poursuit la modernisation complète des services de navigation maritime du Canada afin d'améliorer la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la connaissance opérationnelle grâce à la collaboration avec des partenaires clés du gouvernement fédéral, des communautés autochtones et de l'industrie. S'appuyant sur les normes internationales et les enseignements tirés d'essais en conditions réelles, la GCC passe à des services de navigation numériques, en temps réel et intégrés qui renforcent la capacité des marins à naviguer en toute sécurité sur les voies navigables vastes et variées du Canada. Ces efforts amélioreront la précision, réduiront les risques liés à la navigation et renforceront la connaissance du domaine maritime canadien, contribuant ainsi à la sécurité et à la souveraineté maritimes du Canada et de l'Arctique.

Au cours de l'année financière 2026-2027, la GCC va :

- Faire progresser la [feuille de route Canadienne du portail e-Navigation](#) en appliquant les leçons tirées des essais en mer [S-100 sur le Saint-Laurent](#) et en élargissant la gamme de produits et de données numériques disponibles sur le portail de navigation électronique afin d'améliorer la prise de décision en temps réel pour les marins ;
- Améliorer l'interopérabilité et le partage des données en collaborant avec le Service hydrographique du Canada, Transports Canada, Environnement et Changement climatique Canada et le Service des glaces du Canada afin de faire progresser les initiatives qui permettront un jour de fournir directement aux navires des informations météorologiques, hydrographiques et glaciologiques en temps quasi réel ;
- Évaluer les défis liés aux données de navigation dans l'Arctique afin d'éclairer la mise en œuvre à long terme des S-100 et des produits et services de navigation électronique dans l'Arctique ;
- Faire progresser les projets d'investissement numérique qui automatisent les processus de rapport et de surveillance, améliorant ainsi l'intégration des systèmes internes et permettant une vue d'ensemble en temps réel du trafic maritime dans l'ensemble du domaine maritime canadien.

Grâce à ces initiatives, la GCC renforcera la sécurité maritime, améliorera la connaissance de la situation et protégera les voies navigables du Canada, qui seront navigables et durables pour tous les marins.

L'économie maritime canadienne est appuyée par des eaux navigables

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Avec l'expansion du transport maritime commercial, l'accélération des changements climatiques et l'intensification de l'activité maritime dans l'Arctique, le besoin d'une navigation sûre n'a jamais été aussi grand. La Garde côtière canadienne (GCC) poursuit la modernisation de ses services de navigation maritime afin de promouvoir des voies navigables sûres, durables et résilientes sur le

plan économique. Ces efforts soutiennent l'économie maritime du Canada en améliorant l'efficacité du commerce, en renforçant la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement et en permettant aux navires de naviguer en toute confiance dans toutes les régions, y compris dans le Nord.

La modernisation des services de navigation maritime de la GCC améliorera l'efficacité de l'ensemble du secteur maritime en :

- Permettant aux navires de planifier des itinéraires plus efficaces, plus rentables et à faibles émissions ;
- Rationalisant les exigences en matière de rapports et de conformité afin de réduire le fardeau administratif des marins ;
- Utilisant des données maritimes et environnementales en temps quasi réel pour appuyer la prise de décisions cruciales en matière de planification des itinéraires.

À mesure que de nouveaux produits et services numériques seront développés, ils seront publiés sur le portail e-Navigation, garantissant ainsi un large accès à des informations précises et actualisées. La mise en œuvre future des [normes internationales de navigation S-100](#) renforcera encore la compétitivité du Canada dans le domaine du transport maritime mondial, améliorera la sécurité de la navigation et favorisera des opérations maritimes respectueuses de l'environnement.

Ces efforts de modernisation sont essentiels pour maintenir la position du Canada en tant que leader maritime mondial, en garantissant la sécurité, la navigabilité et la productivité économique de ses eaux dans un contexte de demande croissante et de changements environnementaux.

Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats

Les résultats que nous prévoyons atteindre

La Garde côtière canadienne (GCC) demeure déterminée à faire progresser la réconciliation et à soutenir l'autodétermination des Autochtones grâce à des partenariats significatifs qui améliorent la sécurité maritime et renforcent le système maritime canadien. Ces efforts seront entrepris conformément aux obligations et aux engagements de la Couronne en vertu de *la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et de la [Politique sur l'Inuit Nunangat](#), des traités historiques et modernes, ainsi que du devoir de consultation et d'accommodement.

Au cours de l'année financière 2026-2027, la GCC élargira sa collaboration avec ses partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis afin d'accroître leur participation à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la modernisation des programmes de navigation maritime. Ces partenariats contribueront à rendre les voies navigables plus sûres et plus résilientes en intégrant de manière significative les connaissances autochtones, en favorisant le développement des capacités et en améliorant la prestation des services dans les communautés côtières et nordiques.

Dans l'Arctique, la GCC continuera de travailler avec les gouvernements, les organisations et les communautés autochtones afin de renforcer sa présence régionale et de concevoir des programmes qui répondent aux besoins particuliers du Nord. Cela comprend l'élargissement des initiatives en matière de sécurité nautique, de sûreté, de science, de souveraineté et de protection

de l'environnement qui reflètent les priorités locales et l'évolution du contexte opérationnel dans le Nord.

L'analyse comparative entre les sexes plus

Les programmes de navigation maritime favorisent l'intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) afin de renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans la prestation des services et les communications. L'amélioration de la collecte, de l'analyse et de la communication des données facilitera la compréhension des répercussions des programmes et aidera les services de navigation à refléter les divers besoins des Canadiens.

Les principales mesures comprennent :

- Appliquer l'ACS Plus à tous les programmes de navigation afin d'améliorer la collecte de données et la mesure du rendement, en utilisant les données opérationnelles et celles relatives aux navires pour éclairer la prestation de services équitables, inclusifs et efficaces ;
- Améliorer les indicateurs de rendement dans les domaines du déglacement, de la gestion des voies navigables et des services de communication et de trafic maritimes afin de mieux évaluer les résultats liés à l'accessibilité et à la diversité ;
- Collaborer avec les partenaires inuits, des Premières Nations et métis afin d'harmoniser et de renforcer les opérations dans l'Arctique avec les priorités des communautés et de soutenir le système de ravitaillement essentiel ;
- Élargir l'Initiative de participation et de formation des Autochtones afin d'accroître les possibilités d'embauche et de formation pour les Autochtones, les habitants du Nord et les femmes dans l'industrie maritime canadienne, en les préparant à des carrières durables dans la navigation maritime et les opérations dans l'Arctique.

Relation avec les Autochtones

La Garde côtière canadienne (GCC) s'engage à promouvoir une approche pangouvernementale de la réconciliation qui favorise le renouvellement des relations avec les peuples autochtones et qui repose sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Cela comprend la mise en œuvre de [la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et de [la Politique sur l'Inuit Nunangat](#).

Grâce à des mécanismes de gouvernance collaborative, la GCC s'associera aux gouvernements, aux communautés et aux organisations autochtones afin de renforcer les relations fondées sur la reconnaissance mutuelle, le respect et la coopération. La GCC reste déterminée à approfondir ces partenariats et à identifier des opportunités significatives pour co-développer des programmes et améliorer la prestation de services en respectant les connaissances et les perspectives autochtones dans toutes ses opérations, tout en respectant la gouvernance et les directives du ministère des Affaires autochtones.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 7.4 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux Navigations maritimes.

Ressources	Prévues
Dépenses	307 634 322 \$
Équivalents temps plein	1 687

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

Navigation maritime est appuyée par les programmes suivants :

- Services de déglçage ;
- Aides à la navigation ;
- Gestion des voies navigables ;
- Services de communications et de trafic maritimes ;
- État de préparation des actifs terrestres.

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Navigation Maritime se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

- Cette responsabilité fondamentale, ainsi que les résultats ministériels (RM) et les indicateurs qui y sont associés, est nouvelle dans le cadre de présentation des rapports du MDN à la suite de l'intégration des fonctions de la Garde côtière canadienne. Par conséquent, les résultats : « Les navigateurs naviguent sur les eaux canadiennes en sécurité », « L'économie maritime canadienne est appuyée par des eaux navigables » et « Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats » ont été introduits pour la première fois, ainsi que les indicateurs de performance qui s'y rapportent. Ces ajouts reflètent le mandat élargi et garantissent des rapports précis et transparents sur les services de navigation maritime et les partenariats avec les Autochtones qui sont maintenant sous la surveillance du MDN.

Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et intervention

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Relations avec les Autochtones](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.



Image 10 : [Opération NANOOK-NUNAKPUT](#)

Le navire de la Garde côtière canadienne *Pierre Radisson* transite près de Pond Inlet, au Nunavut, pendant l'opération NANOOK-NUNAKPUT, le 7 septembre 2025.

Photo : Cplc Antoine Brochu, Caméra de combat des Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de [l'environnement](#) du [Cadre de la qualité de vie pour le Canada](#), en particulier au sous-domaine « Environnement et population », comme le démontre les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant les Opérations maritimes et intervention. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 8.1: Garde côtière canadienne est en mesure d'intervenir en cas d'incidents en mer.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des interventions en cas d'incident environnemental qui satisfont aux normes établies	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %	100 %	31 mars 2027
Pourcentage des interventions de recherche et sauvetage qui satisfont aux normes établies	2022-2023 : 99 % 2023-2024 : 99 % 2024-2025 : 99 %	Au moins 99%	31 mars 2027

Tableau 8.2 La flotte civile du Canada est en mesure de respecter les normes de service établies pour les clients.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Jours opérationnels assurés par rapport aux jours opérationnels prévus	2022-2023 : Non disponible* 2023-2024 : 93,72 % 2024-2025 : 95, 21%	Au moins 90 %	31 mars 2027
Pourcentage de jours opérationnels perdus en raison de travaux d'entretien imprévus	2022-2023 : Non disponible* 2023-2024 : 0,54 % 2024-2025 : 0,67 %	Au plus 3 %	31 mars 2027
Pourcentage de jours opérationnels perdus en raison de problèmes de recrutement d'équipage et enjeux logistiques	2022-2023 : Non disponible* 2023-2024 : 2,22 % 2024-2025 : 2,28 %	Au plus 3 %	31 mars 2027

* Données non disponibles pour le moment en raison de problèmes techniques persistants avec le système opérationnel de données, iFleet. Une solution de rapport de remplacement est en cours de développement.

Tableau 8.3: Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Nombre d'accords / arrangements impliquant des groupes autochtones	2022-2023 : Non disponible* 2023-2024 : 29 2024-2025 : 115	Au moins 58	31 mars 2027
Nombre d'Autochtones formés par le biais d'accords / arrangements	2022-2023 : 291 2023-2024 : 425 2024-2025 : 451	Au moins 221	31 mars 2027

* Non disponible, car aucune cible n'avait été établie pour cet indicateur.

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes figurent dans [l'InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux Opérations maritimes et intervention en 2026-2027.

Garde côtière canadienne est en mesure d'intervenir en cas d'incidents en mer

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Le Canada continuera de renforcer sa capacité à gérer les risques maritimes, à intervenir de manière efficace en cas d'incidents et d'urgences en mer, à protéger les écosystèmes et à établir des partenariats durables avec les communautés autochtones et côtières. La Garde côtière canadienne (GCC) continuera de mener des initiatives tout au long de l'année financière 2026-2027. Ces travaux renforceront l'engagement du Canada en faveur d'une gestion maritime sûre, durable et inclusive.

Pour atteindre ces objectifs, la GCC continuera de mettre en œuvre une série de mesures stratégiques, notamment :

- Augmenter le nombre d'intervenants formés et dotés des ressources nécessaires pour les incidents de recherche et de sauvetage en mer ;
- L'élargissement des capacités de préparation et d'intervention en cas d'urgence afin de faire face à un plus large éventail d'incidents de pollution marine, en plus des déversements d'hydrocarbures, y compris les substances dangereuses et nocives ;
- Promouvoir des cadres intégrés et des plans d'intervention régionaux qui mobilisent plusieurs administrations, partenaires et données scientifiques, tout en favorisant les connaissances autochtones dans la mesure du possible afin de soutenir des interventions coordonnées face aux menaces de pollution marine ;
- Mettre en œuvre les pouvoirs d'application prévus par [la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) et la [Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux](#) par le biais du programme de surveillance et de conformité et en appliquant le principe du pollueur-payeur ;
- Évaluer, remettre en état ou retirer les navires ou épaves naufragés, abandonnés ou dangereux, conformément à la Stratégie globale pour traiter les navires préoccupants.

Alors que le Canada se concentre sur la résilience et la diversification économiques, la sécurité et la défense nationale, la compétitivité climatique et la croissance propre, ainsi que les projets d'infrastructure visant à renforcer la nation, les capacités opérationnelles de la GCC pour intervenir en cas d'incidents sur l'eau sont essentielles à la réalisation de ces priorités fédérales.

La flotte civile du Canada est en mesure de respecter les normes de service établies pour les clients

Les résultats que nous prévoyons atteindre

La flotte de la Garde côtière canadienne (GCC) fournit des services maritimes essentiels aux Canadiens. Cependant, les navires vieillissants de la GCC sont de plus en plus coûteux à entretenir et sont plus souvent mis hors service pour des réparations imprévues, ce qui impose une charge supplémentaire aux navires restants en service. La GCC est en train de renouveler sa flotte, les travaux progressant régulièrement dans le cadre de la [Stratégie nationale de construction navale](#). La nouvelle flotte sera composée, dans la mesure du possible, de navires polyvalents conçus pour offrir une flexibilité opérationnelle maximale et équipés des technologies maritimes les plus récentes. Tout au long de l'année financière 2026-2027, la GCC prévoit d'atteindre plusieurs étapes importantes dans le renouvellement de sa flotte, notamment :

- Permettre le commerce sur la côte Est de l'Atlantique jusqu'aux Grands Lacs pendant la saison de déglacage du sud, avec l'aide des [brise-glaces de programme](#), et fournir un soutien au déglacage de l'Arctique pendant l'été et les saisons intermédiaires. Ils soutiendront également la sensibilisation au domaine maritime du Canada et les futures missions potentielles liées à l'amélioration de la sécurité maritime de la GCC. La GCC fera progresser les activités de préconstruction avec le chantier naval Chantier Davie au Québec ;
- Faire avancer le processus « invitation to qualify » pour le projet de navires polyvalents de moyenne portée et attribuer le contrat de conception. Une fois construits, les navires polyvalents de moyenne portée permettront d'assurer d'importantes fonctions dans les domaines de l'écosystème et des sciences marines, de l'hydrographie, des aides à la navigation et de la recherche et du sauvetage à travers le Canada, et contribueront au contrôle des inondations, au dégagement des ports peu profonds et à la sécurité maritime ;
- Attribuer le contrat de construction de la première série de six brise-glaces polyvalents aux chantiers navals de Vancouver. Ces navires fourniront des services essentiels de brise-glaces dans les eaux du sud pendant l'hiver et le printemps, et pourront également opérer dans l'Arctique pendant les mois d'été ;
- Faire avancer la construction du brise-glaces polaire aux chantiers navals de Vancouver avec l'étape de la pose de la quille, et poursuivre les travaux sur le deuxième brise-glaces polaire, connu sous le nom de *Polar Max*, au chantier naval Chantier Davie. Ces navires sont conçus pour assurer une présence toute l'année dans les eaux nordiques, avec la capacité de briser la glace dans le Haut-Arctique et de soutenir des missions scientifiques océanographiques essentielles ;
- Attribution du contrat de construction de quatre nouveaux véhicules à coussin d'air . Les véhicules à coussin d'air sont des atouts importants qui servent principalement à des missions d'aide à la navigation, de brise-glaces et de recherche et sauvetage ;
- Livraison de deux [Navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique](#) pour soutenir la surveillance internationale des pêches, la recherche et le sauvetage en mer, le déglacage, la recherche scientifique, les missions d'aide humanitaire et l'aide à la navigation. Le navire de la Garde côtière canadienne (NGCC) *Donjek* devrait être livré en 2026, suivi du NGCC *Sermilik* en 2027 ;

- La construction du navire semi-hauturier de recherche halieutique (NSHRH) avance et sa livraison est prévue à l'automne 2027. Le NSHRH sera le premier navire hybride diesel-électrique de la GCC équipé d'un système de stockage d'énergie par batterie, construit pour soutenir la pêche durable et réduire les émissions grâce à une technologie plus propre, alimentée par batterie.

Afin de maintenir les services essentiels jusqu'à la livraison des nouveaux navires, la GCC a mis en place des mesures provisoires telles que l'acquisition de quatre brise-glaces commerciaux et la prolongation de la durée de vie des navires existants. Les travaux de prolongation de la durée de vie des navires concernent plusieurs navires, tels que le NGCC *Griffon*, le NGCC *Pierre Radisson* et le NGCC *Terry Fox*, ainsi que des navires polyvalents à haute et moyenne endurance.

Les investissements réalisés dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale sont complétés par l'Initiative de durabilité de la flotte afin de garantir que le personnel et les infrastructures de la GCC sont prêts à exploiter de manière efficace la nouvelle flotte. Cette initiative guide la planification à long terme dans des domaines critiques tels que le recrutement, la formation, la gestion du cycle de vie et la modernisation des quais.

Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats

Les résultats que nous prévoyons atteindre

La Garde côtière canadienne (GCC) mène des efforts dans le cadre de ses mandats fondamentaux afin d'offrir des programmes et des services qui respectent les droits des Autochtones, reflètent les priorités des communautés et intègrent de manière significative les connaissances autochtones, conformément aux principes de réconciliation, aux cadres nationaux et aux obligations légales. Reconnaissant que les communautés autochtones soient souvent les premières à intervenir en cas d'incidents maritimes dans les régions éloignées, la GCC met en œuvre une série d'initiatives stratégiques visant à renforcer le rôle des partenaires autochtones et à améliorer les résultats du système de sécurité maritime du Canada. Ces initiatives comprennent :

- Soutenir le développement des capacités communautaires d'intervention d'urgence en mer grâce au [Programme de bénévolat des bateaux communautés autochtones](#), qui fournit des fonds aux communautés pour l'achat de bateaux et d'équipements de sécurité exigés pour participer à la [Garde côtière auxiliaire canadienne](#) ;
- Créer des occasions significatives pour les peuples autochtones de participer à la prise de décisions et de contribuer aux systèmes de sécurité maritime, notamment la recherche et le sauvetage, l'intervention en cas de déversement, la surveillance environnementale et l'atténuation des risques liés aux navires dangereux ;
- Élargir les possibilités de formation et d'exercices grâce au [Programme de formation des communautés autochtones en matière d'intervention](#) et au [Programme de formation en recherche et en sauvetage pour les Autochtones](#) ;
- Collaborer avec les communautés autochtones afin d'élaborer un cadre national pour une intervention maritime durable dans le cadre de l'initiative des équipes d'intervention maritime côtière ;
- Faire progresser les plans d'intervention maritime intégrés avec les partenaires autochtones et fédéraux afin d'améliorer les capacités d'intervention coordonnée tout en protégeant la biodiversité, la sécurité alimentaire et la santé des pêches canadiennes ;

- Soutenir la participation des Premières Nations de la côte nord du Pacifique au cadre de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas d'incident maritime dans la biorégion du plateau nord, en élaborant des procédures opérationnelles et des outils de formation adaptés qui permettent une participation efficace à cette initiative collaborative ;
- Faire progresser le Plan de protection des océans du Canada en participant à un projet pilote avec l'[équipe d'intervention d'urgence maritime de la Nation Heiltsuk](#) afin d'améliorer la sécurité maritime sur la côte centrale de la Colombie-Britannique ;
- Poursuivre la collaboration avec les communautés autochtones afin d'élaborer un cadre pour traiter les navires dangereux et identifier des initiatives pilotes dans le cadre du programme d'intervention en cas de déversement en milieu marin et de risques environnementaux ;
- Développer et mettre en œuvre le portail de communication pour l'intervention intégrée en cas d'incident à l'intention de la Garde côtière et des communautés autochtones — un effort commun visant à renforcer la préparation maritime, à améliorer la coordination des interventions et à accroître la sécurité pour tous ;
- Améliorer les outils, l'équipement et l'infrastructure numérique afin de soutenir une gestion efficace des incidents et la coordination avec les partenaires autochtones et fédéraux.

L'analyse comparative entre les sexes plus

Les programmes d'opérations maritimes et d'intervention continueront d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) afin de renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans toutes les activités qui soutiennent la sécurité maritime, la sûreté et la protection de l'environnement. Ces initiatives visent à renforcer l'accessibilité, l'inclusivité et la réactivité des services offerts aux diverses communautés desservies à travers le Canada.

Les principales mesures comprennent :

- Intégrer l'ACS Plus dans les initiatives de formation, de recrutement et d'infrastructure de l'Académie nationale de formation maritime, y compris la formation à la sensibilisation culturelle, les ressources inclusives et les mécanismes de rétroaction des apprenants ;
- Intégrer l'ACS Plus à la formation de l'Académie de la Garde côtière canadienne grâce à des pratiques pédagogiques inclusives, des technologies adaptatives et des pratiques équitables qui renforcent le recrutement en établissant des partenariats avec les communautés autochtones et en élargissant l'accès aux événements, et en appliquant l'ACS Plus aux initiatives en matière d'infrastructure afin de promouvoir une culture d'inclusion ;
- Traduire les principaux documents de sensibilisation et d'engagement dans les langues autochtones telles que l'inuktitut afin de rendre les parcours professionnels maritimes plus visibles et plus accessibles aux communautés nordiques et autochtones ;
- Appliquer l'ACS Plus dans les programmes de recherche et sauvetage, d'intervention en cas de dégradation de l'environnement marin et de risques maritimes, et d'autres programmes opérationnels afin d'identifier les obstacles systémiques et d'améliorer l'accès aux services et à la formation grâce à une meilleure collecte et analyse des données ;

- Améliorer le portail de communication pour l'intervention intégrée en cas d'incident afin d'améliorer l'accessibilité et la collaboration avec divers utilisateurs, y compris les communautés autochtones ;
- Utiliser les données des programmes de surveillance et de conformité pour identifier et traiter les disparités régionales et promouvoir des pratiques d'application équitables ;
- Intégrer l'ACS Plus dans la dotation en personnel, la formation et l'élaboration des politiques en matière de sécurité maritime et de renseignement afin de promouvoir des approches équitables et inclusives ;
- Intégrer les considérations relatives à la diversité et à l'inclusion dans la planification de la main-d'œuvre, l'entretien de la flotte et la conception des navires grâce à des directives normalisées, à la collecte de données et à des pratiques d'évaluation qui éclairent les améliorations futures.

Relation avec les Autochtones

Dans le cadre de son engagement à faire progresser la réconciliation, la Garde côtière canadienne (GCC) mènera des consultations et des activités de mobilisation approfondies auprès des détenteurs de droits Métis, Inuits et des Premières Nations et des organisations autochtones concernant ses programmes, ses services et ses opérations. Ces efforts seront menés conformément aux obligations de la Couronne et guidés par [la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et [la Politique sur l'Inuit Nunangat](#). Ils viseront principalement à établir des mécanismes de gouvernance collaborative et à rechercher des occasions de collaborer, de concevoir et de mettre en œuvre conjointement des initiatives qui appuient la participation et les priorités des Autochtones en matière de préparation aux urgences maritimes, de protection de l'environnement et de planification des interventions.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 8.4 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux Opérations maritimes et intervention.

Ressources	Prévues
Dépenses	3 652 797 401 \$
Équivalents temps plein	4 728

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

Opérations maritimes et intervention est appuyée par les programmes suivants :

- Recherche et sauvetage ;
- Intervention environnementale et dangers maritimes ;
- Sécurité maritime ;
- Capacité opérationnelle de la flotte ;
- Entretien de la flotte ;
- Acquisitions de la flotte ;
- Collège de la Garde côtière canadienne.

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour les Opérations maritimes et intervention se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

- Cette responsabilité fondamentale, ainsi que les résultats ministériels (RM) et les indicateurs qui y sont associés, est nouvelle dans le cadre de présentation des rapports du MDN à la suite de l'intégration des fonctions de la Garde côtière canadienne. En conséquence, les résultats : « Garde côtière canadienne est en mesure d'intervenir en cas d'incidents en mer », « La flotte civile du Canada est en mesure de respecter les normes de service établies pour les clients » et « Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats », sont rapportés pour la première fois, ainsi que les indicateurs de performance qui les accompagnent. Ces ajouts reflètent le mandat élargi du MDN et favorisent l'établissement de rapports clairs et transparents sur les opérations maritimes et les services d'intervention désormais sous la surveillance du MDN.

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services à l'appui des programmes et/ou nécessaires pour répondre aux obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources de dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes dans l'organisation, quel que soit le modèle d'exécution des services internes dans un département. Ces services sont les suivants :

- Services de gestion des acquisitions
- Services de communication
- Services de gestion des finances
- Services de gestion des ressources humaines
- Services de gestion de l'information
- Services des technologies de l'information
- Services juridiques
- Services de gestion du matériel
- Services de gestion et de surveillance
- Services de gestion des biens immobiliers

Plans visant à atteindre les cibles

Cette section présente les plans élaborés par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Services de communication

Des communications claires, transparentes et accessibles sont essentielles pour instaurer la confiance et informer les Canadiens sur la manière dont la Défense protège la souveraineté et la sécurité du Canada. Afin de renforcer les services d'information destinés aux Canadiens, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN/FAC) ont intégré les fonctions d'accès à l'information, de protection de la vie privée et d'affaires publiques. Cette approche unifiée vise à favoriser la transparence, la réactivité et la responsabilité grâce à des communications plus cohérentes et collaboratives.

Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, les communications mettront l'accent sur des messages coordonnés et inclusifs concernant les progrès réalisés dans le cadre des priorités de la [politique de défense du Canada](#) et les investissements générationnels annoncés dans le [budget de 2025](#). Les principales activités comprennent :

- Fournir des mises à jour opportunes sur les initiatives politiques, le recrutement des FAC, les grands projets d'équipement et d'infrastructure, les nouvelles menaces mondiales, les opérations des FAC, la transformation numérique, la manière dont la Défense renforce

ses capacités dans les domaines spatial et cybernétique, et les partenariats avec l'industrie et les alliés ;

- Mettre en valeur le rôle de la Garde côtière canadienne (GCC) au sein de l'Équipe de la Défense et sa contribution à la sauvegarde de la souveraineté et de la sécurité du Canada ;
- Améliorer les communications internes grâce à des plateformes numériques et à des activités de communication axées sur les personnes qui mettent en avant les initiatives visant à favoriser le bien-être et à permettre à l'Équipe de la Défense de remplir son mandat.

Services de gestion des finances

Au cours de l'AF 2026-2027, le MDN et les FAC adopteront une approche rigoureuse et stratégique en matière de gestion financière, afin de soutenir l'harmonisation des priorités du Canada en matière de défense et la nouvelle orientation stratégique définie dans [Notre Nord, fort et libre](#) (NNFeL), tout en faisant progresser la position de défense du gouvernement du Canada en matière de reconstruction, de réarmement et de réinvestissement. Cela inclut aller au-delà de l'engagement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de 2 % du produit intérieur brut (PIB), à la suite d'une hausse du financement, portant les dépenses prévues totales à 51,7 milliards de dollars. Les investissements se concentrent sur le personnel, l'équipement, l'infrastructure, les partenariats internationaux, la mobilisation industrielle et la transformation numérique.

Priorité en matière de gestion financière stratégique :

- Obtenir et maintenir un financement stable et prévisible, adapté aux priorités opérationnelles et de transformation ;
- Permettre un accès rapide aux ressources approuvées ;
- Réaliser les investissements prévus ;
- Achever le transfert et l'intégration de la Garde côtière canadienne ;
- Faire progresser la planification intégrée des activités et des finances ;
- Favoriser la gestion du changement et le projet « One Finance » ;
- Renforcer la gestion du personnel et la viabilité de la main-d'œuvre

Avec l'intégration officielle de la GCC au MDN en septembre 2025, de nouvelles responsabilités opérationnelles et financières ont été introduites. La flotte, l'infrastructure et le personnel de la fonction publique de la GCC relèvent désormais de la supervision du MDN, ce qui renforce la sécurité maritime et les capacités dans l'Arctique. L'intégration financière se fait progressivement, le personnel et les systèmes passant de Pêches et Océans Canada aux plateformes du MDN, y compris l'harmonisation des rapports, des contrôles internes et des modèles de prestation de services. Cette transition reflète l'engagement à fonctionner comme une seule équipe et à faire progresser une Finance, un modèle de gestion financière unifié qui favorise la transparence, la cohérence et l'alignement stratégique dans toutes les organisations de la Défense. Pour soutenir ce mandat élargi, le MDN modernise ses systèmes de gestion financière et des ressources.

Surveillance et modernisation des systèmes :

- Lancement de la transformation du logiciel de planification des ressources de l'entreprise DefenceX à l'aide du système SAP S/4HANA (Systèmes, Applications, et bases de données et systèmes de gestion) ;
- Modernisation continue du système d'information sur la gestion des ressources de la Défense dans le cadre du Programme de modernisation des ressources d'entreprise de la Défense ;
- Intégration des systèmes financiers et des rapports de la GCC ;
- Renforcement du contrôle interne sur les rapports financiers.

Services de gestion des ressources humaines

Au cours de l'AF 2026-2027, le MDN continuera de renforcer son effectif civil afin de soutenir une organisation agile, inclusive et équipée pour répondre aux priorités changeantes de la Défense. Les efforts porteront principalement sur la modernisation des systèmes numériques de ressources humaines, la rationalisation des processus de dotation et de classification, et l'expansion des outils numériques afin d'améliorer la prestation des services. Le Ministère appuiera également l'intégration des employés de la GCC, fera progresser la stabilisation des salaires en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada dans le but de résoudre les problèmes de retard dans le paiement des salaires du MDN d'ici mars 2027, et élargira ses activités de recrutement afin d'attirer des talents diversifiés à travers le Canada grâce à de nouveaux partenariats avec des établissements d'enseignement et l'industrie. Afin de soutenir la croissance de son effectif civil dans des domaines critiques, le MDN tirera parti des inventaires de déploiement du programme « Chemin vers la mobilité » pour faciliter le placement des employés touchés par des mesures de réaménagement des effectifs dans d'autres ministères. Cette approche reflète l'engagement du MDN à favoriser la mobilité interne des talents au sein de l'administration publique centrale, à soutenir la croissance organisationnelle et à assurer le maintien en puissance de la main-d'œuvre.

Le MDN favorisera également la mise en place d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, prête à remplir sa mission et dotée de compétences numériques, qui reflète la diversité du Canada, en adoptant des solutions innovantes, en utilisant des technologies modernes, en améliorant l'interopérabilité des entreprises et en intégrant les données dans la prise de décision. Cette transformation organisationnelle et ce changement culturel permettront de libérer les capacités numériques et les données dont l'Équipe de la Défense a besoin pour soutenir, habiliter et mettre en place une force militaire prête, résiliente et pertinente.

Services de gestion de l'information

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense renforcera ses capacités en matière de données, d'intelligence artificielle (IA) et de gestion de l'information afin de permettre une prise de décision responsable et une préparation opérationnelle. Guidée par la directive du Chef d'état-major de la Défense/sous-ministre de 2025 sur la gestion des actifs numériques, la Défense modernisera son architecture de l'information grâce à l'automatisation et à la classification automatique afin de garantir l'accessibilité de l'information pour une prise de décision rapide, éthique et fondée sur les données. Au cours des trois prochaines années, le MDN poursuivra également ses efforts de numérisation massive afin de réduire les dossiers redondants, d'améliorer la qualité des données et de rendre accessibles aux Canadiens, d'ici 2027, les dossiers historiques du service, tels que le

million de dossiers sur les victimes de la Seconde Guerre mondiale et les 500 dossiers sur les victimes de la guerre de Corée, grâce au Système national de préservation numérique.

Le MDN et les FAC continueront de faire progresser la gestion des données d'entreprise en intégrant des modèles de données communs, en mettant en œuvre des normes de métadonnées à l'échelle de l'entreprise et en institutionnalisant les rôles de gestion dans l'ensemble des organisations de la Défense. Une mise à jour à mi-parcours de la stratégie de données 2024-2027 donnera la priorité à la gestion souveraine des données, à l'adoption éthique de l'IA et à l'amélioration de l'échange de données entre les domaines avec les alliés et les partenaires gouvernementaux. Ces efforts permettront également d'améliorer l'alignement horizontal avec la politique du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les services et le numérique, de développer la culture numérique grâce à des programmes de formation ciblés et de mettre en œuvre un cadre de qualité des données qui favorise l'intégrité, l'exactitude et la confiance dans les données de la Défense.

Services des technologies de l'information

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense fera progresser son programme de transformation numérique afin de positionner les capacités numériques comme un élément essentiel de la préparation opérationnelle et de la garantie des missions. Le Ministère accélérera également l'adoption de services cloud classifiés et souverains, modernisera les réseaux et les solutions interdomaines et mettra hors service les anciens systèmes. Le MDN continuera d'intégrer des pratiques de développement, de sécurité, d'exploitation et d'ingénierie de la fiabilité des sites, d'appliquer des garde-fous d'entreprise et de renforcer la surveillance de l'architecture d'entreprise afin de soutenir des solutions numériques sécurisées, cohérentes et responsables qui sont conformes aux normes du gouvernement du Canada.

L'organisation chargée du développement des capacités d'information continuera de stimuler la planification et l'innovation à l'échelle de l'entreprise, en tirant parti des modèles prospectifs et des partenariats avec Recherche et développement pour la défense Canada, le programme Innovation pour l'excellence et la sécurité en matière de défense et le milieu universitaire afin de soutenir une résilience numérique prête pour l'avenir. La Défense modernisera également les plateformes de gestion des services de téléphonie et de technologie de l'information, élargira les outils de collaboration Defence 365 afin de soutenir les effectifs hybrides et déployés, et fournira des services d'information fiables et rentables au quartier général de la Défense nationale et à ses unités. Ces initiatives permettront de fournir des services numériques sécurisés, évolutifs et intégrés qui relient le MDN et les FAC, renforcent l'interopérabilité numérique avec le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, l'alliance du Groupe des cinq et l'OTAN, et aident l'Équipe de la Défense à rester agile et prête à remplir sa mission dans un environnement numérique en rapide évolution.

Services juridiques

La Défense continuera de promouvoir un système de justice militaire moderne, équitable et transparent, tout en fournissant des services de contentieux, de conseil et de surveillance réglementaire qui permettent au Ministère de respecter ses priorités opérationnelles et stratégiques. Les services juridiques couvriront tout le spectre du droit militaire, en mettant notamment l'accent sur la mise en œuvre des principales recommandations de [l'autorité du troisième examen indépendant](#) et de [l'examen externe indépendant et complet](#) (EEIC), ainsi que d'autres examens dirigés par le ministère, classés par ordre de priorité et suivis dans le cadre du [plan de mise en œuvre complet](#). Le MDN et les FAC contribueront également aux discussions

intergouvernementales sur les aspects opérationnels liés à la mise en œuvre de la recommandation 5 de l'EEIC, qui recommande de retirer les infractions sexuelles *du [Code criminel](#)*, de la compétence des FAC, de faire progresser les initiatives réglementaires et politiques, et de soutenir l'avancement du projet de loi C-11, la *Loi sur la modernisation du système de justice militaire*, parallèlement à la mise en œuvre continue du Système d'administration de la justice et de gestion de l'information.

Le Bureau du conseiller juridique du Ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes du ministère de la Justice continuera de fournir des services de contentieux et de conseil dans un large éventail de domaines prioritaires, notamment le soutien aux recours collectifs pour discrimination en milieu de travail, les revendications territoriales des Autochtones, l'aide militaire à l'Ukraine et l'intégration de la GCC au sein du portefeuille de la Défense. Les équipes juridiques appuieront également les initiatives qui renforcent les capacités des FAC, traitent les risques liés au climat et favorisent la transformation culturelle, conformément aux priorités ministérielles et aux engagements internationaux du Canada.

L'équipe ministérielle chargée de la surveillance de la réglementation et des litiges continuera d'assurer la coordination stratégique et de faciliter le respect des accords de règlement, en mettant l'accent sur la gestion continue des règlements des recours collectifs concernant [les inconduites sexuelles au sein des FAC et du MDN](#) et [le racisme systémique au sein des FAC](#). Ces efforts aideront la Défense à gérer les risques juridiques, financiers et réputationnels, tout en renforçant la responsabilité et le respect constant des obligations légales.

Services de gestion et de surveillance

Au cours de l'AF 2026-2027, la Défense fera progresser les priorités ministérielles grâce à une surveillance indépendante et objective, en fournissant des assurances et des conseils à partir d'évaluations, d'audits internes et d'examen des divulgations liées aux conflits d'intérêts, aux actes répréhensibles et aux enquêtes administratives. Les efforts porteront principalement sur le renforcement du programme ministériel de gestion des risques de fraude, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de l'analyse des données. La Défense élargira également ses capacités d'audit interne et d'évaluation afin de répondre à la demande croissante, de soutenir les initiatives de transformation et de réagir aux priorités qui émergent rapidement. Ces activités fourniront des informations fondées sur des données probantes concernant l'efficacité, l'efficience, la gestion des risques et la gouvernance des programmes ministériels.

En outre, la nouvelle unité des affaires réglementaires assure la surveillance et la coordination réglementaires, dirige la planification et la hiérarchisation des priorités du ministère, sert de point de contact entre le ministère et les organismes centraux et fournit des services sur mesure, notamment des conseils et l'élaboration de réglementations. Les efforts des porteront principalement sur la réduction du retard réglementaire et le catalogage de tous les instruments réglementaires au sein du ministère de la Défense.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 9.1: Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice.

Ressources	Prévues
Dépenses	1 224 946 539 \$
Équivalents temps plein	5 957

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

La Défense continuera de promouvoir la participation des Autochtones aux marchés publics en collaborant avec les partenaires, les fournisseurs et les communautés autochtones afin de tirer parti des investissements qui génèrent des avantages socioéconomiques. Guidée par la Stratégie d'approvisionnement autochtone et conformément aux mandats ministériels de Services publics et Approvisionnement Canada et de Services aux Autochtones Canada, la Défense s'efforcera de respecter ou de dépasser l'exigence du gouvernement du Canada selon laquelle au moins 5 % de la valeur annuelle des contrats doit être attribuée à des entreprises dirigées par des Autochtones. Ces efforts favorisent la réconciliation, stimulent la prospérité économique et renforcent les relations avec les communautés autochtones, tout en créant des possibilités de croissance durable au sein de la chaîne d'approvisionnement de la Défense.

Tableau 9.2 : Pourcentage de contrats attribués ou qu'il est prévu d'attribuer à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2024-2025	Résultats prévus pour 2025-2026	Résultats projetés pour 2026-2027
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	2,74 %	5 %	5 %

Considérations à l'échelle du ministère

- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Principaux risques](#)

Priorités gouvernementales connexes

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies

Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN/FAC) contribuent activement à la mise en œuvre par le Canada du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'organisation des Nations Unies (ONU) grâce à un large éventail d'initiatives qui intègrent la gestion environnementale, l'innovation et la résilience climatique dans les opérations de défense. Guidés par la [Stratégie de défense sur le climat et la durabilité 2023-2027](#) et conformément à la [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\)](#), les travaux avancent au sein de l'Équipe de la Défense afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), de passer à l'énergie propre, de protéger la biodiversité et de favoriser des infrastructures inclusives et résilientes. Ces efforts reflètent une approche pangouvernementale en matière de durabilité et

démontrent le leadership de la Défense dans la promotion des engagements du Canada envers les objectifs de développement durable de l'ONU.

Le Ministère fera progresser plusieurs objectifs de la SFDD qui s'alignent sur les engagements du Canada dans le cadre du Programme 2030 des Nations Unies, notamment :

- Objectif 5 : Promouvoir l'égalité des sexes ;
 - Appliquer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) à tous les projets, programmes et opérations de la Défense afin de garantir que les politiques et les décisions tiennent compte de la diversité des identités, des expériences et des facteurs intersectionnels ;
 - Développer la formation et les outils ACS Plus afin d'améliorer leur intégration dans les domaines des achats, des infrastructures, de la recherche et des opérations. Les groupes de direction et les points focaux intégreront également les perspectives ACS Plus et intersectionnelles dans la planification et la formation, soutenant ainsi les engagements pris par le Canada dans le cadre du [Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité](#) ;
 - Promouvoir l'équité et l'inclusion grâce à des initiatives qui favorisent l'accès équitable aux opportunités, améliorent la collecte de données sur les obstacles systémiques et soutiennent une culture d'entreprise inclusive grâce à une prise de décision fondée sur des données probantes.
- Objectif 7 : Améliorer l'accès des Canadiens à l'énergie propre ;
 - Rechercher des solutions innovantes de [stockage d'hydrogène à l'état solide](#) pour soutenir la décarbonisation des véhicules militaires terrestres, permettant ainsi leur utilisation en toute sécurité dans des environnements opérationnels. Au cours de l'année financière (AF) 2026-2027, des solutions à ce défi seront sélectionnées et les innovateurs recevront un financement en fonction de leur niveau de maturité technologique ;
 - La Garde côtière canadienne (GCC) va :
 - Poursuivre sa transition des générateurs diesel vers des systèmes d'alimentation renouvelables et hybrides dans les sites de communication radio isolés et hors réseau. Soutenu par le [Fonds pour un gouvernement vert](#), qui vise à réduire les émissions de GES et à renforcer la flexibilité et la résilience des systèmes d'alimentation électrique dans les régions isolées ;
 - Participer au programme fédéral de science et technologie nucléaires, la GCC contribuera à la recherche nationale sur les systèmes de carburant à hydrogène et à méthanol intégrés au nucléaire ;
 - Évaluer 100 % des bases et des escadrons admissibles à un [contrat de performance énergétique](#) afin de cerner les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions. D'ici l'AF 2026-2027, 75 % des sites évalués passeront à la phase de mise en œuvre, ce qui contribuera à la réalisation des objectifs généraux du ministère dans le cadre de la Stratégie d'écologisation du gouvernement.

- Objectif 9 : Favoriser l'innovation et les infrastructures vertes au Canada :
 - Poursuivre la construction [Energie verte](#) Banc d'essai à la base des Forces canadiennes de Kingston afin d'équiper un bâtiment existant d'un système de production/transfert d'énergie à faible émission de carbone à grande échelle, intégré à ses systèmes actuels de distribution de chaleur hydronique, qui sera achevé d'ici février 2026, suivi de deux années d'essais ;
 - La GCC va :
 - Continuer à faire progresser l'innovation afin de soutenir l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 du gouvernement du Canada. S'appuyant sur les travaux de conception du tout [premier navire hybride diesel-électrique équipé d'un système de stockage d'énergie par batterie](#) et utilisant davantage de carburants à faible teneur en carbone, la GCC s'orientera vers des démonstrations au niveau du système des technologies de propulsion et d'énergie de nouvelle génération ;
 - Élaborer un plan de démonstration technologique pour les systèmes de propulsion et d'alimentation à hydrogène avec les Laboratoires nucléaires canadiens, à la suite d'évaluations antérieures montrant que les carburants à base d'hydrogène peuvent réduire les émissions des navires jusqu'à 50 % ;
 - Élargir son programme d'approvisionnement en carburants à faible teneur en carbone pour l'utilisation de diesel renouvelable et de biodiesel dans toute la flotte de l'Atlantique, la région où la GCC consomme le plus.
- Objectif 10 : Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités ;
 - Continuer à renforcer les relations avec les partenaires autochtones par le biais de consultations, de collaborations et de co-développements dans le cadre d'initiatives telles que le [Programme de réconciliation avec les Autochtones \(PRA\)](#) et les cadres d'engagement ministériels ;
 - Soutenir les projets dirigés par les Autochtones et les priorités communautaires par le biais du PRA, en favorisant la collaboration et l'alignement avec les engagements pris dans le cadre de [la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et de la [Politique sur l'Inuit Nunangat](#) ;
 - Les stratégies d'approvisionnement favoriseront la réconciliation économique en exigeant sur une base annuelle qu'au moins 5 % de la valeur des contrats soient attribués à des entreprises appartenant à des Autochtones ou dirigées par des Autochtones, conformément à l'[Entreprise autochtones et approvisionnement](#).
- Objectif 12 : Réduire les déchets et passer à des véhicules à émission zéro (VEZ) ;
 - D'ici 2027, la Défense renforcera les critères et les processus d'approvisionnement écologique pour l'acquisition de la flotte militaire afin d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire les émissions et d'améliorer le rendement environnemental. Les futurs achats de capacités de Défense donneront également la priorité à l'efficacité énergétique et opérationnelle, à la résilience climatique et à l'alignement sur l'évolution des exigences en matière de capacités ;

- Atteindre 100 % d'acquisitions de VEZ pour la flotte conventionnelle de véhicules légers de la Défense, afin de soutenir la transition vers des transports plus propres et de contribuer aux cibles de la [Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada](#) ;
 - Utiliser de l'électricité propre à 100 % dans toutes ses opérations en produisant ou en achetant de l'énergie renouvelable, en soutenant les efforts de décarbonisation du ministère et la Stratégie d'écologisation du gouvernement du Canada ;
 - Réduire de 10 % par année jusqu'en 2027 la responsabilité liée aux sites contaminés en poursuivant les activités d'évaluation, d'assainissement et de gestion des risques qui favorisent la gestion responsable de l'environnement et l'utilisation durable des terres dans l'ensemble du portefeuille de la Défense.
- Objectif 13 : Prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs effets ;
 - Élaborer et tester des solutions innovantes pour le transfert sécuritaire du personnel et du fret à partir des navires de patrouille Extracôtières et de l'Arctique dans les zones dépourvues d'infrastructures côtières, en mettant l'accent sur la réduction des émissions de GES grâce au défi [De la terre à la mer avec de faibles émissions de GES : transit éco-sûr du personnel et des marchandises du navire au rivage dans l'Arctique](#) ;
 - Continuer à respecter les normes environnementales canadiennes en matière d'approvisionnement et intégrer la performance environnementale dans la prise de décisions lorsque cela permet d'optimiser les ressources, sans compromettre les capacités opérationnelles ;
 - Mettre en œuvre la feuille de route de la CCG pour la résilience aux changements climatiques grâce à des mesures d'adaptation et d'atténuation prioritaires, conformément à la Stratégie d'écologisation du gouvernement et à la Stratégie nationale d'adaptation. Des informations supplémentaires sur les contributions de la CCG au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada relatif au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la SFDD seront disponibles dans la Stratégie ministérielle de développement durable 2026-2029 ;
 - Réduire les émissions de GES des installations et du parc automobile de 50 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, ce qui constitue une étape clé vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 dans le cadre de la Stratégie d'écologisation du gouvernement du Canada ;
 - Finaliser le plan de décarbonisation de la flotte opérationnelle terrestre d'ici 2027 et faire progresser la stratégie « Path to Net Zero » et l'évaluation des impacts des changements climatiques sur les opérations des FAC afin de soutenir les cibles de réduction des GES du Canada et de renforcer la résilience climatique dans toutes les opérations de la Défense.
 - Objectif 15 : Protéger et rétablir les espèces, préserver la biodiversité canadienne ;
 - Conserver la biodiversité canadienne en évaluant 70 % des terres sous tutelle (représentant environ 450 000 hectares) afin de déterminer leur admissibilité à la reconnaissance [d'autres mesures de conservation efficaces par zone](#) d'ici 2027.

Ensemble, ces initiatives reflètent une approche coordonnée et stratégique de la durabilité au sein de la Défense. En intégrant le rendement environnemental, l'innovation et la résilience climatique dans ses opérations, le MDN contribue à faire progresser le leadership du Canada dans la réalisation du Programme 2030 des Nations unies.

Pour plus d'informations sur les contributions du Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada sur le Programme 2030 et la SFDD, consultez la [Stratégie de la Défense sur le climat et de durabilité](#).

Intelligence artificielle

Le Centre d'intelligence artificielle (IA) travaille avec l'industrie, le milieu universitaire et des partenaires, notamment Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), afin de développer des capacités souveraines en matière d'IA pour les combattants des Forces armées canadiennes (FAC) et de permettre la réalisation de la mission de la Défense. Il élabore les normes, les cadres et la gouvernance nécessaires à une IA responsable et éthique, tout en donnant accès à des talents, des plateformes, des outils, des contrats et des partenariats qui accélèrent l'adoption par la Défense. En créant un environnement évolutif et sécurisé où des données fiables circulent de manière transparente sur les réseaux de la Défense, le Centre favorise la prise de meilleures décisions, du niveau local à l'échelle de l'entreprise. Cela comprend des flux de travail intégrés, des métadonnées au point de création, la conservation et l'élimination automatisées, ainsi qu'une recherche améliorée afin de garantir que les informations sont prêtes pour la prise de décision et à être utilisées par les opérateurs et intégrées à l'IA. En fin de compte, la Défense fait progresser sa stratégie en matière d'IA afin d'équiper et de doter les combattants de capacités opérationnelles en IA qui leur confèrent un avantage décisionnel. Les principales priorités sont les suivantes :

- Mettre en œuvre des normes de métadonnées, permettre l'interopérabilité des systèmes et optimiser les données détenues afin de préparer l'Équipe de la Défense à l'adoption d'une IA évolutive ;
- Faire progresser la recherche et le développement souverains avec le RDDC dans le cadre d'une approche « fight from prototype » (lutter à partir du prototype), une approche agile et itérative du déploiement/de l'innovation en matière de Défense. Ce modèle permet d'introduire directement les prototypes en phase initiale dans les environnements opérationnels ;
- Construire des plateformes sécurisées et régies pour le développement et le déploiement rapides de solutions d'IA ;
- Intégrer des pratiques d'évaluation et de « red teaming », définies comme la simulation de cyberattaques et d'exploits réels afin de tester les défenses d'une organisation, de découvrir ses vulnérabilités et d'améliorer sa réponse aux incidents, afin de valider les performances éthiques de l'IA et de renforcer la résilience ;
- Rationaliser les achats liés à l'IA et optimiser les coûts liés aux technologies de l'information ;
- Intégrer des modèles linguistiques à grande échelle dans les entreprises afin d'améliorer la productivité et de libérer du personnel pour des tâches à plus forte valeur ajoutée ;

- Soutenir l'engagement du Canada à consacrer 2 % de son produit intérieur brut aux dépenses de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) par le biais d'investissements souverains dans l'IA ;
- Faire progresser une suite de technologies d'IA intégrées grâce à un développement et une validation ciblés afin de permettre leur déploiement opérationnel, tout en renforçant la base industrielle souveraine du Canada et en générant une croissance économique grâce à des investissements soutenus et à des partenariats avec des entreprises technologiques nationales.

S'appuyant sur ces priorités et capacités fondamentales en matière d'IA, la Défense fait progresser des initiatives complémentaires qui intègrent les technologies émergentes et accélèrent la mise en œuvre des capacités dans toutes les opérations des FAC. Le Centre canadien de guerre interarmées (CCGI), soutenu par le Laboratoire de fusion des opérations interarmées, le Laboratoire d'intelligence artificielle opérationnelle et le réseau d'expérimentation, mène des jeux de guerre, de l'expérimentation, des formations et élabore des doctrines afin de renforcer l'agilité et la prise de décision dans toutes les opérations des FAC. Le CCGI dirigera la participation des FAC à des exercices multinationaux tels que BOLD QUEST, l'exercice d'interopérabilité « Coalition Warrior » de l'OTAN et l'expérience interarmée dans l'Arctique, tout en intégrant les concepts d'IA dans les futures initiatives de préparation, en étroite conformité avec la priorité ministérielle.

Parallèlement, la Défense mobilise l'écosystème d'innovation du Canada grâce à des programmes tels que Innovation pour l'excellence et la sécurité en matière de défense, un investissement de 1 milliard de dollars sur 20 ans qui permet aux innovateurs canadiens de tester des solutions de pointe dans des environnements réels et de les transformer en capacités opérationnelles. Plusieurs essais sont prévus dans l'échéancier de l'AF 2026-2027 avec plusieurs partenaires du secteur privé. La Défense dirigera également le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science (BOREALIS), un cadre d'innovation pangouvernemental qui accélère la mise en œuvre de technologies à double usage et émergentes grâce à une gouvernance rationalisée, une capacité d'intervention rapide et des pôles d'innovation de la Défense sécurisés conçus pour protéger la propriété intellectuelle tout en favorisant la souveraineté. Jusqu'à quatre défis d'innovation sont prévus pour l'AF 2026-2027, parallèlement à l'avancement de nouveaux centres d'innovation sécurisés de la Défense par le biais de [l'appel à propositions de février 2026](#) dirigé par la Défense en partenariat avec l'industrie et le monde universitaire, renforçant l'avantage technologique du Canada et soutenant la croissance économique.

Principaux risques

L'Équipe de la Défense est confrontée à quatre risques organisationnels principaux qui, ensemble, ont une incidence sur la crédibilité, les efforts de modernisation et la capacité du Canada à respecter ses engagements en matière de défense :

1. Perspective de conflit : L'escalade des tensions mondiales ou nationales pourrait dépasser les efforts actuels de préparation et de modernisation des forces ;
2. Maturité numérique et des données : Les systèmes hérités, la gouvernance fragmentée et la faible maturité des données pourraient nuire à l'agilité et à la prise de décisions fondées sur des preuves ;

3. La prestation : Une gouvernance surchargée, des limites d'autorité faibles et des retards dans les achats menacent la prestation des capacités en temps opportun et comportent un risque pour la réputation ;
4. Conduite professionnelle : Le fait de ne pas lutter contre les comportements répréhensibles et de ne pas favoriser un environnement inclusif, exempt de harcèlement et de violence, pourrait nuire à la disponibilité opérationnelle, à l'efficacité et à la confiance du public.

Les stratégies d'atténuation se concentrent sur le renforcement de la préparation et de la résilience grâce à la planification stratégique et au suivi du rendement, l'accélération de la transformation numérique via des plateformes unifiées, la gestion des données, la planification des effectifs dans le domaine des technologies de l'information, l'amélioration de la mise en œuvre grâce à la rationalisation de la gouvernance, la mise à l'essai de la gestion du cycle de vie des actifs, la délégation des pouvoirs et la mise en œuvre d'une stratégie d'évolution culturelle. D'autres mesures comprennent le suivi des progrès par rapport aux cibles, l'exploration d'approches tolérantes au risque et la formalisation des enseignements tirés des programmes pilotes. Ces actions, combinées à des réformes de la gouvernance, visent à réduire les risques résiduels tout en renforçant l'agilité, la résilience et la confiance institutionnelle.

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes au cours des trois prochains exercices et compare les dépenses prévues de l'exercice 2026–2027 avec les dépenses réelles de l'exercice en cours et des exercices précédents.

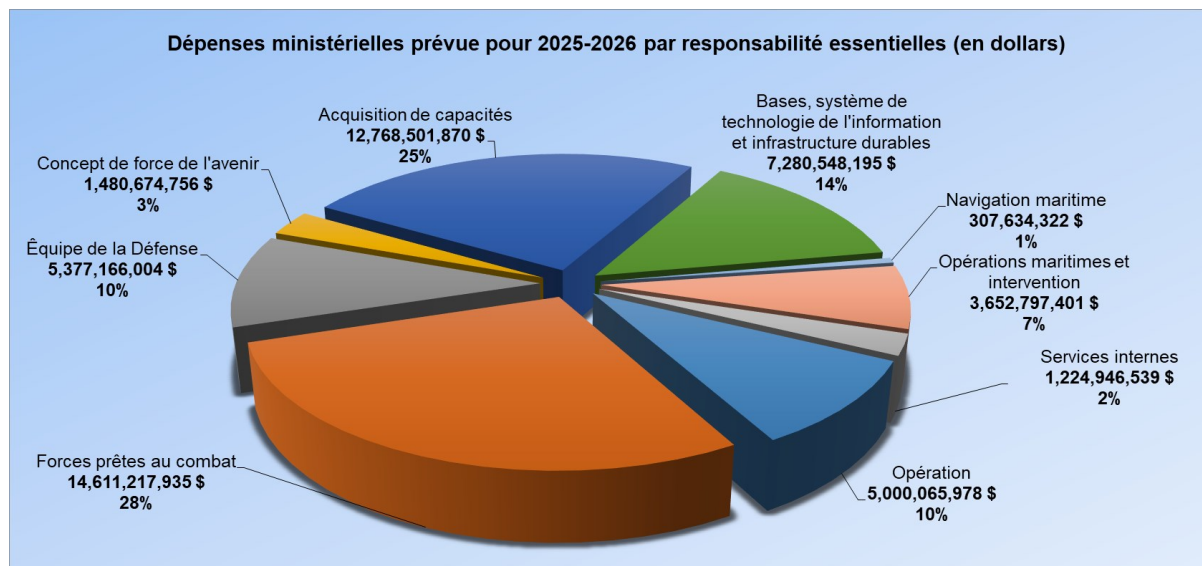
Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État des résultats condensé prospectif](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2023–2024 à 2028–2029.

Graphique 1 : Dépenses prévues par responsabilité essentielle en 2026–2027.



Description textuelle du graphique 1 :

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2026-2027
Opérations	5 000 065 978 \$
Forces prêtes au combat	14 611 217 935 \$
Équipe de la Défense	5 377 166 004 \$
Concept de force de l'avenir	1 480 674 756 \$
Acquisition de capacités	12 768 501 870 \$
Bases, système de technologie de l'information et infrastructure durables	7 280 548 195 \$
Navigation maritime	307 634 322 \$
Opérations maritimes et intervention	3 652 797 401 \$
Services internes	1 224 946 539 \$

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 10.1 : Sommaire des dépenses de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars).

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses réelles de 2024-2025	Dépenses prévues pour 2025-2026
Opérations	2 190 545 796 \$	2 980 747 779 \$	4 332 418 450 \$
Forces prêtes au combat	13 368 953 006 \$	11 960 347 112 \$	13 332 751 256 \$
Équipe de la Défense	5 390 707 098 \$	4 521 073 589 \$	6 935 190 058 \$
Concept de force de l'avenir	1 472 799 282 \$	1 490 747 381 \$	1 170 782 669 \$
Acquisition de capacités	4 927 504 771 \$	7 383 814 779 \$	12 403 916 982 \$
Bases, système de technologie de l'information et infrastructure durables	4 913 996 715 \$	4 482 599 215 \$	5 318 383 801 \$
Navigation maritime	0 \$	0 \$	197 821 722 \$
Opérations maritimes et intervention	0 \$	0 \$	1 946 676 365 \$
Total partiel	32 264 506 668 \$	32 819 329 855 \$	45 637 941 303 \$
Services internes	1 204 970 119 \$	1 105 465 396 \$	1 147 999 669 \$
Total	33 469 476 787 \$	33 924 795 251 \$	46 785 940 972 \$

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Les responsabilités essentielles en matière de navigation maritime, d'opérations maritimes et d'intervention sont nouvelles pour le ministère de la Défense nationale à compter de l'année financière 2025-2026. Cela est dû à l'intégration, en septembre 2025, de la Garde côtière canadienne (GCC) en tant qu'organisme de service spécial au sein du ministère de la Défense nationale. Les dépenses de la GCC avant septembre 2025 seront reflétées dans le Plan ministériel du ministère des Pêches et des Océans.

On observe une augmentation importante des dépenses entre les années financières 2024-2025 et 2025-2026, qui est liée à l'annonce faite en juin 2025 par le premier ministre et le ministre de la Défense nationale. Cet investissement dans la défense vise à porter les dépenses de défense du Canada à 2 % du produit intérieur brut au cours de l'année financière 2025-2026.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la section Finances de [l'InfoBase du GC](#).

Tableau 10.2 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars).

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028	Dépenses prévues pour 2028-2029
Opérations	5 000 065 978 \$	3 324 459 887 \$	3 217 574 111 \$
Forces prêtes au combat	14 611 217 935 \$	15 265 243 495 \$	15 520 803 736 \$
Équipe de la Défense	5 377 166 004 \$	5 508 459 676 \$	5 616 291 703 \$
Concept de force de l'avenir	1 480 674 756 \$	1 422 481 248 \$	1 346 302 054 \$
Acquisition de capacités	12 768 501 870 \$	18 802 524 076 \$	17 474 714 976 \$
Bases, système de technologie de l'information et infrastructure durables	7 280 548 195 \$	7 620 000 118 \$	7 835 275 076 \$
Navigation maritime	307 634 322 \$	280 494 648 \$	257 278 921 \$
Opérations maritimes et intervention	3 652 797 401 \$	3 339 037 119 \$	3 509 111 355 \$
Total partiel	50 478 606 461 \$	55 562 700 267 \$	54 777 351 932 \$
Services internes	1 224 946 539 \$	1 247 061 383 \$	1 264 888 052 \$
Total	51 703 553 000 \$	56 809 761 650 \$	56 042 239 984 \$

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

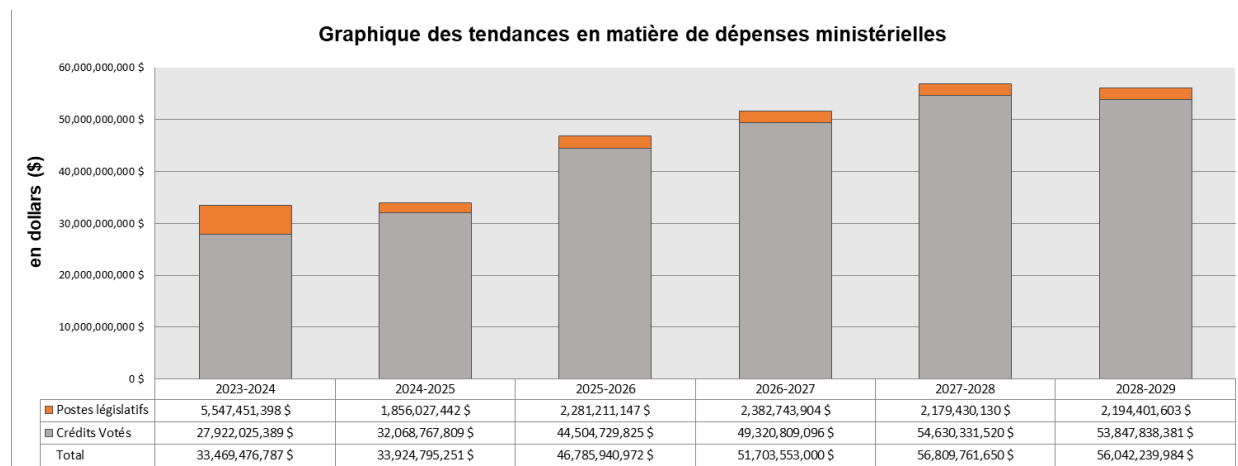
Le budget 2025 propose d'allouer 81,8 milliards de dollars sur cinq ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2025-2026, pour reconstruire, réarmer et réinvestir dans les Forces armées Canadiennes (FAC). Cet investissement dans la défense se reflète dans les chiffres prévisionnels des dépenses.

Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 2 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices.



Description textuelle du graphique 2 :

Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatifs
2023-2024	33 469 476 787 \$	27 922 025 389 \$	5 547 451 398 \$
2024-2025	33 924 795 251 \$	32 068 767 809 \$	1 856 027 442 \$
2025-2026	46 785 940 972 \$	44 504 729 825 \$	2 281 211 147 \$
2026-2027	51 703 553 000 \$	49 320 809 096 \$	2 382 743 904 \$
2027-2028	56 809 761 650 \$	54 630 331 520 \$	2 179 430 130 \$
2028-2029	56 042 239 984 \$	53 847 838 381 \$	2 194 401 603 \$

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Au cours de l'année financière 2023-2024, les dépenses législatives ont été plus élevées que prévu en raison d'un crédit nominal unique de 3 298 millions de dollars au compte de pension de retraite à la fin de l'année afin d'éliminer le déficit actuariel. Ce crédit a été identifié dans le rapport actuariel sur le régime de retraite de la Force régulière au 31 mars 2022.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, consultez le [Budget principal des dépenses de 2026-2027](#).

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes de 2025-2026 à 2026-2027.

Tableau 10.3 : État des résultats condensé prospectif pour l'exercice terminé le 31 mars 2027 (en dollars).

Renseignements financiers	Résultats projetés pour 2025-2026	Résultats prévus pour 2026-2027	Différence (prévus moins projetés)
Total des charges	41 299 813 000 \$	44 543 642 000 \$	3 243 829 000 \$
Total des revenus	425 736 000 \$	423 412 000 \$	(2 324 000 \$)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	40 874 077 000 \$	44 120 230 000 \$	3 246 153 000 \$

Analyse des résultats prévus et projetés

L'écart entre les résultats prévus pour 2026-2027 et les résultats projetés pour 2025-2026 est principalement attribuable à une augmentation des dépenses prévues pour les grands projets d'immobilisations ainsi qu'à une augmentation à la fois de la charge d'amortissement et des dépenses de salaire.

Les montants prévisionnels et planifiés dans cet état des résultats ont été préparés selon la comptabilité d'exercice. Les montants des dépenses prévisionnelles et planifiées présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été préparés selon la comptabilité de caisse. Les montants peuvent donc différer.

[Un état des résultats prospectif et des notes connexes pour 2026-2027](#) plus détaillés, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023–2024 à 2028–2029.

Tableau 10.4 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2025-2026
Opérations	2 867	3 067	3 442
Forces prêtes au combat	42 208	41 661	43 016
Équipe de la Défense	19 820	21 118	22 251
Concept de force de l'avenir	2 144	2 202	2 074
Acquisition de capacités	2 874	3 239	3 459
Bases, système de technologie de l'information et infrastructure durables	15 575	16 178	16 766
Navigation maritime	1 784	1 713	1 653
Opérations maritimes et intervention	4 714	4 715	4 734
Total partiel	91 986	93 813	97 395
Services internes	5 099	5 209	5 829
Total	97 085	99 102	103 224

Tableau 10.5 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Équivalents temps plein prévus 2028-2029
Opérations	3 515	3 588	3 655
Forces prêtes au combat	43 894	44 680	45 372
Équipe de la Défense	22 704	23 090	23 414
Concept de force de l'avenir	2 068	2 072	2 064
Acquisition de capacités	3 501	3 521	3 520
Bases, système de technologie de l'information et infrastructure durables	16 897	16 997	17 091
Navigation maritime	1 687	1 721	1 756
Opérations maritimes et intervention	4 728	4 822	4 918
Total partiel	98 994	100 491	101 790
Services internes	5 957	5 962	5 916
Total	104 951	106 453	107 706

La Force de réserve est une composante précieuse et intégrée de la Défense. Elle est divisée en quatre sous-éléments constitutifs distincts :

- Première réserve ;
- Réserve supplémentaire ;
- Rangers canadiens ;
- Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets.

Tableau 10.6 : Présente les ressources humaines totales prévues pour le personnel de la Force de réserve pour les trois prochaines années, de 2026-2027 à 2028-2029.

	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Première réserve	30 000	30 000	30 000
Rangers canadiens	5 100	5 100	5 100
Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets	6 083	6 283	6 483

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes :

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État](#)

Des renseignements sur la stratégie de développement durable du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes sont disponibles sur le site Web du [MDN et des FAC](#).

Documents d'appui

- [Coûts prévus pour les principales opérations des Forces armées canadiennes](#)

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le Ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable David McGuinty, C.P., député

Ministre associé : L'honorable Jill McKnight, C.P., député

Sous-ministre : Christiane Fox, sous-ministre

Chef d'état-major de la défense : Générale Jennie Carignan, CMM, SMC, MSM, CD

Portefeuille ministériel :

- Ministère de la Défense nationale
- Forces armées canadiennes
- Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes
- Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense
- Cabinet du juge militaire en chef
- Recherche et développement pour la défense Canada
- Centre de la sécurité des télécommunications
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada
- Comité d'examen externe des griefs militaires

Instruments habilitants :

- [Loi sur la Défense nationale](#) ;
- [Loi sur le Centre de la sécurité des télécommunications](#) ;
- [Loi sur les mesures d'urgence](#) ;
- [Loi sur l'aéronautique](#) ;
- [Loi sur les pêches](#).

Année de constitution ou de création : 1923

Coordonnées du ministère

Adresse postale : 60 promenade Moodie, Ottawa, Ontario K1A 0K2, Canada

Téléphone : 613-992-4581

Courriel : information@forces.gc.ca

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale.html>

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (Gender-based Analysis Plus [GBA Plus])

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont les dépenses et les recettes liées aux créances et aux obligations financières du gouvernement à l'égard de parties extérieures. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des recettes liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et

passif. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada ([Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones](#)).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2026–2027, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le [discours du Trône de 2025](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extraits, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.